

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Revue Pédagogique

MENSUELLE (10 numéros par an)

publiée sous les auspices du Ministère

de l'Éducation Nationale



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

REVUE PÉDAGOGIQUE. — MENSUELLE

Sommaire du N° 10

	Pages
Roussy. — La jeunesse.....	321
F. VIAL. — Les institutions scolaires de l'Indochine.....	330
<i>Initiatives.</i> — L'organisation des « loisirs de vacances » à l'établissement héliothérapique d'Odeillo en 1938.....	349
R. OZOUF. — <i>A travers les périodiques français</i>	352
<i>Examens</i>	369
<i>Textes et documents</i>	406
<i>Table des matières du Tome CXX</i>	414

CONDITIONS D'ABONNEMENT

40 numéros par an

France, un an..... 70 fr. | Étranger, un an..... 82 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

Les adresser à la librairie DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris (V^e)

Par mandat-poste ou par compte chèques postaux : Paris, n° 207.55

Toute communication relative à la rédaction doit être adressée au Secrétaire de la rédaction de *l'Enseignement public*, à Paris, 17, rue de la Sorbonne. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements et annonces, librairie DELAGRAVE.

Les ANNÉES ÉCOULÉES depuis 1878 forment chacune deux semestres.

Table générale des années 1878 à 1892, 1 vol. broché.

Quelles plus belles étrennes?

BRUN L'OURS

Texte et images en couleurs de SAMIVEL

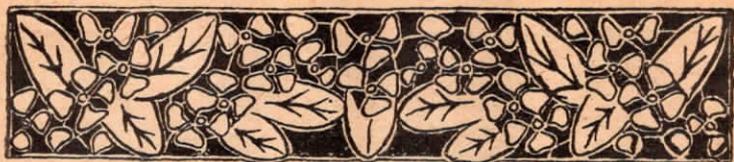
Un album cartonné..... 32 »

LES TAMBOURS DU " FORE AND AFT "

et quatre autres contes de R. KIPLING

Dessins en couleurs de GUY ARNOUX

Un volume, broché. 30 » relié..... 35 »



La jeunesse¹.

Dans la course du temps qui nous emporte vers nos destins, il est bon que des haltes soient ménagées. Elles permettent de s'arrêter pour mieux se rendre compte du chemin parcouru et de mesurer, avant de reprendre son élan, l'effort qui reste à accomplir.

Sous le poids d'heures comme celles que nous vivons, ne convient-il pas de méditer cette pensée d'Edgar Quinet : « que chaque homme doit à ses contemporains de leur dire la parole qui est au fond de son esprit, celle qui l'a soutenu et guidé dans les bons et les mauvais jours ».

La parole qui est dans mon esprit, Messieurs, je la dirai aux jeunes qui m'écoutent, à cette jeunesse qui, d'année en année, nous apporte la fraîcheur de son enthousiasme et la force de son espérance. C'est elle qui, sans cesse, infuse à notre enseignement un sang nouveau; elle aussi qui, par sa fougue, maintient la pulsation de vie nécessaire au progrès.

Jeunes gens et jeunes filles, accourus aujourd'hui comme autrefois de nos provinces, de nos colonies et de tous les pays du monde, nous offrent, comme un tribut fidèle, leur joyeuse avidité de savoir. Ils sont libres et si le caprice est parfois leur devise, ils ne plient pas sous le faix des souvenirs. Ils vont droit devant eux, et s'ils mettent leurs pas dans les pas de ceux qui les

1. Discours de M. le recteur Roussy à la séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, le 5 novembre 1938.

ont précédés, c'est un peu à la façon des grimpeurs qui, en montagne, suivent la piste tracée à travers rocs et glaciers.

Ils ne ressemblent pas à leurs aînés d'hier et ne sont déjà plus comme leurs frères de demain; mais ils ont tous le même visage où la lumière s'éveille, le même regard vif et curieux. Ils ne s'ennuagent point de théories, ils sont la jeunesse. A travers les siècles on les reconnaît, et qu'ils se nomment Werther ou René, Rastignac ou Julien Sorel, Daniel Eyssette ou l'élève Gilles, ils appartiennent tous à la même famille. Et les Maîtres eux-mêmes, dont ils sont les disciples, subissent instinctivement l'attrait de leur élan.

Certes, on serait tenté, à voir leur troupe frémissante, de parler d'indiscipline et de craindre que dans leur audace, ils ne saccagent le passé et ne dilapident leur héritage. Mais cet héritage lui-même, ne pèse-t-il pas lourdement sur eux? Le jour où ils découvriront que les nécropoles des bibliothèques contiennent le savoir accumulé des générations, et que l'ombre des musées recèle tant de chefs-d'œuvre, ne pourront-ils se demander si tout n'a pas été dit avant eux? Prisonnier des traditions ancestrales, l'enseignement qui se donne dans nos Facultés ne va-t-il pas forger des chaînes pour river l'élan de la jeunesse? Non pas, car le passé reste surtout le merveilleux décor qui illumine la route, et les souvenirs qui accompagnent les vivants et les escortent sont pareils à une imagerie d'antan. Sur le chemin des années, comme telles bornes milliaires, le passé jalonne les efforts de ceux qui nous ont précédés.

Et si le voyageur s'arrête pour regarder derrière lui, c'est pour retremper son énergie avant de repartir vers de nouveaux destins.

Tel ce voyageur, la jeunesse suit son chemin. Elle n'était à l'aube qu'un ruisseau coulant sur un lit de gravier, mais quelle que soit l'heure ou la saison, que l'eau soit tourmentée par l'orage ou paisible, jamais son cours ne remontera vers la source qui chante au loin.

* * *

Jeunesse d'aujourd'hui, jeunesse d'hier ou de demain, n'est-ce pas toujours le même idéal, la même énergie qui l'animent, la même crainte, la même anxiété qui l'étreignent?

Aussi loin que l'on remonte dans le cours du passé, on rencontre à l'Agora, comme au Forum, des jeunes gens simples et beaux qui seront les citoyens de demain. C'est que l'éducation athénienne n'a pas d'autre but que la puissance de l'État, et que sa discipline prépare la grandeur de la Cité. Elle modèle les corps au Gymnase comme elle façonne les âmes à l'Académie. Ce sont eux, les jeunes gens de Grèce, qui ont chanté les vers de Tyrtée et écouté les leçons de Platon; ce sont eux qui ont entendu Socrate et applaudi les comédies d'Aristophane. Certains ont remporté la palme aux Jeux Olympiques, mais athlètes, poètes ou philosophes, ils sont tous les soldats de Périclès; ils ont la fierté de leur force et l'orgueil de leurs vertus. A dix-huit ans ils deviennent éphèbes et lorsqu'ils reçoivent leurs armes dans le temple d'Aglaure, ils dédient leur vie à l'État en prononçant le serment célèbre : « Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées, je n'abandonnerai pas mon compagnon dans la bataille, je combattrai pour mes dieux et pour mon foyer »....

Si l'on feuillette nos siècles à la façon d'un livre d'images, on aperçoit en marge des chansons de geste où s'évoquent Charlemagne et Roland, ou Aimeri de Narbonne, comme à l'ombre des cathédrales et des châteaux, l'immense farandole des étudiants.

Tandis que la chasse et les tournois retiennent dans leurs jeux une partie des grands seigneurs, toute une population studieuse, venue des différentes régions de France et des Pays étrangers, s'assemble en Nations pour suivre les leçons des Facultés des Arts ou de Droit, de Médecine ou de Théologie : vie pénible et laborieuse d'une jeunesse avide d'apprendre mais qui, faute de logement, mendie un morceau de pain ou accomplit les basses besognes qui paieront la paille où elle s'étendra. La charité vient à son secours, crée des hostelleries fournit le couvert et le vivre : ce sont les maisons de refuge qui au Pays latin, deviendront les Collèges des Nations.

Puis les grands événements politiques ou religieux que l'histoire dénomme Renaissance ou Réforme déferleront à travers le Monde. Le savoir, qui fut longtemps l'apanage de quelques-uns, appartiendra bientôt à tous et le trésor des pensées humaines conservé dans les manuscrits se multipliera et

se répandra le jour où dans la paix du vieux Collège de Sorbonne écloront mystérieusement les premiers imprimés. Jusqu'alors réduite à l'enseignement par la parole et par l'image, la jeunesse accueillera avec joie l'incomparable invention : la pensée humaine s'offre à tous, un même souffle d'intelligence gonfle les esprits.

Mais, comme fatiguée par un trop grand effort, voilà que la jeunesse abandonne sa destinée : l'armée, les salons, la cour la fascinent un temps de leurs mirages, la détournent parfois de l'étude, et l'on pourrait croire jusqu'à Jean-Jacques Rousseau qu'elle est endormie dans une sorte de rêve. Surgit alors l'Émile et son apostolat pour l'enseignement oral, les longues promenades à pied, la recherche et la découverte de la nature, les métiers manuels et l'avènement d'un monde nouveau où la jeunesse prendrait rang dans la vie sociale.

Et c'est le besoin de liberté qui, au déclin de la Monarchie, acclamera la venue de Benjamin Franklin sur le sol de France et pressera ces jeunes gentilshommes distingués par leur rang, qui ont nom La Fayette, Noailles et Ségur, à franchir les mers pour servir aux rangs des armées de Washington.

La Révolution hâtera ce renouveau : les barrières tombent, les traditions s'abolissent et comme un flot vainqueur, la jeunesse déborde de partout. A la tribune des Assemblées, comme sur le front des armées, c'est elle qui commande et les maîtres du jour n'ont pas trente ans. Un beau destin leur sourit, ils ont toutes les audaces et quel que soit leur nom, la Renommée enveloppera du même linceul de gloire ces jeunes dieux morts, qui s'appelleront Carnot, Hoche ou Marceau.

* * *

Et voici qu'il nous faut, Messieurs, une fois de plus, nous interroger sur ce que pensent les jeunes gens d'aujourd'hui. Tâche d'autant plus difficile que les événements de notre plus récente histoire nous ont contraints à un dramatique examen de conscience. Au demeurant « nos actes nous suivent » et la sanction est là, toute proche, qui attend notre courage.

Journées angoissantes de septembre dernier. La jeunesse

européenne voit se profiler la mort. Va-t-elle se tourner vers nous et nous dire : quel monde nous avez-vous fait ? Une Europe où la défiance et la haine sont les seuls sentiments universels. Un monde sans espérance où, aux hommes de vingt ans, on demande moins de savoir vivre que de savoir mourir ?

Nous attendions le reproche, décidés à ne point ruser avec lui. Nous en percevions l'écho en nous-mêmes, lorsque de capitale en capitale la radio annonçait les mobilisations successives et que dans nos mémoires, remontait l'image trop pareille du mois d'août de 1914. Ainsi donc, nous avons laissé se dissiper le patrimoine de souffrances et de sacrifices que les morts et leurs survivants avaient constitué pour le salut de ceux qui viendraient. Ainsi, nous avons préparé aux jeunes la sombre surprise d'une telle entrée dans la vie !

Le danger écarté, le moment est venu des réparations et des restaurations. Il ne nous appartient pas d'en dresser ici le plan. Mais, instruits par l'événement, nous avons le droit de demander aux Pouvoirs publics que le destin de la jeunesse devienne l'objet principal de notre activité.

Préserver les jeunes. Assurer au pays un présent et un avenir où puissent s'épanouir toutes les richesses d'invention et de création qui sont le propre de la jeunesse. Ainsi pourrons-nous lutter contre ce qui menace nos institutions. Ainsi pourrons-nous introduire dans notre vie publique cet élément de joie et d'énergie que nous avons peut-être trop négligé au cours de ces dernières années.

L'Université de France sait bien que dans l'œuvre commune elle a sa grande part de lourde responsabilité.

Et d'abord, l'Université doit plus que jamais s'affirmer gardienne de ses libertés propres et de la liberté des jeunes qui viennent à elle. Certes, nous ne nous sentons pas écrasés par une doctrine d'État. Mais n'est-il pour les esprits d'autres formes de contrainte que celle des dogmatismes philosophiques et politiques ? Le régime d'examens et de concours auquel sont soumis nos jeunes gens n'est-il pas, à sa manière, dangereux pour la liberté des esprits ? La rigidité des programmes et des épreuves ne peut-elle annihiler certains tempéraments vigoureux ?

C'est parce qu'elle est gardienne de la Science que l'Université est gardienne de liberté. Elle doit sans doute aux étudiants les grades qui leur ouvriront les carrières. Mais elle leur doit aussi — comme elle doit à la Science, d'animer en eux l'esprit de recherche et de découverte.

Il nous faut des séminaires de travail, avec des laboratoires et des bibliothèques assez amples pour répondre à l'appel de toutes les curiosités intellectuelles. Et notre éminent ami Jean Perrin l'a bien compris qui, avec une volonté agissante et une souriante ténacité, poursuit depuis tant d'années devant le Parlement et le Gouvernement, l'effort de persuasion qui vient d'aboutir à la création d'un vaste organisme de recherche scientifique. Ainsi ne verrons-nous plus, comme au siècle dernier, un Claude Bernard âgé de trente ans et qu'ont déjà rendu notoire de retentissantes découvertes, s'arrêter découragé par la situation faite aux hommes de science, et se demander s'il n'abandonnera pas la recherche désintéressée pour la pratique médicale.

Ne nous y méprenons donc point : l'œuvre constructive d'un Jean Perrin ne sert pas seulement la France, mais aussi les libertés spirituelles de la jeunesse française.

Toutefois avant la science, nous devons à nos jeunes gens la culture, cette culture générale qui — Condorcet nous l'a fort bien dit — exige un système d'instruction et d'observation mettant à la portée de chacun les moyens de développer les forces de raison qui sont en lui.

Certes, il me plaît de rendre hommage au savoir et au dévouement des maîtres de nos lycées, de nos collèges et de toutes nos écoles, si fermement attachés à la tradition pédagogique française, libérale et humaine. Tout récemment encore, j'ai eu l'occasion d'apprécier leur sens du devoir et leur haute probité morale. Mais nos maîtres travaillent dans des conditions difficiles : grand nombre d'élèves, milieu social mal adapté aux études — équilibre sans cesse rompu entre les diverses disciplines.

Aux problèmes indéfiniment posés, chaque génération tente d'apporter une solution. On ne saurait pourtant dire que la nôtre ait trouvé la sienne.

Comment donc comprendre la culture du jeune Français de 1938? — Les tendances qui le sollicitent sont presque contradictoires.

On nous dit avec raison qu'il n'y a pas de culture sans conscience du passé, que l'homme cultivé est celui qui est capable de se situer dans le temps et de comprendre comment l'humanité qui est en lui, à la fois précieuse et précaire, s'est lentement dégagée des épreuves des temps révolus.

Mais on nous dit aussi que l'homme cultivé est essentiellement celui qui est capable de comprendre son temps, celui dont l'intelligence est adaptée à son temps. Certes la civilisation, dans un pays vieux comme le nôtre, comprend et embrasse tout. Comment ne pas voir aussi qu'à maints points de vue, elle tend à rompre avec le passé? Nietzsche disait : « J'aime le pays de mes enfants, la terre inconnue parmi les mers lointaines. » C'est de cette terre inconnue que l'homme cultivé doit avoir le pressentiment; de cette terre nouvelle du point de vue social, comme du point de vue technique; de cette terre dont l'esthétique, la philosophie, la politique même ne ressemblent point aux nôtres. L'homme cultivé est celui qui sait déchiffrer le monde neuf; c'est celui qui est capable de tirer de la société moderne une interprétation inédite de la place et de l'action de l'homme dans l'Univers.

Interpréter l'homme par son passé, l'interpréter par son présent : deux formules non pas contradictoires, mais si riches au contraire, si pleines de sens et d'intentions qu'il est difficile de les harmoniser. Car plus le temps progresse, plus la science historique élargit sa prise sur le passé, plus il devient difficile de contenir dans des programmes une matière aussi dense; et d'autre part, plus la vie moderne, du fait des techniques comme des relations humaines, devient complexe, moins il est aisé de la faire comprendre aux jeunes hommes, qui pourtant la doivent dominer et maîtriser.

Et cependant il faut former l'homme, forger l'instrument du savoir, ne pas lui offrir des tâches disproportionnées, ni l'accabler sous le poids des connaissances. Humanités classiques, humanités modernes, deux formes de culture sans cesse réclamées, mais qui exigent une pédagogie de plus en plus nuancée, de

plus en plus assouplie, de mieux en mieux adaptée au tempérament de l'enfant et de l'adolescent.

L'enjeu est important, puisqu'il ne s'agit de rien autre que de notre intime mission, celle de préciser et d'affirmer en nous cette double notion de civilisation et de culture que nous avons tant contribué à promouvoir.

Mais il ne suffit pas de prétendre cultiver; encore faut-il choisir le terrain. Et ici se pose et s'impose le problème de l'orientation scolaire, qui lui aussi se montre hérissé de difficultés, mais auquel nous devons d'urgence apporter une solution dans l'intérêt même des enfants, des jeunes gens qui viennent à nous.

C'est au demeurant ce qu'a parfaitement compris le Ministre de l'Éducation nationale lorsqu'il déposa tel projet de loi qui vise à modifier la vieille architecture et à l'adapter aux nécessités et aux possibilités de la vie moderne. On peut, sans doute, en discuter les modalités, mais ce serait manquer à la confiance mise en nous que de ne pas procéder aux réformes indispensables.

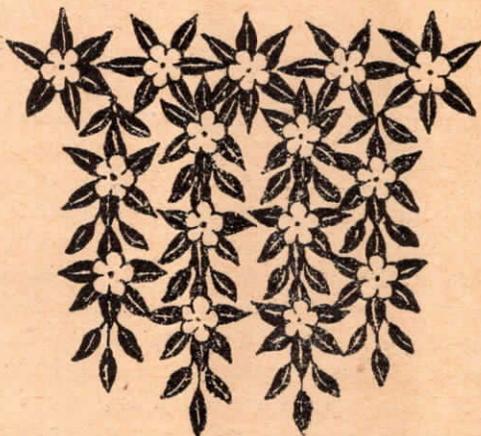
* * *

O jeunes gens, je ne suis pas ici pour redresser le catalogue des embarras dont vos aînés doivent porter la peine. Je veux, au contraire, proclamer que nous devons, nous ces aînés, vos Maîtres, emprunter parfois la sainte impatience de votre âge. Dans la mesure même où nos tâches pédagogiques sont nombreuses et complexes, elles exigent aujourd'hui plus de hâte dans les résolutions. Ne l'avons-nous pas compris, il y a quelques semaines, alors que dans l'angoisse nous attendions d'heure en heure, la décision. Oui, certes, comme l'écrivait Paul Valéry au lendemain de la grande guerre : « Tout n'est pas perdu, mais tout s'est senti périr. Un frisson extraordinaire a couru la moelle de l'Europe... L'oscillation du navire a été si forte que les lampes les mieux suspendues se sont à la fin renversées »... Renversées, mais non pas éteintes. A nous de raviver la flamme, d'en diffuser l'éclat pour accroître les moyens de recherche et d'enseignement, et, s'agissant de la jeunesse française, pour

affirmer une fois de plus qu'en France les cœurs restent bien accrochés.

Messieurs les Étudiants, en vous saluant au seuil d'une nouvelle année universitaire, je vous convie à unir vos forces et vos volontés pour que soient maintenues les grandes traditions de la pensée française.

Et devant vous, je n'hésite pas à faire profession d'optimisme : Par vous la France vivra plus fort, plus haut, plus noblement, et de la modestie de chacun, nous ferons — si vous le voulez bien — l'orgueil nécessaire de la Patrie.





Les Institutions scolaires de l'Indochine.

Le jeu le plus riche et le plus varié d'institutions scolaires, depuis la petite maternelle des villes et la modeste école de village jusqu'aux Facultés de droit et de médecine d'Enseignement supérieur et à la grande École française d'Archéologie extrême-orientale; plus de 500.000 élèves et étudiants de tous âges et de toutes races fréquentant assidûment ces écoles, tous possédés d'une avidité de savoir et pleins, pour les maîtres qui leur dispensent les bienfaits de l'instruction, d'une révérence que l'on aimerait rencontrer au même degré dans notre population scolaire de France; un personnel de 12.000 maîtres de tous ordres, généralement bien préparés à leur tâche professionnelle, pénétrés du sentiment de leur mission éducatrice et animés d'un zèle qui ne marchand jamais l'effort; l'institution tout entière douée d'une souplesse, d'une puissance d'adaptation et de renouvellement, d'une ardeur et d'une jeunesse de vie singulières; telle est l'œuvre étonnante, admirable et presque inconnue des Français, même des spécialistes de l'éducation, que quelques bons Français ont accomplie en Indochine en l'espace de vingt-cinq ou trente ans. Œuvre qu'il faut connaître parce qu'elle nous fait le plus grand honneur et qu'elle témoigne éloquentement de notre faculté d'organisation dans le plan des choses de l'esprit.

Elle est d'autant plus méritoire qu'elle était plus complexe et hérissée de difficultés nombreuses et non seulement diffé-

rentes, mais même contraires. D'abord, on ne pouvait pas, comme dans presque toutes nos autres possessions ou colonies, l'édifier de toutes pièces et sur un terrain neuf. L'Indochine est un pays de vieille culture. Personne n'ignore que l'Annam est la terre par excellence des lettrés. Il existait dans le pays des écoles nombreuses, façonnées par les siècles, héritières des plus vieilles traditions, jouissant de la considération des familles et répondant à leurs goûts. Il fallait en tenir compte, les conserver tout en les adaptant aux institutions nouvelles. Surtout le système devait satisfaire à une prodigieuse diversité ethnique, historique, linguistique, religieuse et même climatique. Le mot *Indochine*, dont nous nous servons pour la commodité du langage, risque de nous induire en illusion. En confondant sous le même vocable les régions et les populations les plus diverses, il leur donne une unité qu'elles n'ont pas. L'expression *Union indochinoise*, généralement usitée là-bas, est bien plus exacte et proche de la réalité. L'Indochine est, géographiquement, non une région, mais la juxtaposition de régions, plus exactement de zones fortement contrastées. Rien n'est plus différent d'aspect, de climat, de sol, de productions, de conditions de vie que les grandes plaines inondées et les deltas de la Cochinchine et du Tonkin d'une part, d'autre part les montagnes du haut Tonkin, du Trân-Ninh laotien et de la chaîne annamitique; il n'y a rien de commun entre l'immensité plate, brûlante, tropicale de la cuvette cambodgienne et les coteaux modérés, la verdure, la douceur du moyen Annam. Bien plus grande encore est la diversité des populations. Dans cette sorte de cul-de-sac de l'Asie, toutes les races se sont poursuivies, affrontées, combattues, successivement victorieuses et vaincues, tantôt se mêlant, tantôt se réfugiant dans les hautes régions isolées, chacune conservant ses coutumes, ses mœurs, sa religion, sa langue, Annamites, Khmers, Thaïs, Chams, Mans, Meos, Muongs, Lolos, Moïs, sans compter les Chinois et, depuis cinquante ans, les Français. Ajoutons que, pour compliquer encore les données du problème, l'organisation politique de l'Union indochinoise est un système composite qui laisse à chacun des cinq États qui la constituent la plus grande liberté de gouvernement, d'administration, de budget. L'Annam, protectorat que gou-

verne un empereur, assisté d'un Résident supérieur français, n'a rien à voir avec la Cochinchine, colonie administrée directement par un gouverneur, ni même avec le Tonkin, que régit un Résident supérieur par délégation de l'empereur d'Annam, ni avec le Laos, mi-protectorat, mi-colonie, ni même enfin avec le Cambodge, bien que le régime de protectorat y soit, dans sa structure, sensiblement le même qu'en Annam. On voit tout de suite la complexité du problème. Il ne pouvait être question de transporter purement et simplement en Indochine les institutions scolaires de la France. Il fallait utiliser les écoles existantes en les améliorant, en créer de nouvelles, choisir, adapter, diversifier et cependant organiser un système suffisamment cohérent. Nous essaierons de montrer que la richesse nuancée et élégante de la solution n'est point inégale à la complexité du problème.

Ce n'est pas d'un seul coup et suivant un plan d'ensemble initial qu'a été élevé un si vaste et si riche édifice scolaire. On a procédé par efforts successifs, par développements et retouches, et il ne serait pas difficile de retrouver dans telles parties de la construction la trace des doctrines successives et des étapes de notre colonisation. Ce serait assurément une étude intéressante à faire que l'histoire des institutions scolaires de l'Indochine. Elle vérifierait une fois de plus la loi de Cournot, selon laquelle l'histoire scolaire reproduit, à peu de choses près et avec un léger retard, la marche de l'histoire politique et sociale. Mais tel n'est point notre objet. Nous aurons rempli notre tâche si nous avons réussi à tracer un tableau exact, complet quoique sommaire, de l'institution scolaire telle qu'elle fonctionne présentement en Indochine.

I

L'École française d'Extrême-Orient.

Ab Jove principium. Nous commençons par le sommet, l'École française d'Extrême-Orient. On pourra s'étonner de nous voir ranger au nombre des institutions scolaires une École qui n'est pas d'enseignement, mais bien plutôt un établissement de science pure. Notre exposé suffira, croyons-nous, à justifier notre point de vue et permettra de constater une fois

de plus que les recherches désintéressées ont souvent une efficacité pratique et une portée plus grandes que la poursuite étroite d'une utilité immédiate.

L'École Française d'Extrême-Orient est de création récente. Elle date du début du xx^e siècle; c'est un décret de 1901 qui a établi sa charte, sur le modèle des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome. L'Institut Français d'archéologie orientale du Caire, le dernier né, a été établi sur le même type. Toutes ces Écoles se composent d'un Directeur, et de membres ou pensionnaires, en petit nombre, les uns temporaires, les autres permanents. En ce qui concerne l'École Française d'Extrême-Orient, il y a trois membres permanents, choisis parmi les membres temporaires dont l'activité et les découvertes scientifiques ont été les plus remarquées, des membres temporaires nommés pour un an, mais renouvelables d'année en année, sur l'avis et sous le contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle comprend enfin cinq conservateurs ou inspecteurs des monuments historiques des diverses régions, Angkor, Cambodge, Tonkin, Annam, Champa, Laos.

Bien que l'École Française d'Extrême-Orient ne soit pas une institution enseignante, pas plus que ses aînées d'Athènes et de Rome et sa cadette du Caire, il lui est arrivé de donner certains cours spéciaux; mais elle est essentiellement un Institut de recherches historiques, archéologiques et philologiques sur les civilisations d'Indochine et des autres pays d'Extrême-Orient : Inde, Chine, Japon, Insulinde. Comme les autres grandes Écoles, elle fait surtout, sinon exclusivement, œuvre de science pure.

Ce qui la distingue de ses sœurs, c'est d'abord et surtout que le champ de son activité appartient à la France. Et cela change tout. En Italie, en Grèce, en Égypte, nos Écoles françaises ne peuvent fouiller que les concessions qui leur sont octroyées par les gouvernements respectifs. Elles sont en concurrence, non seulement avec les archéologues locaux, naturellement et légitimement désireux d'exercer leur droit de propriété, mais aussi avec les Écoles et missions étrangères, anglaises, américaines, allemandes. Leurs trouvailles, statues, objets d'art, monuments, inscriptions, etc., restent propriété de la nation où ils ont été

découverts et vont enrichir ses musées. L'école française d'Extrême-Orient, au contraire, a pour domaine toute la terre d'Indochine, sans partage. Elle est seule à exploiter en toute propriété ce trésor immense.

Et quel trésor! Étrange, mystérieux, venu des profondeurs des âges. L'Indochine est un très vieux pays, dont la longue histoire est écrite dans les manuscrits des bibliothèques, les stèles des temples, les piliers des ruines. Par delà même les traditions écrites, l'existence de plus anciens peuples émigrés se manifeste dans l'extrême variété des races et des idiomes de la péninsule et chaque jour les fouilles font sortir du sol des outils de pierre polie, des instruments de bronze, des parures de coquillages, témoins des premiers jours de la civilisation. Ce qui frappe le plus les yeux, ce sont les temples innombrables et immenses dont un art à la fois traditionnel et inspiré a couvert le sol et qui gisent ensevelis dans la farouche étreinte de la forêt tropicale. Tous ces vestiges sont restés longtemps inconnus de l'Occident. On ne trouve à leur sujet que deux mentions brèves relatives à Angkor dans les récits de voyage d'un dominicain espagnol du commencement du xvii^e siècle, et d'un missionnaire français de la fin du même siècle. Puis plus rien. Le silence et l'oubli retombent sur les mondes morts.

Survient la France, dans la seconde moitié du dernier siècle. En prenant l'Indochine sous sa protection, elle assumait la charge d'exhumer et de conserver tous ces vestiges d'un grand passé. C'est à cette fin que travailla d'abord une suite de missions temporaires et itinérantes de Doudart de Lagrée et Francis Garnier, Louis Delaporte, Étienne Aymonier, Auguste Pavie, puis, de façon méthodique et permanente, dès le début du xx^e siècle, l'École Française d'Extrême-Orient.

Avec quel succès, même le grand public ne l'ignore plus. Les admirables collections du Musée Guimet, qui cependant ne sont qu'un petit échantillonnage des découvertes innombrables faites au cours de cinquante ans de travaux assidus et aussi la reconstitution, à échelle réduite, pour l'Exposition coloniale de 1931, de la merveille d'Angkor Vat, lui en ont donné tout au moins une vague idée. L'œuvre accomplie est immense, prodigieuse. C'est la résurrection d'une longue et

brillante phase de l'humanité jusqu'alors ignorée. Les bons ouvriers de cette tâche magnifique s'appellent Louis Finot, Alfred Foucher, Léonard Arousseau, Paul Pelliot, H. Parmentier, Carpeaux, Ed. Huber, H. Maspero, G. Cœdès, V. Goloubeff, pour n'en citer que quelques-uns. Ils ont exploré avec ardeur toutes les parties de leur immense domaine, histoire, épigraphie, linguistique, art, archéologie. Ils n'ont pas seulement fouillé et mis au jour une quantité immense de monuments, œuvres d'art, écrits, vestiges de toutes sortes; ils les ont restitués, interprétés, replacés dans leur cadre, conservés, constitués en collections, réunis dans des Musées modèles.

L'instrument essentiel du travail de l'École est sa bibliothèque. Elle comprend un fonds européen formé par les ouvrages sur l'Indochine imprimés dans toutes les langues européennes, un fonds chinois constitué et accru principalement à la suite des missions remplies en Chine par plusieurs membres de l'École et qui est de beaucoup le plus riche du monde, un fonds annamite très abondant constitué par des ouvrages d'une insigne rareté, des copies de textes officiels faites sur les originaux de la Bibliothèque impériale de Hué, nombre de coutumiers de villages et de brevets décernés par les empereurs d'Annam aux génies locaux, etc., un fonds japonais très riche de plus de 10.000 volumes, sans parler de manuscrits d'un prix inestimable chinois, annamites, japonais, cambodgiens, laotiens, siamois, tai, chams, birmans, môn, lolo, battak, etc.... et enfin une collection de près de 20.000 estampages d'inscriptions extrême-orientales de toutes sortes qui constitue un instrument de travail unique.

Le classement, la conservation, la présentation des pierres, sculptures, objets d'art exhumés ou acquis sont assurés dans des musées locaux au nombre de cinq : le Musée Albert Sarraut de Phnom Penh, consacré à l'art khmer, le Musée de Tourane à l'art cham, le Musée Khai-dinh de Hué à l'art annamite, le Musée Blanchard de la Brosse de Saïgon et le grand et très beau Musée d'Hanoï, installé de la façon la plus moderne dans un magnifique bâtiment neuf et qui possède de très riches collections de tous les arts de l'Extrême-Orient, chinois, japonais,

birman, siamois, thibétains, etc., sans compter une belle section numismatique et une section préhistorique qui comprend les spécimens les plus variés de l'industrie néolithique et de l'âge du bronze en Indochine. Tous ces Musées, à la tête de chacun desquels est préposé un conservateur, fonctionnent sous le contrôle scientifique de l'École Française.

La partie la plus frappante et en quelque sorte la plus spectaculaire de l'œuvre de l'École Française, c'est celle des fouilles, de la restauration et de la conservation des monuments historiques. Le sol du Cambodge et celui du Centre Annam sont couverts d'une extraordinaire profusion de monuments, temples, pagodes, villas, chaussées, bassins, dont beaucoup sont ensevelis et comme étouffés dans les ramures et les racines innombrables de ce Briarée aux cent bras qu'est la forêt tropicale. Ces ruines prodigieuses, dont plus d'un millier ont été explorées, étudiées, déblayées, classées comme monuments historiques, ont un aspect extraordinaire, unique. Quelques-unes ont été complètement dégagées, telles Angkor Vat, le Bayon aux cinquante et une tours, le Phnom Bakheng, etc., afin de permettre la vue d'ensemble. D'autres, le plus grand nombre, ont été seulement rendues accessibles, mais demeurent à moitié engagées dans leur gangue forestière. C'est le fromager qui est l'arbre des ruines, au tronc gris pâle et moucheté. La graine déposée par le vent au sommet d'une tour, d'une terrasse, d'un fronton a poussé peu à peu ses racines à travers ou par dessus les pierres jusqu'au sol, tantôt désagrégeant les murailles, tantôt au contraire les maintenant et les consolidant; devenues énormes, ces racines plongent dans le sol nourricier, telles de grandes colonnes qu'on ne distingue plus des colonnes de grès des portes et des tours, et qui forment avec elles une architecture étrange à laquelle ont collaboré l'homme et la nature et qui, recouverte par la voûte épaisse des verdure, étouffe dans l'atmosphère chaude, moite, fiévreuse, immobile de la forêt. L'impression est saisissante, mélange de grandeur et de mystère, de Vie puissante et de Mort, que rendent sensible aux yeux le sourire éternel et énigmatique et les yeux obliques des Lokeçvaras, des Bramas et des dansantes Apsaras. Ajoutez le monde

vivant des sculptures, éléphants, lions, nâgas colossaux, Géants, prêtres, rois, grands, menu peuple, qu'on ne sait quel magicien souverain a d'un geste arrêtés et endormis dans leur attitude sur les terrasses, les frontons, les frises, les bas-reliefs où ils s'agitaient. Nulle part ailleurs les ruines n'offrent un aspect aussi formidable et hallucinant. Ces merveilles, autrefois enfouies et isolées au milieu d'une brousse inextricable, l'École Française d'Extrême-Orient les a non seulement produites au jour, mais rendues facilement accessibles par un excellent réseau de routes automobilables.

Si grande et si féconde qu'ait été son activité, il s'en faut que l'exploration soit terminée. Le seul groupe des ruines dites d'Angkor forme un carré de plus de cent kilomètres de côté. Mais il existe d'autres groupes disséminés dans l'immense forêt cambodgienne. Au moment où je quittais l'Indochine, M. Victor Goloubeff, membre permanent de l'École Française, un des meilleurs et des plus heureux fouilleurs d'Angkor, a bien voulu m'avertir de l'heureux succès d'une prospection par avion qu'il venait de faire. Les plus anciens monuments Khmers connus remontent au VIII^e siècle de notre ère (le temple d'Angkor Vat est du XII^e). Or, au cours de fouilles effectuées il y a une dizaine d'années dans la forêt de Sambor, à vingt-cinq kilomètres au nord-est de Kompong-Thom, M. Goloubeff avait découvert une belle inscription sanscrite de l'an 627, sous le règne du roi Içanavarman I^{er}, où il était fait allusion à la fondation par ce roi d'une grande ville, capitale des Khmers, dans le voisinage des fameux temples de Sambor Prei-Kuk. Cette ville, ensevelie dans la forêt impénétrable, comment en retrouver l'emplacement? L'exploration par le défrichement de la forêt eût exigé des efforts et des dépenses considérables, sans résultat peut-être. La prospection photographique par avion a permis de reconnaître, à cinq ou six kilomètres ouest du village de Sambor, le tracé régulier d'une enceinte carrée de terre paraissant correspondre à une superficie d'environ trois kilomètres de côté. Plus des deux tiers de l'enceinte sont envahis par une végétation épaisse; mais du côté ouest et sur une petite partie du côté nord subsistent très nets des fossés encore remplis d'eau. Enfin, à l'intérieur de l'enceinte on distingue des bassins

artificiels et un vaste réservoir ou barai. Nul doute qu'il ne s'agisse de la première capitale khmer, fondée par Içanavarman I^{er}. Qui sait ce que réserveraient les fouilles de ces ruines? Sans doute la connaissance précise de tout un siècle de l'époque dite prékhmer, appellation vague donnée à un âge sur lequel on ne sait que bien peu de choses. Peut-être même ces fouilles nous livreraient-elles le secret des origines du peuple et de la civilisation khmers. Mais il faudrait qu'elles fussent menées de façon méthodique et exhaustive. Le budget de l'Indochine supporte la lourde charge de la conservation et de l'entretien de tout ce magnifique passé. Jamais la France n'a contribué à cette grande œuvre d'histoire humaine. Elle s'honorerait par un geste une fois fait qui témoignerait aux yeux des populations indochinoises de l'intérêt qu'elle attache à la meilleure connaissance de leur histoire ainsi que de sa sympathie pour les efforts désintéressés de nos savants.

Toute cette activité si riche et si diverse de l'École française d'Extrême-Orient s'exprime dans plusieurs séries de publications bien connues et appréciées du public savant du monde entier. D'abord le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, analogue à celui des Écoles françaises d'Athènes, de Rome et du Caire, publication périodique qui contient les travaux des membres de l'École, des correspondants et collaborateurs. Il constitue la source d'information de beaucoup la meilleure et la plus abondante pour l'étude scientifique de l'Asie orientale. Histoire, géographie, législation, coutumes, épigraphie, archéologie, art, littérature, religion, numismatique, linguistique, etc., il n'est pas de branche de la science du passé humain qui ne figure dans ce *Bulletin* vivant et touffu. Une deuxième série, intitulée *Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, comprend les ouvrages, qui, par leur importance, leur étendue ou leur nature, ne rentrent pas dans le cadre du *Bulletin*; on y trouve des livres de premier ordre d'Henri Cordier, de Parmentier, d'Alfred Foucher, d'Édouard Chavannes, etc., devenus classiques. Une troisième série intitulée *Bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient* est réservée à des manuels; ceux de Victor Henry, *Précis de gram-*

naire pâlie et *Éléments de sanscrit classique*, sont les meilleurs qui existent en la matière. Une quatrième série, de grand format et richement illustrée, appelée *Mémoires archéologiques publiés par l'École Française d'Extrême-Orient*, est consacrée à la description détaillée des monuments les plus importants du patrimoine archéologique indochinois. On y remarque surtout la magnifique description, en plusieurs volumes in-4°, du temple d'Angkor-Vat. Enfin l'École Française a ouvert encore, depuis six ans, une cinquième série, dans laquelle elle se propose de publier les *Textes et Documents sur l'Indochine* les plus importants et dont l'influence ne peut manquer d'être considérable.

* * *

Car, si utile, si riche en résultats éclatants, si glorieuse pour la science française que soit cette admirable activité de l'École Française d'Extrême-Orient, elle n'est cependant que l'un des aspects, le plus frappant certes, mais non peut-être le plus profond ni le plus étendu ni le plus fécond de son influence. Les conséquences indirectes et à longue portée de cette résurrection par nos savants d'un long et brillant passé sont d'une importance et d'une utilité politiques, sociales, humaines devant lesquelles l'intérêt supérieur et désintéressé de la science ne peut pas ne pas céder, si haut qu'on le place. On a dit très justement que le résultat le plus considérable de la fameuse expédition d'Égypte n'était pas celui qu'obtinrent les victoires des soldats de Bonaparte, mais la découverte faite de l'Égypte ancienne par cette Commission des Sciences et des Arts dont s'était fait accompagner le jeune Général et qui a exposé ses découvertes dans cet admirable monument que sont les vingt et un gros volumes intitulés *Description de l'Égypte*. Là en effet est la source commune d'où sont sorties non seulement toute l'Égyptologie du XIX^e et du XX^e siècle, mais encore la renaissance ou, si l'on préfère, le réveil d'une très vieille nation ensevelie dans ses bandelettes et qui, à la voix de Méhémet-Ali et de ses successeurs, s'est redressée pour vivre de nouveaux destins. C'est un mouvement analogue, avec les différences de races, de climats, de civilisations, que l'on voit se produire

actuellement parmi les peuples d'Indochine, mouvement dont l'origine est, à n'en pas douter, l'exhumation éclatante par l'École Française de l'antique civilisation et de la longue histoire des Khmers, des Chams, des Annamites. Les mêmes causes engendrent les mêmes effets. La marche des idées, des sentiments, des actes est toujours et partout la même.

Comment les meilleurs et les plus cultivés des Français d'aujourd'hui en Indochine, ceux qui sont placés aux leviers de commande de notre action civilisatrice, pourraient-ils, sachant exactement ce que sont ces Indochinois avec lesquels ils vivent et travaillent, se comporter de la même manière que les Français de la conquête ou du temps du gouvernement des Amiraux, qui ne les connaissaient pas ni ne se souciaient de les connaître? Les premiers pionniers de l'occupation, croyant n'avoir affaire qu'à des populations de bas niveau, ne pouvaient que les traiter comme telles, par la domination et le gouvernement direct. Mais les Français d'aujourd'hui savent tous, grâce aux travaux de l'École Française d'Extrême-Orient, que ces Cambodgiens sur la terre et au milieu desquels ils vivent, sont les descendants authentiques et les continuateurs de ce grand peuple khmer qui élevait à ses Dieux ces temples magnifiques, étonnement et admiration des hommes d'aujourd'hui. Ils savent que les populations chams dont les îlots survivent au Cambodge, en Cochinchine et dans le Sud Annam, sont les héritiers d'un grand peuple, grand par sa puissance matérielle, puisque pendant plus de dix siècles l'Empire du Champa s'étendait sur tout l'Annam actuel, mais grand aussi par l'éclat d'une riche civilisation, dont les restes, temples, statues, pièces d'orfèvrerie ont une vie et une fierté d'accent qui les apparentent à l'art de notre moyen âge français. Et ils connaissent aussi l'histoire vingt fois séculaire de ces Annamites qui, après avoir pendant dix siècles subi la tutelle politique, administrative, intellectuelle de la Chine, se sont affranchis de cette domination et ont porté, vague après vague, sur la plus grande partie de la terre indochinoise, leur activité laborieuse et colonisatrice, au point d'y former aujourd'hui un grand peuple homogène de dix-huit millions d'âmes.

Ainsi éclairés, ils se sont appliqués avec intérêt et sympathie

à mieux observer les héritiers d'un si grand passé avec lesquels ils sont appelés à vivre. Et ils ont constaté que si ces peuples sont déçus de leur puissance, ils ne le sont ni de leur civilisation ni de leur culture. Les meilleurs de leurs représentants offrent aux yeux qui savent voir des types de la plus haute et de la plus fine humanité. Et comment expliquer autrement que par une longue hérédité de culture et d'aptitudes les succès que remportent dans nos Universités les jeunes Annamites et Cambodgiens qui viennent achever leurs études supérieures en France (le premier des agrégés de mathématiques du concours de 1936 n'était-il pas un Annamite?) et cet appétit de savoir, cette application aux études, cette révérence pour les maîtres, dispensateurs des bienfaits des connaissances, qualités si répandues dans toutes les écoles indochinoises et qu'on voudrait bien trouver au même degré chez nos écoliers français?

Le premier effet de cette connaissance plus exacte et plus profonde que nous avons faite des populations indochinoises a été de transformer notre politique, notre administration, nos dispositions, notre comportement à leur égard. Le régime de l'Indochine tend à devenir, est déjà devenu une collaboration, une association entre deux peuples dont le but commun est la prospérité du pays dans la paix, association qui n'est pas inscrite seulement dans la charte politique que nous avons donnée aux diverses populations de l'Indochine, mais qui encore et surtout se manifeste par la loyauté, la bonne volonté, l'esprit de désintéressement et de large humanité avec lequel nous l'appliquons chaque jour.

L'exhumation du passé indochinois par l'École française a opéré sur les Indochinois eux-mêmes une transformation toute différente, mais non moins profonde. Il est assez difficile de bien savoir ce qu'ils pensent de nous, à cause de l'extrême mobilité de leur pensée et aussi parce qu'ils se refusent, par pudeur ou par politesse, à exprimer leurs idées secrètes. La première attitude qu'ils adoptèrent, au temps de l'occupation, fut, comme il était naturel, de résistance et de farouche isolement, celle d'un vaincu devant son vainqueur. Peu à peu cependant, quand ils nous eurent éprouvés et nous connurent traitables et

humains, cette raideur se détendit, ils se rapprochèrent de nous et, soit par instinct d'imitation, soit par engouement pour la nouveauté, soit par sens pratique, pour obtenir des places, soit par attrait sincère vers la culture et la civilisation occidentales ou plutôt pour toutes ces raisons mêlées et se renforçant l'une l'autre, ils se mirent à nous copier, et rejetant leurs coutumes, leurs mœurs, leurs idées, leur vieille culture et jusqu'à leur langue, n'eurent plus qu'un but, s'eupéaniser. « Même chose France », telle fut leur devise. On voit tout de suite le danger. Une civilisation n'est pas un vêtement qu'on endosse, mais une manière profonde de penser, de sentir, d'être. En se détachant de leur milieu originel, de la foi et des traditions de leurs ancêtres, ils n'ont pu s'attacher par des liens solides à notre culture française. Ils ont flotté sans principe d'action, sans idées motrices, sans boussole. Ils ont été comme désaxés, en proie au trouble et à l'inquiétude et dans un grand désarroi.

Par malheur cet élan inconsidéré vers l'Occident se produisait au moment où nos Français d'Indochine se penchaient avec curiosité et sympathie sur le passé et l'âme des peuples indochinois et s'appliquaient à respecter et maintenir leurs usages, leurs idées, leur propre civilisation. Si bien que par l'excès même de nos sympathies les uns pour les autres nous risquions de dépasser le point de rencontre et de nous manquer. C'est ici que sont intervenus à point les travaux de l'École Française d'Extrême-Orient. En ressuscitant devant les yeux des populations indochinoises leur lointain passé, leur culture, leur belle civilisation, elle les a rattachées à leur histoire et à leur sol et leur a donné l'envie et fourni les moyens de vivre selon leur ligne, elle a relevé leur confiance en eux-mêmes, elle leur a rendu l'équilibre de l'esprit. Elle leur a apporté, en les révélant à eux-mêmes, l'élément essentiel d'un nationalisme modéré et pragmatique qui tente d'allier sans heurt le présent au passé et dont l'Empereur d'Annam a donné l'exacte formule quand il l'appelait « une politique de rénovation qui doit adapter les institutions millénaires de ce pays aux aspirations des générations modernes, pour le bien du peuple et celui de la jeunesse ». Pour atteindre ce résultat, ce n'est pas trop que la collaboration confiante, amicale des deux peuples, des deux civilisations

que l'histoire a appelés à vivre côte à côte sur la même terre.

Et ainsi se trouvent facilitées la recherche et la découverte de la solution de ce que l'on pourrait appeler le grand problème humain de l'Indochine. En effet, il n'y a en Indochine qu'un problème essentiel, un problème unique dont tous ceux qui se posent sur cette terre ne sont que des aspects partiels et des formes particulières et qui consiste en ceci. Deux peuples riches de passé, de civilisation, de culture sont ici en face l'un de l'autre : deux mondes, la petite Europe et l'immense Asie. Pour la première fois dans l'Histoire on voit se confronter sur une même terre, pour une œuvre pacifique de civilisation et d'humanité, deux grandes civilisations plus de deux fois millénaires, deux systèmes complets et deux méthodes de pensées, deux types de vie et de sagesse humaines; Bouddha et Confucius sont en face de Socrate et de Descartes. L'Occident analyste, dynamique, constructeur et l'Orient contemplatif, mystique, traditionaliste, qui pendant la durée des siècles avaient suivi chacun leur route sans se connaître, tout au moins sans s'influencer l'un l'autre, viennent aujourd'hui s'aborder et cherchent à se comprendre. Rencontre pathétique, dans laquelle est engagé tout l'avenir de l'humanité. Sont-ils condamnés à s'affronter et se combattre éternellement? Ou l'un des deux doit-il finir par absorber l'autre? Ou enfin un accord est-il possible entre l'intelligence active, industrielle, organisatrice de l'Occident et la sagesse mystique et sereine de l'Orient, accord qui retiendrait de chacun des deux types d'humanité ses éléments les meilleurs pour en composer un homme nouveau, plus riche et plus complètement humain? Là est le grand, le seul problème, qui contient tous les autres. L'École française d'Extrême-Orient, en ressuscitant par ses admirables travaux les vieilles civilisations extrême-orientales, n'a pas seulement précisé et solidement établi les données du problème; elle a encore et surtout montré la voie où se trouve la solution, savoir une collaboration loyale et confiante entre deux associés qui se connaissent bien, s'apprécient et travaillent du même cœur à une œuvre de progrès, de bien-être et d'humanité.

Tant il est vrai, comme on l'a dit souvent, comme on ne saurait trop le répéter, que les recherches et les grandes découvertes de la science désintéressée sont celles dont la portée et l'efficacité pratiques importent le plus au bonheur des hommes.

II

L'Enseignement Supérieur.

Ne nous attardons pas longtemps à l'Enseignement supérieur d'Indochine. Par sa nature, l'Enseignement supérieur est partout sensiblement le même. Celui d'Indochine n'a rien ou à peu près rien d'indochinois et ne diffère pas de celui de nos Universités métropolitaines. Il est constitué par l'Université d'Hanoï. Fondée en 1917, elle forma tout de suite les plus hautes ambitions et, pour mériter son nom, aspira à l'universalité des enseignements. Elle créa une série nombreuse d'Écoles, École de Médecine, École vétérinaire, École de Droit et d'Administration, École de Pédagogie, École d'Agriculture et de Sylviculture, École des Travaux Publics, École de Commerce, École des Beaux-Arts. C'étaient là, on le voit, des institutions très disparates et de valeur inégale. Plusieurs de ces Écoles sont mortes d'elles-mêmes. Il ne reste plus aujourd'hui pour constituer l'Université d'Hanoï que trois grandes Écoles, Médecine et Pharmacie, Droit, Beaux-Arts.

L'École de Médecine et de Pharmacie est une École de plein exercice à laquelle est rattaché un enseignement du P. C. B. et qui présente la même organisation et les mêmes caractères qu'une Faculté de France. Elle conduit ses étudiants jusqu'au doctorat. Elle compte 200 étudiants répartis sur sept années. L'enseignement est donné par des professeurs dont six sont agrégés et les autres choisis parmi les personnalités médicales les plus marquantes. Ses cliniques, de construction toute récente, et l'Institut d'anatomie, tout neuf, sont remarquablement aménagés et font l'admiration des spécialistes.

L'École supérieure de Droit, elle aussi, a toutes les caractéristiques d'une Faculté française. Elle donne les enseignements

des trois années de licence, plus une quatrième année consacrée aux études du droit et de l'économie de l'Indochine. Leur dernière année d'études juridiques, sanctionnée par le doctorat, les étudiants la doivent venir faire en France. L'École compte 377 étudiants. L'Enseignement est donné par huit professeurs, presque tous agrégés de la Métropole.

Moins florissante, médiocrement installée, incertaine en son dessein, très inégale en ses résultats est l'École des Beaux-Arts. Elle comprend quatre ou cinq années d'études suivant les sections (architecture, peinture et sculpture, arts appliqués). Son effectif est de 50 élèves. Mais il est inutile d'insister sur son organisation actuelle, qui est en voie de transformation complète.

On est au premier abord assez étonné que, s'agissant de créer un Enseignement supérieur dans un pays neuf comme l'Indochine, ce soit par les Écoles supérieures de Médecine et de Droit que l'on ait commencé. A la réflexion nous en découvrons assez vite les raisons. D'abord des préoccupations d'ordre politique. Il importait de montrer la volonté de la France d'appliquer les Traités de Protectorat. La meilleure preuve et la plus sensible aux Indochinois qu'on pouvait leur en donner était de former les cadres d'une administration indigène et plus spécialement des chefs de circonscription; c'est à quoi pourvoyait la création de l'École supérieure de Droit et d'Administration, forme première de l'École supérieure de Droit actuelle. D'autre part, il est évident que les études médicales, par leur utilité immédiate et éclatante, par le soulagement qu'elles apportent aux maux physiques des individus, ne pouvaient qu'être très favorablement accueillies par les populations indochinoises. A ces préoccupations d'ordre politique se joignaient des soucis immédiats et pressants d'administration; il s'agissait pour les gouverneurs et résidents supérieurs de se procurer au plus tôt et au mieux des Indochinois pourvus de certaines connaissances juridiques et aptes à occuper des places d'interprètes, de secrétaires, d'agents de liaison, etc., etc. A ces besoins, plus pressants au début, mais en quelque sorte permanents pourvoient suffisamment, on peut même dire largement les Écoles supérieures de Médecine et de Droit sous

leur forme actuelle. Il semble que pour le moment il n'y ait pas lieu de les modifier ni de les développer. Peut-être même pourrait-on se demander s'il n'y aurait pas un intérêt d'ordre supérieur à engager les étudiants en médecine à venir, comme leurs camarades du Droit, faire dans une Université de France leur dernière année d'études. J'ai cru remarquer que les jeunes médecins indochinois qui ont fait ou achevé leurs études dans une faculté de médecine de la métropole jouissent d'une plus grande considération auprès de leurs collègues français et de leurs compatriotes et que d'autre part ils conservent un vif souvenir des grands professeurs dont ils ont suivi l'enseignement et qu'ils en aiment davantage la France.

Si cependant on se trouvait sur un terrain vierge, il ne semble pas douteux que c'est la création d'une Faculté des Sciences qui devrait être la première envisagée. S'il est une institution d'Enseignement supérieur qui puisse rendre des services éminents à l'Indochine, à quelque point de vue que l'on se place, aussi bien à celui de la formation de l'intelligence indochinoise qu'à celui de la science pure ou encore à celui du développement économique du pays, c'est assurément une Faculté des Sciences.

D'abord, il est clair qu'une Faculté des sciences serait la plus propre à donner aux étudiants annamites et cambodgiens le genre de culture qui peut le mieux les écarter de ces vaines idéologies, de cette inquiétude d'âme auxquelles, pour les motifs et en raison des circonstances que j'exposais plus haut, ils sont particulièrement enclins. Les études scientifiques tiennent les esprits au contact des faits, les mettent aux prises avec les réalités, les forment aux méthodes de précision et de rigueur.

D'un autre côté, si, comme il serait naturel de le faire, c'était dans la direction des sciences expérimentales que s'orientaient l'organisation et le développement de la Faculté des sciences, il y a gros à parier qu'elle ne tarderait pas à produire des travaux d'un intérêt considérable et à faire les plus utiles et les plus rémunératrices découvertes. L'Indochine n'est certes pas une terre inconnue. Elle est très loin cependant d'avoir été

méthodiquement et complètement prospectée, et il est certain que cette terre admirablement riche recèle encore bien des ressources naturelles que nous n'avons pas su exploiter ni même voir. Sans doute il existe en Indochine un certain nombre de services de recherches (commissions, offices, etc...) tels l'Institut Pasteur, l'Institut du Radium, l'Institut Océanographique, l'Institut des Recherches Agronomiques, l'Office du Riz, le Service géographique, le Service géologique, etc... Sans méconnaître les résultats obtenus, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre de ces organes ne vivent qu'au ralenti (l'Institut océanographique, par exemple, qui dispose de vastes laboratoires et de logements, n'a jamais eu depuis sa création ses installations occupées). Surtout, ils sont dispersés, isolés; ils ne peuvent se prêter un mutuel appui. Un travail n'est productif que s'il est organisé. Ce qu'il faut à l'Indochine, c'est une activité scientifique permanente et continue qui émane tout entière d'un foyer central et qui, en se divisant en divers rayons, fasse l'exploration méthodique et établisse l'inventaire complet des richesses géologiques, des productions végétales, de toute la faune d'une région aussi variée que privilégiée.

Inventaire n'est pas assez dire. Il est de toute vraisemblance qu'une Faculté des Sciences indochinoise, aussitôt créée, ne tarderait pas à proliférer en Instituts spécialisés dont chacun concentrerait son effort de recherche sur un des points vitaux. Personne ne peut prévoir exactement dès aujourd'hui quels Instituts devraient ainsi être créés. Si l'on pouvait le dire, c'est que la prospection de toute l'Indochine serait terminée et les découvertes faites. Mais on imagine aisément ce qui se passerait d'après ce qui s'est passé dans nos Facultés des sciences métropolitaines. C'est ainsi, par exemple, que la Faculté des sciences de Grenoble, proche des chutes d'eau génératrices d'énergie électrique, a créé un Institut électrotechnique dont les travaux, bien connus dans le monde savant, ont permis de développer de façon remarquable l'équipement industriel de toute la région dauphinoise. C'est ainsi encore que la Faculté des Sciences de Bordeaux a créé, il y a déjà plus de vingt ans, un Institut du Pin dont les découvertes ont très notablement

accru la production et la valeur commerciale de la résine des Landes. Une Faculté des Sciences indochinoise pourrait être amenée à créer un Institut de l'Hévea, peut-être un Institut de l'Étain, que sais-je encore? De quelles richesses nouvelles de tels Instituts ne seraient-ils pas appelés à doter l'Indochine?

J'ajoute enfin — et c'est une considération qui n'est pas négligeable — qu'une Faculté des Sciences serait l'institution scolaire la plus propre à assurer le rayonnement de la culture française dans les pays d'Extrême-Orient et à attirer à l'Université Hanoïenne des étudiants chinois, siamois, peut-être malais. En effet, dans notre civilisation occidentale, ce qui surtout frappe et attire les Asiatiques, ce sont les sciences. Ils se rendent compte que c'est l'extraordinaire développement de la science qui a créé la force d'expansion et la puissance matérielle de la civilisation européenne. Et d'autre part, s'il est des études de caractère universel, accessibles à tous les esprits, ce sont assurément les sciences, beaucoup plus que les études littéraires, historiques, et même juridiques et philosophiques.

Pour toutes ces raisons, la création d'une Faculté des Sciences indochinoise apparaît comme infiniment souhaitable. On s'étonne qu'elle n'ait pas été faite plus tôt, de préférence à celle de l'École supérieure de Droit. Mais, comme il arrive dans le feu de l'action, c'est aux institutions de rendement immédiat et visible que l'on donne la préférence. Cependant l'exemple de l'École Française d'Extrême-Orient doit être un avertissement. Ce sont des services d'un autre ordre, mais eux aussi de grande portée et à longue échéance que rendra une Faculté des sciences. Elle répond à des intérêts si importants et si visibles que sa création ne peut tarder. Elle insufflera une vie et une activité nouvelles à l'Université hanoïenne, la dernière née de nos Universités de langue française, mais non la moins riche d'espérances ni celle qu'attendent les moins beaux destins.

FRANCISQUE VIAL.

(A suivre.)



Initiatives.

L'organisation des « loisirs de vacances »
à l'établissement héliothérapique d'Odeillo
en 1938.

Le service des *Loisirs de Vacances* a fonctionné, pour la première fois à Odeillo, du 22 août au 25 septembre 1938.

Il a été assuré par deux jeunes maîtresses du cadre départemental : M^{lle} Gazeille, Institutrice intérimaire et M^{lle} Chevalier, élève-maîtresse sortante, qui ont accepté avec joie l'occasion qui leur était offerte de passer un grand mois de vacances à la montagne tout en consacrant quelques heures par jour à nos petits malades.

Cette heureuse initiative a permis de distraire les malades immobilisées par des auditions de disques et de T. S. F., des séances récréatives, des jeux d'intérieur, des lectures amusantes, des distributions de livres de la Bibliothèque. Les malades marchants ont pris part, en outre, aux promenades en forêt, aux jeux de plein air et aux séances de Cinéma.

La Discothèque-Coopérative de Prades avait prêté gratuitement trente de ses programmes, soit cent-vingt disques qui ont permis des séances d'un réel intérêt. Chaque programme comprend en effet un disque de musique, un disque de chant, un disque de diction et un récréatif. Tantôt sur les galeries, tantôt dans les chambres lorsque le soleil boudait, l'unique et robuste phonographe de l'École a été soumis à une rude épreuve dont il s'est tiré à son honneur. Il eût été souhaitable cependant

d'avoir, surtout les jours de mauvais temps, un deuxième appareil.

Encore que le temps se soit montré assez capricieux, dix-huit promenades en forêt ont pu être organisées. Elles avaient lieu de 15 h. 30 à 18 heures. Sous la conduite de leurs monitrices, les malades ont visité les régions de Bolquère et de Superbolquère, de Mont-Louis et de Font-Romeu. De petites haltes en forêt ont favorisé leurs ébats. Tandis que les fillettes jouaient à colin-maillard, au chat perché ou à la balle, les garçons s'adonnaient aux joies violentes du ballon ou à celles, plus pacifiques, de la chasse aux champignons ou de la pêche aux grenouilles.

La Direction de l'Établissement avait bien voulu consacrer, à ma demande, quelques fonds à l'achat d'un petit matériel de jeux. Bruyants ou calmes, ceux-ci se sont déroulés, sans accidents, dans l'enclos ou sur les galeries.

Les six séances de Cinéma données spécialement aux malades marchants ont toujours été composées de deux parties : actualités et films d'aventures passionnant surtout les petits garçons. Grâce à la bienveillance du Comité des Loisirs les malades ont bénéficié d'une séance supplémentaire comprenant des films documentaires.

Les « lectures du samedi » tirées du Manuel Général ont intéressé les petites filles en particulier les jours de pluie où il leur était impossible de jouer sur les galeries.

Les grandes ont confectionné des pochettes, des coffrets, des vêtements de poupées. Les petits garçons ont reproduit à la plume des images ou des cartes postales; les grands, plus habiles ont tricoté des pull-overs avec les différents points que les deux maîtresses leur ont appris.

Les trois distributions hebdomadaires de livres de la Bibliothèque étaient attendues avec une grande impatience. Les ressources assez importantes de la Bibliothèque ont permis de distribuer aux malades des livres appropriés à leur âge et à leurs goûts.

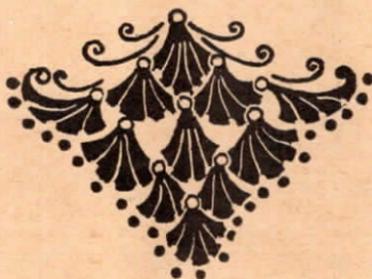
Je ne puis mieux faire, pour conclure, que de céder la plume à mes collaboratrices.

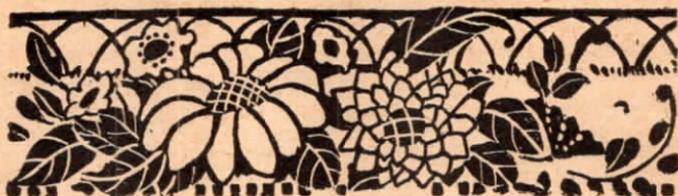
« Ce service de vacances a rempli de joie tous les malades et,

plus particulièrement, les immobilisés qui ont pu, comme leurs amis, jouer, lire et se distraire agréablement. Les malades marchants ont moins apprécié que les immobilisés les jouets que l'Établissement a bien voulu mettre à leur disposition, car, en promenade, ils ont pu dépenser toute leur activité en jouant dans la forêt où leur initiative leur a procuré des distractions qui avaient le charme de l'imprévu.

« Ce service qui est aussi agréable pour les malades que pour le personnel chargé de les distraire, remplirait pleinement son but s'il pouvait fonctionner pendant toute la durée des vacances. »

Il m'est agréable, en terminant, de remercier M^{lles} Chevalier et Gazeille de leur très heureuse collaboration. Leur parfaite tenue, leur déférence à l'égard du personnel de Direction, l'entrain et le dévouement dont elles n'ont cessé de faire preuve ont fait, d'une entreprise qui pouvait n'être qu'une expérience une éclatante réussite.





A travers les périodiques français.

Le *Journal Officiel* du 30 septembre 1938 a publié les Instructions relatives à l'application des arrêtés du 30 août 1937 et du 11 avril 1938 fixant les programmes de l'enseignement du second degré. Avec les instructions relatives à l'enseignement du premier degré, parues quelques jours plus tôt, les directives officielles pour l'application de la réforme en cours se trouvent ainsi précisées. Nous ferons connaître dans nos prochaines chroniques les réactions que ces directives auront provoquées.

Au cours du mois d'octobre ce sont surtout les problèmes généraux de l'éducation dans leur rapport avec les problèmes politiques et sociaux à l'ordre du jour qui ont fait l'objet des préoccupations des périodiques pédagogiques. Plus on parle de « redressement », plus on s'aperçoit que ce redressement est en grande partie un problème moral qui ne peut être résolu qu'avec le concours des éducateurs de tous degrés.

Psychologie et sociologie appliquées à l'éducation.

1. — Commentant l'appel lancé par la société des Gens de Lettres pour le *redressement moral* du pays, appel qui s'adresse tout particulièrement aux membres de l'enseignement, *Akados* dans *L'INFORMATION UNIVERSITAIRE* (18^e année, n^o 891), après avoir montré que ceux-ci ne sauraient être suspectés de manquer d'enthousiasme et de persévérance dans l'accomplissement de leur mission qui est d'éclairer les intelligences, d'assouplir les caractères, de purifier les cœurs, d'affiner le sens moral, de développer le goût du vrai et du beau, bref de cultiver chez les jeunes tout ce qui fait l'excellence de l'homme, expose les raisons qui rendent trop souvent leurs efforts inutiles

« Si l'idéal de culture que représentent les éducateurs de la jeunesse française n'anime pas la grande société humaine de notre époque, si des aventuriers commandent, si des effrontés s'imposent, si la violence

fait la loi, si l'esprit cède encore à la matière et la justice à la force, il faut en chercher les causes et les raisons dans le conflit qui a toujours opposé les pratiques de l'homme fait à l'idéal de l'homme qui se fait, les mœurs de la société présente à la morale de la société future. Et le conflit est aujourd'hui plus aigu que jamais.

Vous voulez hâter l'avènement du règne de l'esprit en exaltant la sainteté du travail, le respect de la personnalité humaine, le culte de la discipline, l'amour de la liberté? Fort bien. Mais alors, hommes faits, donnez l'exemple. N'entravez pas l'action lente de l'éducateur par vos paroles autour de la table familiale, par vos actes dans la rue, par vos écrits dans les journaux, par vos discours à la T. S. F. et vos spectacles au cinéma. Rien n'est plus démoralisant pour la jeunesse qui monte aujourd'hui vers la vie que le spectacle d'une société où la chasse aux valeurs matérielles est devenue la pensée obsédante et le sport favori de chacun.

Pour le reste comptez sur la conscience et le savoir de nos éducateurs. Ils ne demandent pas mieux que de fortifier chez nos enfants cette partie de jugement libre et invincible qui reconnaîtra la plus haute valeur dans les œuvres de l'esprit ».

2. — Le semainier de L'ILLUSTRATION (22 octobre 1928) commente ainsi un Congrès pour le « réarmement moral » qui s'est tenu récemment à Interlaken, congrès auquel participèrent de hauts personnages de la politique et de la diplomatie des deux mondes : présidents de Parlements, ministres des Affaires étrangères, princes de l'Église et des représentants des nations qui, il y a quelques semaines, faillirent en venir aux mains :

« Pour tous ces hommes de bonne volonté, dont la formation intellectuelle, sentimentale et politique était si différente, la preuve est faite que la force est désormais incapable de résoudre, à elle seule, les conflits qui mettent en péril la paix du monde. La course aux armements est donc stérile et dangereuse. L'état d'esprit qu'ont manifesté tous les peuples au cours des heures si graves que nous venons de traverser a démontré que les antagonismes les plus violents ne pouvaient s'apaiser qu'en transportant tous les problèmes sur le plan spirituel. Il faut créer dans le domaine de la philosophie et de la sociologie une religion humaine, un mysticisme de la solidarité et de la bienveillance qui changera peu à peu la face du monde. Dans l'ordre économique, dans l'ordre social, aussi bien que dans l'ordre politique, cette foi commune doit résoudre les difficultés les plus intimidantes et conduire les peuples au bonheur.

Pour arriver à ce résultat, il faut « réarmer » moralement les sociétés humaines qui, depuis longtemps, n'ont plus de conscience collective. Il faut que les hommes d'État se servent de leviers nouveaux et fassent appel à des sentiments oubliés pour régler les rapports des nations. Ils le peuvent aisément, en dehors de tout parti pris confessionnel ou religieux. Ils doivent démontrer à leurs concitoyens que le grand ennemi de la félicité universelle est l'égoïsme. Ils doivent s'efforcer de développer

une confiance mutuelle entre les humains. Nul ne doit hésiter à sacrifier à la logique et à la raison des principes réputés intangibles. Frank Buschman a résumé l'esprit de ce généreux mouvement dans la formule suivante : « Si chacun pensait plus aux autres et partageait plus avec les autres, ne croyez-vous pas que chacun aurait assez? »

Cette expérience du réarmement moral universel est une tâche ardue et elle ne saurait réussir qu'avec le concours des éducateurs de tous les pays. Mais elle vaut d'être tentée puisque son enjeu est un « rajeunissement miraculeux de la civilisation universelle ».

3. — Dans le *Journal des Instituteurs* (85^e année, n^o 5), M. Georges Guy-Grand estime que nous manquons moins d'hommes d'action que d'hommes de pensée. On ne peut d'ailleurs concevoir une activité vraiment humaine qui ne se pénètre pas de pensée, ni une pensée digne de ce nom qui ne cherche à se traduire en action. Il importe donc qu'au milieu de nos occupations nous trouvions le temps de nous arrêter quelquefois, de rentrer en nous-même pour *réfléchir*, pour nous interroger sur le sens de ce que nous faisons, en un mot pour « faire oraison », comme disait Renan.

« Aucune instruction étendue, écrit M. Guy-Grand, aucune éducation vraie, aucune culture, aucune république digne de ce nom n'est possible si les citoyens de cette république ne réussissent pas à se ménager, dans la vie surmenée et mécanisée d'aujourd'hui, des oasis de calme et de solitude pour « faire oraison », c'est-à-dire pour réfléchir aux choses de la cité et de la destinée, pour pénétrer leur action de pensée et retourner ensuite à l'action.

Effort difficile, auquel répugne notre nature purement animale, mais qu'exige notre nature humaine. Effort qu'exige aussi la vie sociale, la possibilité d'entente entre tous les hommes. Si nous restons cloisonnés, compartimentés dans des occupations distinctes et sans langage commun, comment pourrions-nous jamais former une société commune? Et cependant il faut au-dessus des diversités une communauté, au-dessus des individualités particulières des institutions et des disciplines de plus en plus générales qui permettent à leur tour, chez ceux qui en éprouvent le besoin, l'épanouissement harmonieux de la personne humaine.

Les religieux, qui sont souvent de profonds psychologues, l'avaient bien compris en instituant la pratique de l'examen de conscience, qu'il est indispensable de transférer de la vie religieuse dans la vie morale. Il ne faut pas le pousser jusqu'à une minutie parfois déprimante. Péguy, héros tout d'une pièce, disait qu'il était bon de se rappeler les bêtises de la journée, mais non d'en perdre le sommeil; mieux vaut prendre une bonne fois la résolution virile de ne pas les recommencer et la tenir. Plus largement, c'est seulement par une réflexion sérieuse qu'on peut à la fois rentrer en soi et sortir de soi, comprendre les raisons des autres et les confronter avec les siennes, c'est-à-dire cultiver tout ensemble la vie personnelle et la vie sociale.

Sans doute, autour de nous, les régimes autoritaires ne visent pas à

éveiller la réflexion individuelle. Ils s'efforcent, au contraire, de l'endormir par toutes sortes de sortilèges et suppriment la liberté. Mais la noblesse de la république est précisément d'éveiller cette réflexion, qui lui paraît la dignité suprême de la nature humaine. Si elle renonce à cette tâche, autant dire qu'elle se renonce elle-même.

Par les récentes lois sociales ont commencé d'être créées, ou ont été améliorées, les conditions matérielles de cette pratique de la réflexion. C'est pourquoi le principe en doit être tenu pour intangible. Mais le *loisir* ainsi créé ne sera vraiment un instrument de progrès que si les travailleurs y voient la possibilité d'un autre travail, d'un travail d'étude et de réflexion, et s'ils en profitent pour « faire oraison ».

Les problèmes généraux.

1. — M^{me} Ithurbide, Directrice d'École Normale, analyse très finement dans le JOURNAL DES INSTITUTEURS (85^e année, n^o 4) les *aptitudes pédagogiques* de ses élèves. Elle estime que ce n'est guère qu'à la rentrée de 3^e année qu'il est possible de discerner ces aptitudes et elle classe alors les élèves-maîtresses en trois groupes :

« Le premier groupe (qui semble le plus normal) comprend celles qui passent à égalité des classes où elles sont élèves aux classes où elles enseignent : l'esprit clair, on le retrouve; la tendance à se payer de mots, on la retrouve; l'aptitude littéraire ou mathématique, on les retrouve. Ce n'est pas toujours, si paradoxal qu'il paraisse, le groupe tellement le plus nombreux, si c'est celui qui satisfait le mieux l'esprit, qui laisse le moins de marge aux surprises fâcheuses comme aussi bien aux découvertes.

Le deuxième groupe — habituellement un tout petit nombre — est le groupe décevant de quelques bonnes élèves, appliquées, intelligentes, qui « réussissent mal » dans les classes d'application. Leur savoir ne se communique pas. Les méthodes qu'on leur enseigne, les procédés qu'on leur conseille, elles les appliquent à la lettre sans que leur esprit semble s'ouvrir à la signification qu'ils ont pour de jeunes esprits. Leur ton reste timide, distant ou affecté. J'ai vu, il y a plusieurs années déjà, le cas, extrême en ce genre, d'une jeune fille infiniment sérieuse, de bonne volonté, douée de façon presque exceptionnelle pour les mathématiques. On ne put lui apprendre à faire convenablement même une leçon de calcul à l'école primaire. Elle a eu, dans les écoles où elle enseigna par la suite, de pénibles difficultés d'ordre extra-pédagogiques qui, si elles n'étaient point *de sa faute*, étaient inhérentes pourtant à son inaptitude quasi totale à entrer en relation avec des enfants. Inaptitude quasi totale, et il faudrait ajouter ici permanente, car il arrive que les dispositions fâcheuses qui viennent d'être décrites s'atténuent les années venant. On aurait tort de croire que les jeunes filles comprennent toujours les enfants. Elles aiment souvent avec vivacité les tout-petits, dans une sorte d'élan pré-maternel; les plus âgés, ceux dont l'âge est le plus proche

du leur, les fillettes de onze, douze, treize ans, les déconcertent aisément. Avec celles-ci, trop près d'elles par le chiffre d'années, et trop différentes par les goûts et les préoccupations, elles se font volontiers abruptes ou lointaines. Que de fois d'ailleurs, dans les familles, entre une fillette de douze ans et sa grande sœur de dix-huit ans, les ponts sont coupés. Mais, les vingt-cinq ans venus ou la trentaine, elles pourront faire de fort bonnes maîtresses.

Notre troisième groupe comprend « celles qui sont douées ». Élèves passables, élèves brillantes elles-mêmes, il faut presque dire : peu importe ! Elles ont le « don ». Elles parlent, et c'est une manière d'enchantement. Les regards ne les quittent plus, l'attention se suspend à leurs gestes, on leur répond à point nommé, les enfants ne ressentent même pas, semble-t-il, la question mal posée ou le « trou » déconcertant dans l'exposé. La communication paraît s'être établie au delà des mots, jusque dans l'intention même de la pensée. J'exagère à peine... J'ai vu une blonde menue qui, à dix-neuf ans, était dépassée du front par beaucoup de ses élèves du C. E. P., les dominer d'une fascinante autorité ; à vingt ans, elle tient fort bien une classe de cours complémentaire. Une grande fille, timide dans la vie de l'école, et à qui les « problèmes de sciences » de la préparation du brevet supérieur arrachaient chaque semaine des larmes amères, réussissait au cours supérieur de remarquables leçons de choses. Le professeur de l'école, étonné, disait d'elle : « Elle va souvent, dans son enseignement, au delà de ce qu'il me semblait qu'elle avait pour elle-même, vraiment compris ! »

2. — Le numéro de septembre-octobre 1938 de l'INFORMATION PÉDAGOGIQUE fait une large place à l'étude *des rapports des éducateurs et des familles* et il publie des modèles de *fiches d'appréciations et d'informations* destinées à constituer les dossiers d'élèves. M. Houyvet, proviseur de Lycée, précise ainsi, dans l'article de tête, le rôle de base de chacune des trois parties intéressées : parents, professeurs et administrateurs.

« Aux *Parents* d'abord, de nous faire connaître l'enfant tel qu'il est, physiquement, intellectuellement et moralement, au moment où ils nous le donnent ; par la suite, de nous avertir de toute modification qui surviendrait à l'état primitif. A eux également, qui sont le plus de temps avec l'enfant, qui ont une action plus directe sur lui, qui dans six cas sur sept ont à lui faire exécuter le travail extérieur à la classe, le soin de veiller à ce que l'enfant fasse l'effort matériel et de volonté nécessaire, que sa conduite ne laisse pas à désirer. Aux parents enfin, au moment opportun, — et dans la mesure où leurs désirs ne sont pas en opposition directe avec l'intérêt général ou l'intérêt de l'enfant lui-même — de prendre toutes les décisions d'orientation.

Aux *Professeurs*, chacun dans sa spécialité, de déterminer les qualités relatives de l'enfant, d'ouvrir son intelligence, de lui donner les connaissances requises, de diriger son effort, d'estimer son rendement : en un mot, le former intellectuellement et, dans la mesure où cela lui est possible, moralement. Dans ce domaine général appliqué à leur spé-

cialité, se tenir en contact étroit avec les parents d'un côté, l'Administration de l'autre, pour coopérer, vis-à-vis de ces deux parties, à une parfaite connaissance de l'enfant, à son complet développement.

Aux *Administrateurs*, d'abord de servir à la fois de bureau de centralisation et de dispersion des renseignements ainsi obtenus, puis, en faisant le total de ceux-ci, de conseiller toutes les mesures diverses qui semblent s'imposer, enfin de prendre, dans le cadre de leurs attributions, les décisions qui leur paraissent nécessaires, tant pour l'intérêt personnel de l'enfant que pour l'intérêt général. »

3. — Dans un journal quotidien (PARIS-SOIR, 7 octobre 1938) le général Maurin, ancien ministre de la guerre, proteste contre le « *surmenage scolaire* ». « L'érudition est le fait de l'âge mûr, écrit-il; ce qu'il faut fournir à la jeunesse, c'est une table d'orientation. Il suffit pour cela de lui ouvrir, ou plus exactement de lui entr'ouvrir les portes que l'on trouve à l'entrée de toutes les disciplines de l'esprit humain. Ce que l'on décore du nom pompeux de « connaissances générales » devrait simplement former la préface très alléguée du grand livre de la vie à la fois intellectuelle et pratique de nos enfants.

Au premier rang de ces connaissances, le général Maurin place l'étude approfondie du français. Le latin doit être étudié en fonction de cette étude et son enseignement doit par suite être un moyen et non une fin. « Qu'on se contente donc, ajoute-t-il, de versions faciles, laissant aux candidats à la licence le soin, et peut-être le plaisir, d'expliquer des textes plus ardu. Le temps récupéré par l'allègement des études latines, appliquons-le sans hésiter aux langues vivantes, indispensables à notre existence de plus en plus internationale. »

Ces propos ne sont pas du goût du TEMPS (9 octobre 1938), qui par la plume de M. Robert Kemp, proteste avec véhémence.

«... Facilité, que nous veux-tu? Partout, alors? Pour vivre, écrire, étudier, gouverner, être gouverné? *Tentanda via est...* Si l'étude du latin n'avait pour fruit que de nous faire éviter des fautes de français dont la liste prendrait une feuille de calepin, quelle disproportion! Mais une version doit être un combat, où la pensée se fortifie et s'aiguise. Elle est un acquêt, de raison, ou de poésie. Vous êtes pour la poésie facile? C'est l'obscur qui est féconde. *Facilis descensus Avernus*; mais où mène cette pente?... Si ceux qui ont la charge de notre diplomatie ou de notre aviation avaient imité cette ténacité studieuse, ce scrupule; si, chacun dans sa partie, ils avaient choisi les versions difficiles, au lieu de celles qu'on traduit à vue et en bavardant, tout irait mieux sans doute. »

M. Kemp estime que pour soulager les enfants « il y a tout un capharnaüm de connaissances inutiles à liquider ». Mais il tient à garder des versions difficiles. Il est permis au général Maurin, nous semble-t-il, d'avoir sur ce point une opinion différente.

4. — Tandis que le Bureau international d'Éducation poursuit ses enquêtes sur les *lectures des enfants*, M. Yves Le Lay fournit sur le même sujet quelques intéressantes précisions dans L'UNIVERSITÉ SYNDICA-

LISTE (11^e année, n^o 10). Nos élèves lisent beaucoup, déclare-t-il. (Son optimisme sur ce point nous semble un peu excessif et nous avons bien souvent au contraire entendu regretter autour de nous que les enfants lisent de moins en moins). Les ouvrages lus peuvent être classés en deux catégories : d'une part les livres « officiels », ceux des programmes, les textes commentés en classe et aussi les livres des bibliothèques de classe; d'autre part les livres que M. Le Lay appelle « clandestins », et qui sont les plus nombreux, les plus recherchés, ceux qui exercent l'action la plus profonde, parce que l'enfant s'y donne intensément et que sa personnalité du moment y trouve un aliment.

M. Le Lay donne une liste de ces livres « clandestins » lus par une cinquantaine d'élèves de 13 à 16 ans et il la fait suivre de ces très judicieuses remarques :

« D'abord celle-ci : les lectures correspondent rigoureusement au développement psychologique et physiologique des élèves. Je n'ai pas trouvé de lectures de nature sexuelle chez des enfants prépubères. Elles abondent, au contraire, chez ceux qui ont terminé cette évolution de la puberté et chez ceux qui se trouvent en pleine transformation. Les esprits et les corps encore jeunes recherchent surtout les livres d'aventures et de merveilleux. Le mystérieux les attire. Le roman policier est en vogue à cette période.

J'ai noté, en outre, le caractère *actuel* des lectures, indice que l'enfant vit dans le présent, qu'il rapporte tout au présent, précisément parce qu'il est aux prises avec des difficultés actuelles dont il sent plus ou moins confusément le besoin de se libérer.

Enfin, je signale le caractère *egocentrique* des lectures, j'entends par là qu'elles sont faites sans souci du contenu objectif de ce qu'on lit. La compréhension de l'objectif ne viendra que plus tard. Pour l'instant l'enfant se contente de ce que les psychanalystes appellent : « Bearbeitung der Komplexe », élaboration des complexes. On lit pour chercher la solution de problèmes ressentis en soi. L'enfant ne sort pas encore de lui-même. Ce n'est que plus tard qu'il le fera pour s'attacher à autrui, pour s'intéresser à des questions autres que ses propres complexes. C'est alors qu'apparaissent des livres de caractère politique, social ou philosophique.

De ce rapide examen, il ressort les enseignements pédagogiques suivants :

1^o Il serait bon, au lieu de laisser s'égarer ce goût de la lecture, de le guider, de le canaliser, de l'utiliser pour orienter les enfants selon leurs phases de développement; ce qui est tout autre chose que le procédé d'interdiction, de punition, de condamnation auquel nous sommes habitués;

2^o Il faut s'efforcer de proportionner les lectures aux possibilités momentanées des enfants, ce qui suppose une action *individuelle* sur chaque élève; il n'y a pas, en effet, concordance entre les besoins de lecture des enfants et la classe dans laquelle leurs études les placent;

3° Pour qu'il puisse guider efficacement les lectures des élèves, il est indispensable que le maître soit instruit des phases de l'évolution psychologique et physiologique de l'enfant de façon à pouvoir découvrir les tendances et les réactions de chacun des élèves à lui confiés. »

5. — Dans un article sur « *la régénération humaine et artistique à l'aide des arts vocaux* » publié dans la GRANDE REVUE (42^e année, n^o 9) par le Docteur Wicart, animateur du premier Congrès international de la Voix à l'Exposition 1937, l'auteur demande qu'on fasse à l'éducation de la voix et au *chant* une part plus grande que par le passé dans la famille, à l'école et même à la caserne et il montre que le *chant*, notamment, est *e sport* « le plus bienfaisant, le plus universellement praticable et le plus artistique ».

« Le plus bienfaisant? écrit-il. En effet, s'il est pratiqué rationnellement dans cette action physiologique qui donne le maximum de rendement pour le minimum d'effort, il ne comporte jamais de surmenage et produit trois phénomènes essentiels pour la santé générale et le développement du corps :

1° La tenue des notes et des phrases musicales régularise et amplifie le jeu respiratoire dans un rythme bien coordonné : l'inspiration profonde et calme surcharge le sang d'oxygène cependant que l'expiration prolongée le purifie de ses toxines volatiles. Point n'est besoin d'insister sur les conséquences touchant la santé générale et le retentissement qui en résulte sur les fonctions des organes animés par un sang généreux.

La preuve est faite : le bon chanteur, tout en négligeant trop souvent les autres sports, acquiert pourtant un périmètre thoracique supérieur, d'ordinaire, à la majorité des grands sportifs et qui continue à se développer jusqu'à la cinquantaine. Le bon chanteur est généralement un homme bien portant et gratifié d'une longue vie, malgré les trocs énerchants.

2° Le mouvement occasionné par le chant développe en souplesse toute la musculature du cou et du tronc (thorax et abdomen); il fait un massage doux, étendu et prolongé de l'ensemble des organes contenus dans l'abdomen, ce qui règle leur bon fonctionnement.

3° La vibration, phénomène exclusif de la phonation, produit un autre mode de massage, le massage vibratoire : celui-ci agit efficacement tous les tissus proches des cavités de la face, du cou et du thorax, les décongestionne en activant la circulation sanguine dans ces tissus. Ceci explique qu'un bon chanteur n'est jamais fatigué par le sport vocal, quelle que soit la durée, et en ressent chaque fois un grand bien-être. »

Il est bon de savoir que le chant se recommande tant par sa valeur artistique et éducative que par son aspect sportif et « vitalisant ».

6. — On ne s'étonnera pas que M. Georges Duhamel, auteur des « scènes de la Vie future » ait été sévère pour la RADIOPHONIE dans le discours qu'il a prononcé au nom de l'Académie française à la séance publique annuelle de l'Institut de France, le 26 octobre dernier. Il a

traité particulièrement des rapports de la radio et de la culture intellectuelle.

« Les auditeurs lettrés, a-t-il déclaré, dès qu'ils écoutent la radio, sont indisposés non seulement par l'extrême confusion des éléments de connaissances répandus au gré des ondes mais encore par la faible quantité de substance intellectuelle vraiment nutritive qui se trouve située dans ce torrent de bruit. »

Et, plus loin : « Il m'est apparu de bonne heure que la radio éloignait maintes personnes des exercices, ou, mieux, des travaux de la lecture en absorbant d'abord une part de leurs loisirs et en leur faisant ensuite, petit à petit, perdre l'habitude et même le sens d'un travail cérébral actif. La radio donne trop souvent aux âmes simples le sentiment que l'esprit peut très bien s'appliquer utilement à deux objets en même temps, ce qui n'est pas vrai. Loin de contribuer à la culture véritable, la radio répand le goût des notions superficielles, facilement acquises et vite oubliées. Elle risque ainsi de confirmer la forme d'intelligence dite intelligence primaire, au moment même où, dans notre pays, les réformateurs de l'enseignement s'efforcent d'ouvrir à l'intelligence primaire les plus belles chances d'élargissement et d'évasion. »

Avec de pareilles dispositions, M. Duhamel ne pouvait que condamner la *radiophonie scolaire*. Les tentatives faites pour introduire la radiophonie dans notre système scolaire sont loin d'être heureuses, affirme-t-il. « La plupart des pédagogues attachés à leur profession ne voient dans les expériences de cette nature qu'une perte de temps, une occasion de distraction et de désordre, enfin, pour les maîtres ordinaires, une sensible diminution de prestige et d'autorité... »

Après cette exécution, quelles seront les réactions des partisans, des organisateurs et des usagers de la radio scolaire ?

7. — Dans une conférence faite à Belgrade en février 1938, conférence dont *LE RYTHME* (N° 45, juin 1938) publie de larges extraits, M. Lujo Davico s'attache à montrer les rapports de la *Rythmique* avec l'éducation et l'art. Après avoir cité cette phrase de Platon : « Le rythme, c'est-à-dire l'expression de l'ordre et de la symétrie, pénètre par le corps dans l'âme et dans l'homme tout entier et lui révèle l'harmonie de toute sa personnalité », M. Lujo Davico précise ainsi les heureux effets de la méthode Jacques-Dalcroze :

« La création de l'ordre et de l'harmonie dans les fonctions motrices engendre l'ordre et l'harmonie du système nerveux. L'activité parallèle du corps et de l'esprit telle qu'est celle provoquée par l'exercice de la rythmique, renforce l'alliance et l'unité du corps et de l'esprit. Le besoin de cette unité si importante pour le développement de l'individu ainsi que de la société, se ressent spécialement aujourd'hui où l'on sépare tout ce qui est spirituel de tout ce qui est matériel. Dans l'éducation, c'est d'un côté la culture de l'esprit (les sciences et les arts) pour la plupart du temps trop abstraite et sans lien suffisant avec la matière; et de l'autre, la culture du corps (gymnastique et sports) sans lien avec l'esprit. L'in-

tellectuel chétif ou l'athlète inintelligent! L'application des principes de la Rythmique contribue à combler cette lacune, à créer l'équilibre psycho-physique qui n'admettra pas d'exagérations dans aucun domaine. Dans celui de l'esprit, certains se spécialisent dans une branche perdant de vue l'ensemble; et, de même, dans celui du corps, certains n'exercent que certains mouvements et n'acquièrent que certains automatismes. Chaque spécialisation doit être précédée d'une éducation générale. Dans l'éducation des mouvements, la rythmique offre cette éducation. Elle cherche à développer les rythmes corporels de l'élève dans toutes les possibilités de l'espace, du temps et de l'intensité, de faciliter leur automatisation ainsi que leur désautomatisation; la rythmique cherche en outre à vaincre les difficultés d'ordre physique ou psychique, à provoquer l'économie des mouvements ainsi que l'obéissance du corps à notre volonté. Le corps pénétré par le rythme s'ennoblit, se spiritualise; tandis que l'esprit qui a tendance à se perdre dans les abstractions gagne à ce contact avec le corps plus d'humanité et de force vitale élémentaire. Les parents, éducateurs et médecins qui suivent l'influence de la Rythmique sur les enfants soulignent son effet sur le développement général: sur leurs facultés de concentration, de réaction, d'imagination ainsi que sur leur sociabilité et leur joie de vivre... Les nerveux se calment, les lymphatiques deviennent plus vifs, les trop réfléchis deviennent plus spontanés, les timides acquièrent de la confiance, les indisciplinés se disciplinent. »

Les enseignements du second degré.

1. — M. Raymond Burgard constate dans L'UNIVERSITÉ SYNDICALISTE (11^{ème} année, n° 10) qu'il y a, dans nos grands lycées, pléthore des sections de *latin*. Il estime que la décadence des études latines vient surtout de ce que, sans discernement, on appelle à cette discipline la quasi-totalité de nos élèves. Après ces doléances qui sont celles de la plupart de ses collègues il présente les observations suivantes qui ne rencontrent pas toutes la même unanimité :

« L'enseignement secondaire doit donc admettre une diversité rationnelle. Mais si l'on veut donner aux différentes sections de cet enseignement leur valeur entière et un égal prestige, il faut les laisser se développer parallèlement, non seulement avec les moyens qui leur sont propres, mais encore avec une égale durée. L'orientation préalable devra être nécessairement courte. Sujette à d'inévitables erreurs, elle pourra être corrigée dans la suite. Elle sera moins novice, en tout cas, que la fantaisie anarchique qui procède, aujourd'hui, à l'initiation culturelle.

Qu'on me pardonne une expression quasi-hérétique pour un défenseur titré de la « haute culture ». Je viens d'évoquer une égalité de prestige pour les diverses sections du second degré. *Je ne crois pas, en effet, à la prédominance nécessaire de la culture gréco-latine sur les autres formes de*

culture. Si imprégnés que nous soyons tous du suc de l'esprit antique, il nous faut bien reconnaître que la civilisation des Grecs et des Latins présente à l'homme contemporain une matière d'intérêt très inégal. S'il s'agit même de l'esprit romain, il faut avoir la probité d'avouer ce qu'il contient d'étroitesse intellectuelle et de moralité douteuse. Aimer l'antiquité n'est pas vouloir l'imposer comme norme nécessaire de notre vie intellectuelle. Qu'à côté d'elle, sur le même plan qu'elle, s'épanouisse dans notre enseignement la vie moderne, et qu'on lui épargne l'injuste humiliation de suivre, en captive, un char défraîchi. »

2. — Répondant dans le BULLETIN DES NATURALISTES (avril 1938) à diverses critiques adressées à *l'enseignement des sciences naturelles*, M. Obré, professeur au Lycée Saint-Louis, montre que ces critiques viennent de ce que beaucoup de personnes (parents ou professeurs) se rappellent l'enseignement « livresque » et « par cœur » de leur enfance et n'ont qu'une idée très vague des méthodes d'observation, de découverte et de compréhension employées actuellement par la majorité des naturalistes et dont les résultats montrent l'efficacité.

« *Les sciences naturelles*, écrit-il, *ne participent pas au surmenage*. Comme d'autres matières, elles font appel à la mémoire qui doit être exercée et disciplinée; mais également à la compréhension des faits observés. En aucun cas *elles ne doivent être l'objet d'un enseignement aride*, elles veulent être un instrument de culture en habituant les élèves qui ne manquent pas de sens critique, à *observer, réfléchir, raisonner et conclure*.

Il faut prendre la résolution de ne pas apprendre l'histoire naturelle, mais il faut se décider à la comprendre.

Est-ce à dire que tout est parfait?

Personnellement, je crois que le programme des classes de Philosophie et de Mathématiques pourrait être diminué dans une certaine mesure, sans danger pour la culture scientifique. Il y aurait, peut-être, avantage à répartir, avec un horaire convenable, les connaissances exigées sur deux classes (1^{re} et Philosophie-Mathématiques) et envisager la création d'une option « *sciences expérimentales* ».

Dans les petites classes, le travail à la maison déjà réduit, pourrait être également diminué, car en sortant de classe l'élève sait pratiquement sa leçon puisque avec les méthodes employées actuellement par la majorité des professeurs *le seul travail intéressant et productif doit être fait en classe : un court résumé et le plus possible de figures schématiques dessinées au tableau par le professeur suffisent largement à l'enfant pour comprendre l'exposé d'une question et à la maison il doit avoir au maximum une heure de travail pour recopier ses figures et revoir son résumé*.

Il est évident que les figures ne doivent pas être faites par l'élève d'après un livre, ce dernier ne servant qu'à compléter le cours à l'aide de lectures intéressantes relatives à la vie des animaux et des végétaux (6^e et 5^e), aux phénomènes géologiques (4^e) et aux questions d'hygiène (3^e).

Peut-être pourrait-on faire quelques modifications aux programmes afin de les préciser? et surtout *développer les travaux pratiques afin de diriger et contrôler étroitement les observations faites par l'élève.* »

Méthodes et programmes de l'école élémentaire.

1. — Il est regrettable, estime M. P.-H. Gay dans le *MANUEL GÉNÉRAL* (106^e année, n^o 3), que les lois et les prescriptions officielles ne tiennent pas compte de la diversité des lieux, de la différence de besoins et de moyens entre les écoles : c'est un exemple de ces conceptions abstraites qui ont été si souvent reprochées aux Français et que les plus éclairés d'entre eux se reprochent à eux-mêmes, tout en s'y soumettant.

Les maîtres ruraux, dont nous connaissons les dispositions, ne pourront qu'être d'accord avec M. Gay lorsqu'il écrit :

« Est-il vraiment possible que la petite école où tous les cours sont groupés dans une seule classe fonctionne comme celle où, à chaque cours et à chaque année d'un même cours, une classe distincte est affectée? Tant que l'enseignement est collectif, le nombre de divisions à faire travailler simultanément importe plus que celui des élèves et c'est lui qui complique la tâche et la rend si difficile dans les écoles rurales. De quelque ingéniosité et de quelque dévouement que les instituteurs et institutrices y fassent preuve, ils se sentent en état d'infériorité relativement à leurs collègues de la ville. Plus nous allons, plus cette situation s'aggrave, parce que toute innovation réalisable dans une école à plusieurs maîtres est recommandée, voir imposée jusque dans la minuscule école de hameau. Les récentes mesures législatives et réglementaires ont ajouté aux quatre cours antérieurs un cours de « fin d'études primaires » et rendu inéluctable la constitution d'un cours supérieur première année, puisque c'est lui qui doit préparer les élèves au certificat d'études à quoi nulle école ne peut dignement renoncer. Pensons en outre aux séances de trois heures d'« activité dirigée » et d'« éducation physique » pour lesquelles le maître a besoin de se dépenser plus que pour les leçons traditionnelles s'il veut les rendre utiles et les préserver de la dérision. Quel surhomme pourrait faire de tels tours de force? Faut-il s'étonner que les instituteurs et institutrices aspirent à des postes urbains où ils n'aient pas à être, comme disent les campagnards, à la fois « au four et au moulin ». Les possibilités des petites écoles rurales étaient déjà dépassées; ces nouvelles exigences les excèdent plus encore. On aura beau établir de minutieux emplois du temps, les diviser en compartiments qui s'ajustent comme les pièces d'une mosaïque, le problème n'est résolu que sur le papier. Pour que cette solution entrât dans la pratique, il faudrait que le maître fût en état de perpétuelle virevolte avec l'obsession de la minute qui passe. Comment pourrait encore se produire cet abandon si doux et si fructueux, auquel il se laisse aller quand le sujet s'y prête et que les élèves s'y intéressent? L'horaire est là qui le presse : il en est le martyr et les élèves en sont les victimes.

2. — M. P. Vallès raconte dans le « JOURNAL DES INSTITUTEURS » (85^e année, n^o 3) l'histoire d'un petit catalan de cinq ans qui voyant dans son syllabaire à la page où est étudié le son *ch* un certain mot surmonté du dessin d'une *hache* se met en devoir de lire ce mot et articule en détachant avec force les syllabes : *pi-ca-sse*. Or *picasse*, c'est la hache, en catalan. M. Vallès part de cette anecdote pour s'élever contre la méthode dite attrayante qui consiste en l'espèce à illustrer surabondamment les syllabaires en plaçant au-dessus de tout nom l'image de l'objet. Mieux vaut, estime-t-il, mettre sous les yeux de l'écolier des lettres, des mots ou des phrases.

« Le jour où Pierrot, écrit-il, a lu « picasse » au lieu de *hache*, il nous a montré le processus véritable de certaine lecture enfantine, ce processus réel qui échappe habituellement à notre observation, car nous sommes dupes des apparences ou victimes des innocentes tricheries de l'écolier. Il a condamné les procédés qui prétendent faciliter la lecture et qui amusent au lieu d'instruire, l'abus des illustrations qui distraient et n'enseignent point, qui donnent l'illusion de progrès rapides et sans effort, tandis que l'ignorance est profonde.

Pour déchiffrer un texte, la concentration de l'intelligence et de la volonté qu'exige un syllabaire austère favorise davantage les progrès en lecture que le plaisir trop facile de nommer un dessin. Éloignons de l'enfant le calice doux, mais fade, des méthodes illustrées à l'excès qui retardent au lieu de le hâter le moment où il « reconnaît les mots d'après leur aspect, comme une vigie reconnaît un bateau aux cheminées ».

La critique est fondée et nous pensons comme M. Vallès qu'il ne faut pas abuser des méthodes dites attrayantes. Nous ne saurions toutefois proscrire toute gravure des syllabaires à l'usage des débutants. Comme en toutes choses c'est l'excès qui est un défaut.

3. — Traitant de la place du dessin dans les plans d'études, M. Profit exprime, dans *l'École Coopérative* (N^o 51, 1938), le vœu que la pratique du dessin à l'école primaire prenne place non seulement dans la leçon proprement dite de dessin mais dans la plupart des autres enseignements. L'enseignement du premier degré ne doit-il pas être essentiellement pratique?

« L'école primaire ne peut faire des artistes, écrit-il, elle doit faire des artisans. Si la leçon de dessin devenait une préparation au travail manuel et un complément des ouvrages manuels, elle aurait un but qui enchanterait autant les parents que les enfants et, pour ces derniers, elle donnerait une satisfaction réelle à leur instinct de création.

Quant aux autres dessins qui ne ressortissent pas aux travaux manuels, ils devraient être regardés comme un moyen d'expression d'autant plus important que la plupart des enfants sont des visuels plutôt que des auditifs; comme tels, ils devraient être employés en toutes matières, à la maison comme à l'école, pour la préparation de la classe en tant qu'auxiliaire des observations et des recherches préalables, pour les explications au tableau noir et sur les cahiers et, enfin, pour le contrôle

des résultats acquis. Ainsi, l'enfant prendrait goût à l'étude personnelle; ainsi, il serait intéressé à la classe; ainsi, il pourrait donner la mesure de sa compréhension, car, alors que trop souvent la réponse verbale nous trompe, le croquis dont on l'appuiera nous révélera la véritable pensée de son auteur et nous fera répéter, à nous aussi, le mot célèbre de Napoléon : « Un simple croquis m'en dit plus long que tout un discours. »

Les Instructions du 20 septembre 1938 donnent satisfaction au vœu de M. Profit. Mais il importe qu'elles soient appliquées sans défaillance et peut-être aussi que certaines réformes soient introduites dans ce sens tant dans les examens que dans la préparation professionnelle des maîtres.

4. — *L'instituteur doit-il jouer avec ses élèves?* Telle est la question que pose M. R. Mignot dans une étude sur la *Pédagogie des Jeux*, publiée par le BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU MAROC (n° 160, juin 1938). Après avoir convenu qu'au point de vue psychologique c'est une faute que de jouer avec des élèves qui ne sentent, ne voient pas, ne pensent pas de la même manière que le maître, M. Mignot, laissant de côté cette idée un peu rétrograde que la dignité du maître sera amoindrie et son respect diminué parce qu'il aura reçu un ballon dans les jambes ou sur le dos, formule comme suit sa manière de voir, fruit, dit-il, d'une observation de longues années d'enseignement :

« En plus d'un effet moral qui est obtenu par la participation du maître au jeu, et qui provient du fait que le maître est l'égal de tous les autres joueurs, qu'il se montre là comme un arbitre impartial, dans le jeu l'enfant a tendance à déployer toute sa personnalité, à se présenter tel qu'il est. Il se livre sans s'en douter et surtout il montre très vite les qualités ou les défauts de son cœur; aussi le maître doit jouer au début avec les élèves pour garder l'esprit du jeu, en conserver le caractère spécifique, donner le goût, l'entrain.

En outre, le fait pour le maître de n'avoir pas plus de droits que tous les joueurs est une excellente leçon de morale qui donne à l'enfant la notion d'égalité, principe de base de notre chère démocratie.

En jouant, le maître verra pourquoi le jeu ne rend pas, ce qu'il faut modifier pour qu'il soit plus actif, plus amusant, pour mieux l'adapter, car l'âme des élèves change d'une province à l'autre, d'une école à l'autre, même d'une classe à une autre classe. En jouant, le maître s'apercevra que tous les jeux expliqués sur le papier ne sont pas toujours intéressants et, avec ses élèves, il saura les modifier pour le mieux; il se rendra compte aussi quand ses explications n'auront pas été très bonnes qu'il y a lieu d'en donner de nouvelles.

Jouer avec les élèves, c'est donc une manière de lire dans l'âme de l'enfant qui s'ouvre, qui ne se cache pas, qui met à nu ses sentiments; jouer est donc pour le maître un moyen de pénétrer plus avant dans la petite âme de l'enfant et d'en tirer des conclusions au point de vue des méthodes qu'il emploiera dans sa classe... Jouer avec les élèves, c'est à mon avis faire de la psychologie pratique de l'âme de l'enfant. »

A travers les Ecoles Maternelles.

1. — Dans une étude sur *l'enfant borné*, parue dans L'ÉDUCATION ENFANTINE (36^e Année, n^o 2), M^{lle} Maucourant s'élève contre la pratique trop fréquente à son gré qui consiste à juger du degré d'intelligence d'un enfant d'après sa plus ou moins grande facilité d'élocution. Pour deviner les élèves bien doués, le langage ne saurait constituer un critère exclusif.

« Les bonnes femmes appellent intelligent le bébé qui jacasse de bonne heure et borné l'enfant qui parle tard et qui parle peu; aussi elles mettent une ardeur et un amour-propre incroyables à faire parler, comme elles parlent, le plus souvent à l'étourdie et fort incorrectement, le petit qu'elles dressent à la façon des perroquets. Telle servante trouve que sa maîtresse ne fait pas assez « parler » (1) une petite fille de vingt mois et cherche les occasions de lui seriner du charabia. Sans doute, l'attention du langage des grandes personnes et l'effort de l'imiter indiquent un éveil assez précoce de l'esprit et une certaine direction sociale du caractère; sans doute, l'acquisition des vocables et des expressions communes est une marque de mémoire au moins verbale. Mais la loquacité, souvent encouragée par les grandes personnes, n'est pas une supériorité d'intelligence. On nous amène à deux ans des enfants qui parlent bien — soi-disant bien! — et d'autres qui, selon la formule courante, « ne disent pas encore grand chose ». Observons ces enfants quand nous leur parlons et que nous essayons de les faire ainsi parler. Certains comprennent beaucoup de choses qu'ils ne peuvent pas encore exprimer; soyons assurées qu'un jour viendra où ils pourront dire ce qu'ils pensent. Ceux-là sont des « écouteurs ». Quelle précieuse disposition! Comme il faut se garder de l'étouffer! *Personne ne s'est jamais instruit à force de parler toujours au hasard du caprice ou par simple imitation.* Les sots répondent aux questions avant qu'on ait fini de les poser, et naturellement leurs réponses ne valent rien. Non seulement un sot n'écoute pas ce qu'on lui dit avec le désir de comprendre, mais il ne s'écoute pas lui-même parler; il ne se critique pas, donc il ne s'amende pas. Loin de regarder comme un bon présage le bavardage précoce, malgré ses gentillesse de rencontre, nous le regarderions comme un indice fâcheux. A l'école primaire, cette facilité de parler peut être un avantage, mener plus vite au certificat d'études, aux bourses. Mais attendons la suite des études, et bien des fois nous verrons s'éteindre ces étoiles des petites classes. Avoir « la langue bien pendue n'est pas la même chose que savoir penser. La véritable éloquence et le don d'écrire dérivent des richesses et de la vigueur de l'esprit et non d'une superficielle facilité. »

2. — *L'éducation physique* devrait occuper une place importante à l'École Maternelle mais elle y est trop souvent négligée. Dans L'ÉCOLE MATERNELLE FRANÇAISE (16^e année, n^o 1) M^{me} H. Léandri constate qu'il y a encore trop d'Écoles maternelles où les institutrices ne se mêlent

pas aux jeux des enfants, ne songent pas suffisamment aux exercices physiques; les mouvements et les jeux qui devraient en principe y aider au développement intégral et harmonieux du corps ne constituent plus qu'un ensemble ennuyeux, morne et vain. Et elle ajoute, s'adressant aux maîtresses de ces écoles :

« Surtout, ne parlez pas d'incompétence. Il est bien certain que la question de l'éducation physique est inséparable de l'anatomie et de la physiologie. Mais comme au fond il s'agit, non d'établir une méthode d'éducation physique, mais plus simplement et plus modestement de choisir, parmi des exercices étudiés et décrits par d'autres, ceux qui conviennent particulièrement aux enfants, il semble que vous puissiez vous contenter de connaître — en gros — les caractéristiques du développement de l'enfant. Cette connaissance, facile à acquérir, vous évitera de considérer l'enfant comme un adulte ou comme un adolescent en réduction et par conséquent de commettre la faute de transporter certains exercices de l'école primaire à l'école maternelle.

Secouez donc votre indifférence, peut-être votre paresse, cette paresse des gens sédentaires qui vieillit prématurément le corps et faites avec les enfants des exercices physiques nombreux, alertes, profitables. Ils procureront aux enfants l'adresse, la santé, la beauté. Ils vous donneront la souplesse, signe d'une jeunesse que l'on veut et que l'on sait longtemps conserver. »

Notes brèves.

1. — M. Paul Juif, Inspecteur de l'Enseignement primaire, vient de publier un volume d'ESSAIS SUR LA MENTALITÉ ENFANTINE édité par « La Coopération pédagogique », Cercle d'Études de l'Enseignement Primaire de l'arrondissement de Briey. Comme le titre l'indique, il s'agit non d'une étude systématique de la psychologie enfantine mais d'une série d'essais écrits au hasard des lectures et des enquêtes de l'auteur.

M. Juif pense avec raison que certains ouvrages de psychologie et de pédagogie sont d'un accès un peu sévère « pour les gens pressés ou peu familiers avec certain vocabulaire ». Il a débarrassé leurs conclusions de leur appareil technique et les présente à sa manière. C'est ainsi qu'en s'inspirant d'ouvrages récents des Delacroix, des Pécaut, des Claparède, des Piaget, il traite l'acquisition du langage, l'enfant et le nombre, la connaissance du jeu, la logique enfantine... Son effort de vulgarisation sera vivement apprécié.

Nous lui préférons toutefois le bilan de ses enquêtes personnelles sur les Idéals d'enfants, les rêves des enfants et leur explication freudienne, le mensonge enfantin, le réalisme du dessin enfantin. Les matériaux qu'il a recueillis avec l'aide de ses collaborateurs, sur ces diverses questions sont d'un puissant intérêt. Les conclusions qu'il en tire sont fort suggestives.

« L'étude objective de l'enfant en partant de l'enfant et non en partant

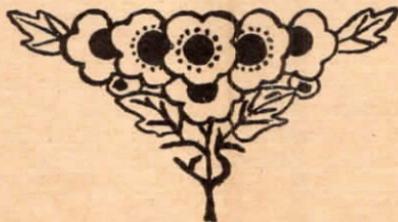
de l'adulte, écrit-il, pose un problème dont l'intérêt dépasse d'ailleurs l'horizon proprement scolaire. L'enfant n'est-il qu'un homme à ses débuts, c'est-à-dire un être maladroit qui essaie en tâtonnant l'organisation mentale de l'adulte? Ou n'est-ce pas plutôt un être cohérent, provisoire mais complet, qui a ses systématisations logiques propres? Y a-t-il une mentalité enfantine et une forme d'intelligence spécifique à l'usage de ces « candidats à la vie »? Ou la raison est-elle fixe comme le croyaient les rationalistes classiques, l'enfance n'étant qu'une sorte de maladroite esquisse? »

On saura gré à M. Juif d'avoir apporté une contribution modeste mais appréciable à la solution de ce problème.

2. — La PROLONGATION DE LA SCOLARITÉ fait l'objet d'un nouveau cahier de la collection des cahiers de Pédagogie moderne publiée par les éditions Bourrelier. Ce cahier est présenté par M. Bouglé, Directeur de l'École Normale supérieure et M. Condevaux, Inspecteur de l'Enseignement primaire, en a dirigé la rédaction. Outre le texte des programmes et instructions officielles, il contient une série d'intéressantes études sur les divers problèmes que pose « l'organisation de la classe de fin d'études primaires élémentaires et des ateliers-écoles ».

3. — Ces problèmes ainsi que la « pédagogie du Cours supérieur 2^e année », sont évoqués et commentés également par M. Besnier, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, auteur d'un petit ouvrage : « APRÈS LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES », publié par la maison Nathan. M. Besnier ne se contente pas d'indiquer et d'expliquer la nouvelle organisation mais il apporte d'utiles suggestions pour sa mise en œuvre.

R. OZOUF.





Examens.

PROGRAMMES DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ EN 1939

Le *Journal officiel* a publié des Additifs aux programmes qui ont été publiés dans notre numéro d'octobre :

1° **Certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges :**

c) Espagnol.

Page 175, du n° d'octobre

Au lieu de :

7. G. Boussagol. — *Anthologie des poètes romantiques espagnols.*

Lire :

7. G. Boussagol. — *Anthologie des poètes romantiques espagnols* (nouvelle édition).

2. Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (ordre des lettres), section littéraire, page 177, après la 6^e ligne, ajouter :

Programme prévu par application de l'article 2 de l'arrêté du 29 juillet (Journal officiel du 30 juillet) (régime transitoire).

Auteurs allemands.

Lening. — *Nathan der Weise.*

Goethe. — *Dichtung und Wahrheit*, livres I et IX.

Lenau. — *Gedichte. Schilffieder. Reiseblätter. Atlantica. Waldlieder.*

G. Hauptmann. — *Bahnwärter Thiel.*

Auteurs anglais.

- Shakespeare. — *Romeo and Juliet*.
 Pope. — *The Rape of the Lock*.
 Keats. — *Isabella*.
 Galsworthy. — *The Island Pharisees*.

Auteurs espagnols.

- Cervantes. — *La Gitanilla*. El Coloquio de des perros (Novelas ejemplares).
 Calderon. — *El alcalde de Zalamea*.
Antologia de poetas romanticos (Hatier).
 Ortega y Gasset. — *Méditations del Quijote*.

Auteurs italiens.

- Dante. — *Divina Commedia*. *Paradise*, XV, XVI, XVII.
 Machiavelli. — *Il Principe*.
 Carducci. — *A Satana, Alle fonti del Clitumno, La Chiesa di Polentia*.
 G. d'Annunzio. — *La Gioconda*.

**Programmes du certificat d'aptitude
à l'enseignement secondaire des jeunes filles pour 1939.**

Par arrêté du 21 septembre 1938, les programmes du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles pour 1939. ont été fixés ainsi qu'il suit :

EXAMENS DE 1^{re} ET DE 2^e ANNÉE

I. — Section langues et littératures classiques.

PROGRAMME

Auteurs français.

- Robert de Clari. — *Conquête de Constantinople*, XXXIX à XCVII.
 Clément Marot. — *L'Enfer*.
 Molière. — *Don Juan*.
 Montesquieu. — *Lettres persanes*, XI, XIV, XXIV, XXX, XXXII, XXXVI, XXXVII, XLV, XLVIII, LII, LXXII, LXXIV, LXXXVII, LXXXIX, XC, XCIX, C, CII, CVI, CXXX, CXXXI.
 Vigny. — *Les Destinées*.
 Flaubert. — *Salammô*, Ch. I (Le Festin), VII (Hamlicar Barca).

Auteurs latins.

- Lucrèce. — *De rerum natura*, L. III, 1-322; 830-fin.
 Salluste. — *Jugurtha*, ch. I à LXII.
 Horace. — *Satires*, L. I, 1, 4, 8, 9, 10.
 Tacite. — *Histoires*, L. I, ch. 1 à 50.

Auteurs grecs.

- Homère. — *Odyssée*, chant XI.
 Euripide. — *Alceste*.
 Platon. — *Ion*.
 Lycurgue. — *Contre Léocrate*, 1 à 75.

Histoire de la littérature française.

- Les chansons de geste.
 Le théâtre comique de Corneille à Lesage.
 La critique et l'histoire littéraire au dix-neuvième siècle.

*Histoire des civilisations, des langues et littératures anciennes
(grecque et latine).*

- La tragédie grecque.
 L'épopée à Rome d'Ennius à Virgile.
 La société romaine sous les Antonins.

Grammaire, versification et stylistique françaises.

- Morphologie historique du verbe français.
 La coordination.
 L'alexandrin français du Moyen Age à nos jours : compte des syllabes
 coupes, rythme; brisure et allongement; l'alexandrin libre.

Langue, grammaire et versification des langues anciennes.

- Les verbes en M I.
 Syntaxe des propositions complétives en latin.
 L'hexamètre grec et latin.

DURÉE ET COEFFICIENT DES ÉPREUVES

Épreuves écrites.

Première année.

	Durée.	Coef.
Composition française	6 h.	2
Thème latin	4 h.	2
Version latine	4 h.	2
Commentaire grammatical d'un texte français	3 h.	2

Seconde année.

Version grecque	4 h.	2
Commentaire grammatical d'un texte grec	3 h.	2
Commentaire grammatical d'un texte latin	3 h.	2

Épreuves orales.

Première année.

	Prép.	Exp.	Coeff.
Exposé de littérature française.....	2 h.	½ h.	2
Explication d'un texte français classique ou moderne.....	2 h.	½ h.	2
Explication d'un texte latin.....	2 h.	½ h.	2
Epreuve de langue vivante.....	1 h.	½ h.	1

Seconde année.

Explication d'un texte grec.....	2 h.	½ h.	2
Interrogations sur la grammaire et la métrique des langues anciennes.....	1 h.	½ h.	2
Exposé sur une question d'histoire des civilisations et des littératures anciennes.....	2 h.	½ h.	2
Explication d'un texte français du Moyen Age ou du seizième siècle.....	2 h.	½ h.	2
Exposé sur la langue française.....	2 h.	½ h.	2

II. — Section histoire

PROGRAMME

Histoire ancienne.

Les Phéniciens.

Histoire de la Grèce du début de la guerre du Péloponèse à la mort d'Alexandre.

Les Etrusques.

Histoire de l'Empire romain de l'avènement de Dioclétien à la prise de Rome par Alaric.

L'art romain.

Textes :

Démosthène. — *Les Philippiques.*

Aristote. — *Constitution d'Athènes.*

Quinte-Curce. — *Histoire d'Alexandre le Grand.*

Julien l'Apostat. — *Lettres.*

Histoire du Moyen Age et du seizième siècle (jusqu'en 1610).

Les Carolingiens (751-888).

L'Église et la vie religieuse de 1305 à 1449.

La France de 1547 à 1610 (politique intérieure et extérieure).

L'art gothique en France et son expansion à l'étranger.

Textes :

Pour les textes du Moyen Age, voir la note ¹.

Jean Calvin. — Extraits de l'*Institution de la religion chrétienne* (édition Châtelain et Pannier).

Henri IV. — Choix de *Lettres* (édition Berger et Xiony).

Géographie.

Géographie physique générale.

Géographie économique générale :

Géographie humaine.

Géographie de l'agriculture.

Géographie de l'industrie.

La France.

L'Afrique du Nord française.

DURÉE ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves écrites.

Première année.

	Durée.	Coeff.
Composition sur un sujet d'histoire ancienne	4 h.	2
Composition sur un sujet d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle	4 h.	2
Traduction d'un texte grec ou latin	3 h.	1

Seconde année.

Composition sur un sujet d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle ²	4 h.	2
Composition sur un sujet de géographie	4 h.	2
Epreuve de cartographie	2 h.	2

1. Les textes se rapportant aux questions du Moyen Age seront choisis parmi des documents narratifs ou diplomatiques propres à illustrer les différentes questions.

2. Pour 1939, l'examen de seconde année comporte comme celui de première des épreuves sur l'histoire du Moyen Age, au lieu des épreuves sur l'histoire moderne prévues au *Journal officiel* du 22 mars 1938, parce que l'examen de première année en 1938, dont le programme avait été établi avant les modifications apportées par le Conseil Supérieur, a comporté non les épreuves sur l'histoire du Moyen-Age, mais les épreuves sur l'histoire moderne.

Épreuves orales.

Première année.

	Prép.	Exp.	Coeff.
Exposé sur un sujet d'histoire ancienne	2 h.	½ h.	1
Commentaire critique d'un texte se rapportant au programme d'histoire grecque ou romaine	1 h.	½ h.	1
Exposé sur un sujet d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle	2 h.	½ h.	1
Commentaire critique d'un texte se rapportant au programme d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle	1 h.	½ h.	1
Epreuve de langue vivante	1 h.	½ h.	1

Seconde année.

Exposé sur un sujet d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle ¹	2 h.	½ h.	1
Commentaire critique d'un texte se rapportant au programme d'histoire du Moyen Age et du seizième siècle	1 h.	½ h.	1
Exposé sur un sujet de géographie	2 h.	½ h.	1

Ordre des sciences.

EXAMEN DE PREMIÈRE ANNÉE

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES

1. Nombres irrationnels. Notions sur les ensembles. Limites. Continuité. Séries.

2. *Fonctions de variables réelles.* — Dérivées et différentielles. Déterminants fonctionnels. Fonctions implicites. Changement de variables. Formule de Taylor. Maxima et minima des fonctions à deux variables. Fonctions représentées par des séries. Séries entières. Séries trigonométriques.

3. *Calcul intégral.* — Intégrale définie. Extension au cas d'une limite ou d'une fonction infinie; relation avec la théorie des séries. Dérivation sous le signe S. Intégrales curvilignes; intégration des différentielles totales.

Intégrales multiples : transformations d'intégrales doubles et triples; gradient; divergence, rotationnel.

Applications géométriques et mécaniques.

1. Voir la note de la page précédente.

4. *Fonctions analytiques d'une variable complexe.* — Propriétés fondamentales. Les fonctions élémentaires dans le domaine complexe. Séries de Taylor et de Laurent. Points singuliers. Résidus et applications. Fonctions entières. Fonctions méromorphes.

Intégrales des fonctions rationnelles et les intégrales hyperelliptiques. Notions sur les fonctions elliptiques. Intégrales eulériennes. Notion sur la représentation conforme et la connexion des surfaces.

5. *Equations différentielles.*

Equations du premier ordre: théorèmes d'existence; intégrales générales; intégrales singulières. Types simples d'équations intégrales. Facteurs intégrants.

Equations différentielles et systèmes d'ordre quelconque: types simples et classiques.

6. *Equations aux dérivées partielles* du premier ordre linéaire. Notions sur les équations aux différentielles totales et les équations aux dérivées partielles de premier ordre à deux variables indépendantes.

7. *Eléments de géométrie infinitésimale.*

— Contact. Enveloppes. Surfaces développables.

Courbes planes et gauches : courbure, torsion, développées.

— Etude infinitésimale des surfaces : étude en un point. Lignes tracées sur les surfaces (lignes asymptotiques, lignes conjuguées, lignes de courbure).

PROGRAMME DE PHYSIQUE

Propriétés générales de la matière.

Pesanteur; pendule; mesure de l'intensité de la pesanteur. Attraction universelle.

Notions d'élasticité.

Capillarité.

Thermodynamique.

Thermométrie. Calorimétrie.

Principe de l'équivalence. Energie.

Principe de Carnot. Température. Entropie. Potentiels thermodynamiques.

Gaz parfaits. Notions sur la théorie cinétique des gaz. Gaz réels.

Changements d'état. Etude thermodynamique du mélange de liquide et de vapeur.

Rayonnement thermique.

Généralités sur les mouvements vibratoires. Acoustique.

— Etude cinématique des mouvements vibratoires; propagation des mouvements vibratoires.

Entretien des vibrations; résonance.

Cordes et membranes. Tuyaux sonores.

Optique physique.

Interférences : applications.
 Diffraction. Réseaux.
 Notions sur les symétries.
 Polarisation. Etude des vibrations elliptiques.
 Double réfraction. Polarisation chromatique.
 Polarisation rotatoire naturelle.
 Polarisation rotatoire magnétique. Biréfringences artificielles.

Electricité.

- I. — Mesures de grandeurs physiques. Unités.
- II. — Les champs de vecteurs. Champs newtoniens et laplaciens.
- III. — Propriétés générales du champ électrostatique. Potentiel. Charges électriques. Conducteurs et diélectriques. Capacité. Energie électrique. Electrométrie. Unités électrostatiques.
- IV. — Magnétisme. Expériences fondamentales et notions élémentaires.
- V. — Courant. Lois de Ohm, Kirchoff et Joule. Phénomènes thermoélectriques. Interprétation électronique élémentaire.
- VI. — Electrolyse. Lois générales.
- VII. — Electromagnétisme. Champ magnétique des courants. Courants de déplacements. Action des champs sur les courants.
- VIII. — Induction. Equations de Maxwell-Lorentz.
- IX. — Mesures électromagnétiques. Système d'unités électromagnétiques.
- X. — Oscillations électriques.
- XI. — Les particules élémentaires.

PROGRAMME DES MANIPULATIONS DE PHYSIQUE

Etude de la balance.
 Densité des solides et des liquides.
 Densité des gaz et des vapeurs.
 Chaleurs spécifiques. Chaleurs de fusion et de vaporisation.
 Cryoscopie. Ebulioscopie.
 Hygrométrie.
 Capillarité.
 Pendule de gravitation.
 Pendule de torsion et pendule bifilaire.
 Vibrations des cordes et des tuyaux. Stroboscopie.
 Etude des systèmes optiques et mesure de leurs constantes caractéristiques.
 Mesure des indices de réfraction.
 Spectroscopie. Emploi des prismes et des réseaux.

Interférences non localisées et interférences localisées.
 Diffraction.
 Etude de la lumière polarisée rectilignement ou elliptiquement.
 Polarisation chromatique.
 Polarisation rotatoire. Saccharimétrie.
 Photométrie.
 Photographie.
 Electromètre à quadrants.
 Etalonnage des ampèremètres, des voltmètres, des wattmètres, des compteurs.
 Etude du galvanomètre à cadre mobile; galvanomètre balistique.
 Mesure des résistances. Coefficient de température.
 Mesures des forces électromotrices par la méthode d'opposition.
 Mesures des capacités.
 Mobilité des ions. Conductibilité des électrolyses. Mesures des Ph.
 Mesure des champs magnétiques.
 Etude du champ magnétique terrestre.
 Perméabilité et hystérésis du fer.
 Caractéristiques d'une dynamo.
 Propriétés du courant alternatif.
 Mesure des coefficients d'induction.
 Etude d'un transformateur.
 Mesure des températures par la méthode thermo-électrique.
 Propriétés de la lampe à trois électrodes. Applications.
 Etude des cellules photoélectriques.
Cet ensemble correspond à 48 manipulations comme à la rue d'Ulm.

EXAMEN DE DEUXIÈME ANNÉE

PROGRAMME DES MATIÈRES

A. — *Section des mathématiques.*

1. Mécanique rationnelle.

Le programme de mécanique rationnelle est le programme du certificat de licence correspondant.

2. Mathématiques élémentaires approfondies.

Programme fondamental de géométrie approfondie.

Homographie et constatation dans le plan et dans l'espace.

Cas des hyperespaces.

Etude élémentaire de l'inversion.

Groupe des inversions.

Etude élémentaire des transformations de Laguerre. Groupe de Laguerre.

Etude analytique. Coordonnées pentasphériques.

Géométrie du cercle dans l'espace.

Le cours de chaque année comprendra une partie variable et des développements choisis par le professeur.

B. — *Sections des sciences physiques.*

1. Mécanique rationnelle.

2. Chimie générale.

Les programmes de mécanique rationnelle et de chimie générale sont ceux des certificats de licence correspondants de l'université de Paris.

Ils sont publiés dans le livret scolaire (imprimerie Chaix, société anonyme, succursale B, 11, boulevard Saint-Michel, Paris).

EXAMEN DE PREMIÈRE ANNÉE

NATURE. — DURÉE. — COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves pratiques.

	Durée.	Coeff.
Composition sur le calcul différentiel et intégral.....	4 h.	4
Composition sur la physique.....	4 h.	3
Epreuve pratique de mathématiques.....	4 h.	1
Manipulation de physique.....	4 h.	2

Epreuves orales.

1 ^{re} interrogation sur les mathématiques.....	½ h.	2
2 ^e interrogation sur les mathématiques.....	½ h.	2
1 ^{re} interrogation sur la physique.....	½ h.	2
2 ^e interrogation sur la physique.....	½ h.	2

EXAMEN DE DEUXIÈME ANNÉE

NATURE. — DURÉE. — COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

A. — *Section des mathématiques.*

Epreuves écrites et pratiques.

Composition de mécanique rationnelle.....	4 h.	4
Epreuve pratique de mécanique.....	4 h.	3
Composition de mathématiques élémentaires approfondies.....	4 h.	4

Epreuves orales.

	Durée.	Coeff.
Interrogation sur la mécanique rationnelle.....	½ h.	6
Interrogation sur les mathématiques élémentaires approfondies.....	½ h.	6

B. — Section des sciences physiques.

Epreuves écrites et pratiques.

Composition de mécanique rationnelle.....	4 h.	4
Epreuve pratique de mécanique.....	4 h.	1
Composition sur la chimie.....	4 h.	4
Manipulation de chimie.....	4 h.	2

Epreuves orales.

Interrogation sur la mécanique.....	½ h.	4
1 ^{re} interrogation sur la chimie.....	½ h.	4
2 ^e interrogation sur la chimie.....	½ h.	4

AGRÉGATION D'ARABE

I. — *Les Mille et une nuits*. Bibliographie. — Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, tomes IV-V-VI-VII, Liège, 1900-1903. *Encyclopédie de l'Islam*, art. *Alf Layla wa-layla*. Littmann, *Zur Entstehung und Geschichte von Tausend und einer Nacht*, et la bibliographie qui y est donnée.

II. — *La poésie arabe en Espagne aux X^e-XI^e-XII^e siècles*. Bibliographie. — H. Pérès, *La poésie andalouse, en arabe classique, du XI^e siècle*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1937. Von Schack, *Poesie und Kunst der Araber in Spanien und Silicien*, Berlin, 1865.

III. — *La rhétorique et les rhétoriciens*. Bibliographie. — Kratchkowsky, préface au *K. al-Badi*, d'Ibn al-Mu'tazz, Londres, 1935. Tàhà Husayn, préface au *Naqd an-natr*, de Qudàma b. Ja'far, le Caire, 1933. Mehren *Die Rhetorik der Araber*, Copenhague et Vienne, 1853.

IV. — *Le mouvement féministe dans la littérature arabe moderne*. Bibliographie. — Rudi Paret, *Zur Frauenfrage in der arabisch-islamischen Welt*, Stuttgart-Berlin, 1934. J. Castagné, *Le mouvement d'émancipation de la femme musulmane en Orient*, dans R. E. I., 1928.

V. — *La poésie en langue vulgaire au Maghreb*, d'après les textes recueillis aux XIX^e-XX^e siècles. Bibliographie. — *Encyclopédie de l'Islam*, art. Arabie, Algérie, Maroc, Tunisie.

Auteurs.

- Les Mille et une Nuits*, éd. de Bulaq, volume I.
 Ibn Bassâm, *ad-Dakhtra*, t. I, le Caire, 1938.
 Ibn Zaidûn, *Diwan*, éd. Kilani et Khalifa, le Caire, 1932.
 Ibn al-Atir, *al-Matal as-sâ'ir*, le Caire 1312.
 Qâsim Amin, *Tahrîr al mar'a*, 1^{re} éd. le Caire, 1899 ou 3^e éd. le Caire, sd.
 Nazira Zayn ad-Dîn, *Kitâb as-sufur wa-hijâb*, Beyrouth, 1928.
 Sonneck, *Chants arabes de Maghreb*, Paris, 1902.
 Stumme, *Tripolitanisch-tunisische Beduinenlieder*, Leipzig, 1894.
 Desparmet, *La poésie arabe actuelle à Blida*, dans *Recueil de mémoires et de textes*, publiés en l'honneur du XIV^e congrès des Orientalistes, Alger, 1905.

Dictionnaires autorisés aux épreuves écrites.

I. — Dictionnaires arabes et arabe-français.

- Ach-Chartûni, *Aqrab al-mawârid*.
 Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*.
 Belot, *Vocabulaire arabe-français*.
 Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*.
 Bercher, *Lexique arabe-français avec Index français-arabe*.

II. — Dictionnaires français-arabe.

- Belot, *Dictionnaire français-arabe*.
 Gasselin, *Dictionnaire français-arabe*.
 Naggary, *Dictionnaire français-arabe*.
 Habeiche, *Dictionnaire français-arabe*.
 Bercher, *Lexique arabe-français avec Index français-arabe*.

CERTIFICAT D'APTITUDE

A L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE DANS LES LYCÉES
 ET COLLÈGES

Auteurs.

- Al-Jâhiz, *Majmû'at rasâil*, éd. as-Sandûbi, le Caire.
 As-Suyûti, *Tahdîr al-khawâss an akâdib al-qussâs*, le Caire, 1936.
 Ibn Khaidûn, *al-Muqaddima*, chapitres sur la langue arabe.
 Al-Muwailih, *Hadîth Isa ibn Hichâm*, 4^e ou 5^e éd., le Caire, 1928 ou 1935.

Dictionnaires autorisés aux épreuves écrites.

Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français.*

Belot, *Vocabulaire arabe-français.*

Belot, *Dictionnaire français-arabe.*

Bercher, *Lexique arabe-français avec Index français-arabe.*

PROGRAMMES DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ EN 1939

**Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales
et des écoles primaires supérieures (seconde partie).**

ORDRE DES LETTRES

I. — PROFESSORAT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Auteurs français.

Montaigne. — *Essais*, livre III, chapitre VIII; *De l'art de conférer.*

Corneille. — *Rodogune.*

Choix de lettres du dix-septième siècle, édition Lanson (librairie Hachette).

Lettres de Boileau (pp. 419-429), Racine (pp. 432-444), Saint-Evremond (pp. 448-463), La Fontaine (pp. 526-542), La Bruyère (pp. 578-583).

La Bruyère. — *Caractères*, chapitres 1^{er} (*Des ouvrages de l'esprit*) et VI (*Des biens de fortune*).

Lesage. — *Turcaret.*

Voltaire. — *Zadig.*

Chateaubriand. — Extraits des *Mémoires d'outre-tombe*, dans *Œuvres autobiographiques*, édition Pierre Moreau (librairie Delagrave), pp. 58-123.

Musset. — *Lorenzaccio.*

Hugo. — *Contemplations*, livres IV et VI.

Verlaine. — *Choix de poésies* (librairie Fasquelle). *Poèmes saturniens, Fêtes galantes, La Bonne chanson, Romances sans paroles* (pp. 1-151).

Aussi bien pour l'écrit que pour l'oral, les candidats sont invités à ne pas se limiter strictement, dans leur préparation, aux textes dont le programme ci-dessus leur impose l'étude détaillée, mais à s'assurer des connaissances générales sur chacun des auteurs qui figurent à ce programme et sur ses principales œuvres. Ils pourront, à cet effet, s'aider de la bibliographie sommaire ci-après, sans la considérer comme complète et sans s'interdire d'autres lectures.

Pour Montaigne :

F. Strowski. — *Montaigne* (collection : *A la gloire de...*, librairie de la Nouvelle revue critique).

P. Villey. — *Les sources et l'évolution des essais de Montaigne* (librairie Hachette).

G. Lanson. — *Les Essais de Montaigne. Étude et analyses* (librairie Hachette).

Pour Corneille :

G. Lanson. — *Corneille* (librairie Hachette).

A. Dorchain. — *Corneille* (librairie Garnier).

R. Brasillach. — *Corneille* (librairie Fayard).

Pour les lettres du XVII^e siècle :

Bernardin. — *Hommes et mœurs au dix-septième siècle* (librairie Lecène et Oudin).

V. du Bled. — *La société française du seizième au vingtième siècle*, tomes I et II (librairie Perrin).

Pour La Bruyère :

Les Caractères, édition Servois (*Collection des grands écrivains*, librairie Hachette).

Morillot. — *La Bruyère* (librairie Hachette).

Lange. — *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (librairie Hachette).

Pour Lesage :

E. Lintilhac. — *Lesage* (librairie Hachette).

F. Brunetière. — *Les époques du théâtre français*, VIII : *Autour de Turcaret* (librairie Hachette).

Pour Voltaire :

Zadig, édition Ascoli (*Collection des textes français modernes*, libr. Droz).

G. Lanson. — *Voltaire* (librairie Hachette).

Pour Chateaubriand :

Sainte-Beuve. — *Chateaubriand et son groupe littéraire* (librairie Garnier).

J. Lemaître. — *Chateaubriand* (librairie Calmann-Lévy).

V. Giraud. — *Chateaubriand, études littéraires et nouvelles études littéraires* (librairie Hachette).

P. Moreau. — *Chateaubriand, l'homme, la vie, le génie, les livres* (librairie Garnier).

M^{me} Durry. — *La vieillesse de Chateaubriand* (librairie du Divan).

Pour Musset :

P. Dimoff. — *La genèse de Lorenzaccio* (*Collection des textes français modernes*, librairie Droz).

Lafoscade. — *Le théâtre d'Alfred de Musset* (librairie Hachette).

P. Gastinel. — *Le romantisme d'Alfred de Musset* (Rouen).

Pour Hugo :

Les Contemplations, édition Vianey (*Collections des grands écrivains*, librairie Hachette).

Max Rudwin. — *Bibliographie de Victor Hugo* (librairie des Belles lettres).

P. Berret. — *Victor Hugo* (librairie Garnier.)

D. Saurat. — *La Religion de Victor Hugo* (librairie Hachette).

G. Simon. — *Chez Victor Hugo : les tables tournantes de Jersey* (librairie Conard).

R. Glotz. — *Essai sur la psychologie des variantes des Contemplations* (librairie des Presses Universitaires).

Pour Verlaine :

P. Martino. — *Parnasse et symbolisme* (librairie A. Colin).

P. Martino. — *Verlaine* (librairie Boivin).

F. Porché. — *Verlaine tel qu'il fut* (librairie Flammarion).

Cl. Cuénot. — *État présent des études verlainiennes* (librairie des Belles lettres).

Langue Française.

La distinction de F. de Saussure entre langage, langue et parole.

Y a-t-il un langage humain? Les interjections en français moderne. Les onomatopées.

La classification des langues humaines. — Les langues indoeuropéennes. Les langues romanes. Le Français et le Provençal. Les dialectes gallo-romans. Le Français langue littéraire. Les patois.

Les trois systèmes qui constituent une langue : phonétique, morphologie et syntaxe, vocabulaire.

La parole. — Rapports de la parole avec la langue : le style, c'est l'homme.

Étude scientifique de la parole : enregistrement des sons et bruits, de la mélodie. Interprétation des courbes. La mélodie et les accents provinciaux. Tableau des sons du Français moderne.

Enregistrement des articulations : articulations vocaliques. Interprétation des courbes. Classification des articulations : voyelles, semi-consonnes, consonnes

Étude physiologique et psychologique de l'audition. Solidarité de l'audition et de la prononciation. Comment la prononciation d'une langue peut-elle se transformer selon les lieux et à travers les siècles?

La prononciation comme élément esthétique. Le rythme de la parole. La répétition des voyelles et des consonnes. Les modifications de la durée, de la hauteur, de l'intensité et du timbre des sons et des bruits, en vue de produire un effet émotif.

Les vers français depuis le xv^e siècle. Les rimes et le rythme intérieur des vers. Les vers libres. Les strophes.

Le vocabulaire. — Les origines du vocabulaire français. Ce que c'est que l'étymologie, forme et sens des mots. Sens étymologique et sens usuel.

Comment les mots étendent leur signification, changent de sens. Les mots nouveaux.

La formation des mots en français : radical, suffixes, préfixes. Rapprocher les variations d'un radical dans les mots dérivés des variations du radical dans les verbes irréguliers du 1^{er} et 3^e groupe : effets de l'accent tonique; des consonnes finales et intervocaliques. Les groupements de mots d'après le radical, d'après le sens et d'après le son. L'étymologie populaire. Les principaux dictionnaires, de 1660 à 1935.

Les formes et la syntaxe. — Comment la syntaxe est sous la dépendance étroite de la morphologie : emploi des pronoms personnels devant les formes verbales; disparition progressive du mode subjonctif au présent et à l'imparfait; hésitation du genre des noms commençant par une voyelle; disparition progressive de l'accord du participe passé précédé de l'auxiliaire *avoir*; l'ordre des mots dans une proposition.

Les temps. — Emplois du passé simple, du présent historique et de l'imparfait pour exprimer qu'une action a eu lieu à un moment passé. Le conditionnel : son emploi dans les propositions subordonnées comme temps de l'indicatif. Comment ce temps a pris le sens d'un mode exprimant une affirmation adoucie. Emploi du conditionnel au lieu du subjonctif traditionnel dans les deux propositions d'une phrase hypothétique.

La construction des phrases. — Les diverses propositions dépendantes à un mode personnel et à un mode impersonnel. Les propositions indépendantes à l'infinitif et au participe. Les propositions qui n'ont pas de verbe.

Philosophie.

PROGRAMME DE 1^{re} ANNÉE DES ÉCOLES NORMALES

I. — *La sensibilité.*

1. Le plaisir et la douleur. — Comment régler chez l'enfant l'amour du plaisir; comment l'endurcir à la douleur.
2. Les émotions. — Leur rapport à organisme. — Les émotions de l'enfant : la peur, la timidité, la colère. Leur traitement.
3. Les tendances personnelles. — L'instinct de conservation. Les besoins organiques; comment la vie sociale les transforme. L'amour de la propriété; ses manifestations chez l'enfant. Le besoin d'indépendance. L'amour-propre et ses dérivés. Le besoin d'activité. Les jeux des enfants.
4. Les tendances altruistes. — La sympathie, la pitié, l'amitié, l'amour.
5. Les tendances impersonnelles. — La curiosité et l'amour de la science. L'admiration et l'amour du beau; la culture du goût. Le sentiment religieux. Le sentiment moral.
6. Les passions. — Comment elles se forment. Moyens de triompher d'une passion.

II. — *L'activité.*

1. Mouvements réflexes et actions instinctives.
2. L'habitude. Les habitudes corporelles et l'éducation physique. Les habitudes intellectuelles et morales.
3. La volonté. Son mécanisme. Comment son empire s'établit sur les mouvements, les sentiments, les pensées. La maîtrise de soi. Éducation de la volonté.
4. Le caractère. Éducation du caractère.
5. La personnalité humaine.

Auteurs philosophiques.

Lucrèce. — *De la Nature*, livre I, traduction Ernout, collection Guillaume Budé, tome I.

Descartes. — *Discours de la méthode*, édition Charpentier (Hachette, éditeur).

Kant. — *Fondement de la métaphysique des mœurs*, traduction Delbos (Delagrave, éditeur).

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :

I. — Pour *Lucrèce*, les candidats devront avoir lu l'ensemble du poème de la Nature (T. I et II de la traduction Ernout). Pour l'étude du texte, ils utiliseront les commentaires de Léon Robin, collection Guillaume Budé. Sur la philosophie d'Épicure, voir Brehier, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 333 et suivantes, et 407.

II. — Pour *Descartes*, sans s'égarer dans la très copieuse bibliographie cartésienne, ils se reporteront pour l'étude du texte à l'édition Gilson, du *Discours de la méthode* (Vrin, éd. 1926). Ils liront : O. Hamelin, *Le Système de Descartes* (Alcan, éd.), et les articles écrits à l'occasion du troisième centenaire de Descartes, par MM. Leroy, Brunschwig, Flavien, Bréhier, Lalande, et publiés en novembre et décembre 1937 dans la *Revue de l'enseignement public*.

III. — Pour *Kant*, consulter Bréhier, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 507 et suivantes. Lire : V. Delbos, *La Philosophie pratique de Kant* (Alcan).

Langues étrangères.

(Latin ou langue vivante.)

Les explications d'auteurs seront prises dans les ouvrages suivants :
Latin :

Cicéron. — *De Signis*.

Allemand :

1° Morceaux choisis de Goethe et Schiller dans : *Wer will, der kann*, classe de première, 2^e partie (Singen un Sagen), par M. Bouchez, pages 71 à 308 (édition Belin);

2° Gottfried Keller. — *Romeo und Julia auf dem Dorfe* (édition Reclam).

Anglais :

John Galsworthy. — *Swan song* (édition Tauchnitz).

John Galsworthy. — *Strife*.

Espagnol :

Delpy et Viñas. — *L'Espagne par les textes* (Hachette).

Italien :

Barinco et Camagli. — *L'Italie par les textes* (Hachette).

III. — PROFESSORAT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Philosophie.

Même programme que pour le professorat de langue et littérature française.

Histoire ancienne.

La religion grecque. Sanctuaires et temples. Cultes. Les fêtes religieuses (v^e et iv^e siècles).

La colonisation grecque jusqu'à la fin du iv^e siècle.

L'empire romain sous les Antonins.

Moyen Age.

L'Angleterre de 1066 à 1154.

La France de l'avènement de Philippe VI à la majorité de Charles VIII.

L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle.

Histoire moderne.

Les institutions de l'ancien régime (1661-1789).

L'Angleterre de 1660 à 1713 (histoire intérieure et extérieure).

Évolution du régime politique en France de 1814 à 1914.

L'art français au xviii^e siècle.

Géographie.

La France.

L'Afrique française.

Péninsule ibérique et Italie.

Hydrographie. — La mer. Profondeur, température; mouvements : vagues, marées, courants. La vie dans les mers. La forme des côtes et la vie maritime.

Les îles. La mer et l'homme.

Les ports de commerce. Emplacement, développement; les voies de communication avec l'intérieur; docks et bassins; l'industrie.

Les grandes voies de communication maritimes du globe. Les routes maritimes de l'Atlantique, de l'Océan Indien et du Pacifique. Le canal de Suez et le canal de Panama. — Les marines marchandes. Rapports entre le développement de la marine marchande et le développement économique.

NOTA. — 1. Il est rappelé que ce programme est fixé pour les épreuves écrites et pour les épreuves orales.

2. Les candidats pourront être interrogés, au cours des épreuves orales, sur les grands recueils de textes et sur les ouvrages essentiels relatifs aux questions dont ils auront à parler.

3. Les candidats pourront être invités, au cours des épreuves orales, à commenter et expliquer les cartes topographiques (cartes d'état-major françaises au 1/80.000^e et au 1/50.000^e), des vues des pays, des photographies d'œuvres d'art et des disques phonographiques.

IV. — PROFESSORAT DE LANGUES VIVANTES

Auteurs français.

Montaigne : *Essais*, livre III, chap. VIII; *De l'art de conférer*.

Choix de lettres du XVII^e siècle (édit. Lanson, chez Hachette) :

Lettres de Boileau (pp. 419-429), de Racine (pp. 432-444), Saint-Evremond (pp. 448-463), La Fontaine (pp. 526-542), La Bruyère (pp. 578-583).

La Bruyère. — *Caractères*, chap. 1^{er} (*Des ouvrages de l'esprit*) et VI (*Des biens de fortune*).

Chateaubriand. — Extraits des *Mémoires d'outre-tombe* (dans *Œuvres autobiographiques*; édition P. Moreau, chez Delagrave, pp. 58-123).

André Chénier. — *Bucoliques: l'Aveugle, le Mendiant, le Malade, la Liberté* (édition H. Cottet, Poésies choisies d'A. Chénier, collection Vaubourdolle, Hachette).

Verlaine. — Choix de poésies (librairie Fasquelle) : *Poèmes saturniens, Fêtes galantes, La bonne chanson, Romances sans paroles* (pp. 1-151).

Bibliographie.

Pour Montaigne, les lettres du XVII^e siècle, La Bruyère, Chateaubriand, Verlaine, les ouvrages à consulter ont été indiqués sous la rubrique du professorat de langue et littérature françaises.

Pour André Chénier :

Édition. — Œuvres complètes p. P. Dimoff, Paris, Delagrave, 3 vol. 1908.

Études critiques. — E. Faguet, *André Chénier*, 1902. — Louis Bertrand, *La Fin du classicisme et le retour à l'antique dans la deuxième moitié*

du dix-huitième siècle, 1898. — Haraszti, *La Poésie d'André Chénier*, 1892. — P. Dimoff, *La Vie et l'œuvre d'André Chénier jusqu'à la Révolution*, 1936.

Auteurs allemands.

Lessing. — *Nathan der Weise*.

Gœthe. — *Faust*, 1^{re} partie.

Kleist. — *Penthesilea*.

Hölderlin. — *Gedichte* (Auswahl, n° 50 de Inselbücherei, neue veränderte Ausgabe, im Insel-Verlag, Leipzig).

Eichendorff. — *Aus dem Leben eines Taugenichts*.

Richard Dehmel. — *Hundert ausgewählte Gedichte* (S. Fischer Verlag, Berlin).

Auteurs français (pour la traduction à livre ouvert).

Colette. — *La Maison de Claudine*.

Auteurs anglais.

1. J. Thomson. — *The Castle of Indolence*.

2. Ch. Kingsley. — *Alton Locke*.

3. W. Shakespeare. — *Hamlet*.

4. R. Burns. — *Holy Willie's prayer; Death and Dr Hornbook; The holy fair; The jolly beggard; The cotter's Saturday night; Adress to the Deil; The twa dogs; The author's earnest cry and prayer; The ordination; Epistle to a young friend; A Dream; Adress to het unco guid; The brigs of Ayr; Elegy ou Captain Matthew Henderson; Tam O'Shanter*.

5. W. Pater. — *Appréciations; Essay ou Style*.

6. T. S. Stripling. — *Unfinished Cathedral* (édit. Albatross).

Auteur français d'où sera tiré le thème oral.

A. Daudet. — *Lettres de mon moulin*.

Auteurs espagnols.

1. Guillen de Castro. — *Las Mocedades del Cid. Primera parte*.

2. Lope de Vega. — *El castigo sin venganza*.

3. Pérez Galdós. — *La corte de Carlos IV*.

4. Juan Valera. — *Doña Luz*.

5. S. de Madariaga. — *Inglese, Franceses, Españoles*.

Auteur français pour la traduction à livre ouvert.

Joseph Peyré. — *De cape et d'épée* (Grasset).

Auteurs italiens.

1. Dante Alighieri. — *Paradiso*, canti XI, XII, XXXIII.

2. B. Cellini, G. Della Casa, L. Tansillo, B. Baldi. — Extraits contenus dans le recueil de Lipparini. *Le Pagine della Letteratura italiana* (Milan, Signorelli), t. VIII, pp. 184-200, 232-237, 320-322, 331-335, 399-413.

3. Extraits des œuvres en prose de Verga, Capuana, Matilde Serao, R. Fucini, Giacosa, d'Annunzio, contenus dans le t. XX des *Pagine de Lipparini* (Signorelli, Milan).

4. *Antologia della Lirica di G. d'Annunzio* (Bologne, Zanichelli) : Extraits du *Primo vere*, du *Canto Novo*, de l'*Intermezzo*, de l'*Isotteo*, des *Elegie romane*, des *Odi Bavali* ; et, parmi les *Laudi*, fragment de l'*Annunzio L'incontro di Ulisse*, *Preghiera alla Madre immortale*, *Al Re Giovine*, *Città del Silenzio*, *Alcyone*, *La Canzone d'oltremare*, *La Canzone di Mario Bianco* (pp. 1-41, 52-70, 91-97, 100-105, 110-115, 163-173, 192-318, 374-382).

Auteur français (pour la traduction à livre ouvert.)

J.-L. Vaudoyer. — *Les délices de l'Italie* (éd. Plon).

Auteurs arabes.

Le Coran. — Sourates 55 à 66 avec le commentaire des Jalalaïm.

Ibn el Mogaffa. — *Halila et Dimna* (édition du Caire ou de O. de Sacy).

Ibn Jobair. — *Rihla* (voyages) (édition de Goyal).

Auteur français (Pour la traduction à livre ouvert).

Georges Grappe. — *Un soir à Cordoue* (Albin Michel, éd.).

HISTOIRE ET CIVILISATION DES PAYS ÉTRANGERS.

(Épreuve de conversation et interrogations.)

Voir au sujet de cette épreuve, dans la revue *L'enseignement public*, les rapports sur les concours antérieurs, notamment ceux des années 1933 à 1937.

Pour toutes les questions relatives à l'histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, gravure, mobilier, glyptique, etc.), on se référera à A. Michel, *Histoire de l'art depuis les temps chrétiens jusqu'à nos jours*, Paris, A. Colin, et aux bibliographies qui accompagnent chaque chapitre.

Les candidats étudieront les points suivants :

Allemand.

1. Géographie. Ethnographie.

Régions et paysages d'Allemagne (y compris l'ancienne Autriche). Villes anciennes et villes modernes. Monuments et musées.

Le peuple allemand : caractères ; mœurs ; théories sur la race ; croyances et légendes populaires.

L'Allemagne au travail : agriculture, industrie, commerce.

Populations de langue allemande hors du « Reich » et pangermanisme.

2. Moyen Age.

La Germanie et les Germains. Mythologie germanique.

Les principaux souverains au moyen âge : Henri l'Oiseleur et Othon I^{er}; Henri IV; Barberousse et Frédéric II; Guelfes et Gibelins; les premiers Habsbourgs.

Grandes légendes (Nibelungen, Gudrun). Floraison poétique aux XII^e et XIII^e siècles (Gottfried de Strasbourg, Wolfram, Walther von der Vogelweide; la Wartburg).

La Hanse.

Germanisation des régions à l'Est de l'Elbe; Ordre teutonique; Marienburg; origines de la Prusse.

Architecture et sculpture au moyen âge; églises et châteaux.

3. Temps modernes.

Réforme et Renaissance. La science en Allemagne au XVI^e siècle. Paracelse. La légende de Faust.

Guerre de trente ans; Wallenstein; le « Simplizissimus ».

La Prusse aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'Autriche sous Marie-Thérèse et Joseph II.

Influence française aux XVII^e et XVIII^e siècles et réactions qu'elle provoque; Rationalisme et piétisme.

4. Époque contemporaine.

L'Allemagne et la Révolution française; l'Allemagne et Napoléon I^{er}; Réveil national.

Bismarck et l'unité allemande.

Les beaux-arts à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle, spécialement musique et peinture.

Guillaume II; la grande guerre; constitution de Weimar; la République.

La révolution de 1933 et le III^e Reich.

Bibliographie.

Entre autres ouvrages, les candidats pourront consulter avec fruit :

Gustav Freytag. — *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*.

Seydlitzsche Geographie für höhere Lehranstalten, erstes Heft, das deutsche Reich, von Karl Heck (chez Hirt, Breslau).

Thierfelder. — *Das Deutschtum im Auslande* (Reclam).

Knackfusz. — *Künstlermonographien* (spécialement Durer et Holbein le Jeune) (éditeur) Velhagen-Klasing).

H.-J. Moser. — *Kleine deutsche Musikgeschichte* (éditeur : Cotta).

Adolf Hitler. — *Mein Kampf*.

- Charles Andler. — *Das moderne Deutschland* (Delagrave).
 Henri Lichtenberger. — *L'Allemagne nouvelle* (Flammarion).
 Splé. — *La pensée allemande de Luther à Nietzsche* (Armand Colin).

Anglais.

1. Paysages d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.
2. Le peuplement de la Grande-Bretagne; les Celtes, faible romanisation du pays; invasions germaniques, scandinaves et normandes.
3. La vieille Angleterre : cathédrales, châteaux et manoirs, villes.
4. La nouvelle Angleterre : les grands centres de l'industrie houillère, métallurgique, minière.
5. Londres.
6. Le peuple anglais : mœurs, éducation; Oxford et Cambridge; les religions; le puritanisme; le sens social.

Arabe.

1. Aspect des pays de langue arabe; grandes villes; villes et villages; nomades en Arabie, Syrie, Irak, Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc.
2. États issus de la conquête arabe : grands faits de l'histoire de la civilisation musulmane du VII^e au XV^e siècle.
3. La société musulmane; religion, institutions, vie sociale.
4. La société en Afrique du Nord : Arabes et Berbères.
5. La « renaissance » intellectuelle du monde arabe : nationalisme, modernisme, mouvement littéraire.

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :
 Massignon. — *Annuaire du monde musulman* (2^e éd. 1930).

Aug. Bernard. — *L'Algérie* (1931, Alcan); *Le Maroc* (7^e éd. 1932, Alcan).

G. Sell, G. Marais et Yver. — *Histoire de l'Algérie* (1927).

Julien. — *Histoire de l'Algérie* (1931).

Halphen. — *Les Barbares* (les chapitres sur les Arabes, 1930, 2^e éd.).

Gaudefroy-Demonbynes. — *Les institutions musulmanes* (2^e éd. 1931).

Doutté. — *Magie et religion en Afrique du Nord* (Alger, 1909).

Terrier. — *Le Maroc* (Paris, 1931).

Henri Massé. — *L'Islam* (1930).

Espagnol.

1. Traits caractéristiques des civilisations romaine, wisigothique, arabe, en Espagne.
2. Faits saillants de la « reconquête ». Les rois catholiques.
3. Le Nouveau Monde : Christophe Colomb, Cortez, Pizarre.
4. Charles-Quint et Philippe II.
5. Les grands peintres, le Greco, Ribera, Velasquez, Murillo, Goya.
6. L'esprit réformateur au XVIII^e siècle.

7. La génération de 98 : la vie régionale, les problèmes politiques de l'époque contemporaine.

8. Le régionalisme espagnol. — Le séparatisme catalan.

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :
Rafaël Altamira y Crevea. — *Historia de España y de la civilización española*, 4 vol.

Rafaël Altamira y Crevea. — *Histoire de l'Espagne*, collection encyclopédique A. Colin.

Italien.

1. Régions et paysages de l'Italie : plaines, montagnes, côtes, îles.

2. Ruines et vestiges de civilisation ancienne.

3. Les villes : aspects, monuments, musées : la Florence des Médicis, la Rome des papes, la Venise des doges, Gênes et Milan modernes.

4. Le moyen âge, Guelfes et Gibelins. Les républiques, leur prospérité. Le duecento et le trecento : saint François d'Assise, Dante.

5. La Renaissance et l'humanisme. Principautés et tyrannies. Le quattrocento et le cinquecento : caractères généraux. Artistes, poètes, penseurs, savants, voyageurs, navigateurs, condottieri. La décadence.

6. Le peuple italien, caractère, mœurs, natalité. Le problème démographique : l'émigration.

7. L'unité italienne, obstacles qui l'ont retardée. Les théoriciens du nationalisme italien, la mystique de Rome. Le Risorgimento et ses grandes étapes. État et papauté. Aspirations et espérances des Italiens.

Listes d'auteurs pour les classes de 4^e et de 3^e secondaires, 2^e et de 3^e années des écoles primaires supérieures (langues vivantes).

(Annexe à l'arrêté du 11 avril 1938).

Allemand.

Extrait des légendes épiques (Deutsche Heldensagen) transposés en allemand moderne.

Extraits des livres populaires (Volksbücher). — *Wolfsbuch von Dr Faustus*; *die Schildbürger*; *Eulenspiegel*, dans des transpositions ou adaptations modernes (Gustav Schwab, Tieck, etc.).

Contes, nouvelles, extraits de romans (Novalis, Fichtenorff, Hoffmann, Mörke, Chamisso, Kleist, Storm, etc.).

Choix de poésie lyriques, épiques, populaires (Luther, Arnim, Brentano, Goethe, Heine, Storm, Lilencron, Dehmel, etc.).

Extraits des romans, nouvelles périodiques portant sur la vie allemande contemporaine.

Anglais.

Nouvelles, contes et extraits des écrivains anglais et américains, modernes et contemporains, tels que : Mrs Gaskell, Stevenson, Marryatt, Conan Doyle, Jack London, Jérôme K. Jérôme, Th. Hughes, H.-G. Wells, Kenneth Grahame, A.-A. Milne, R. Crompton, Mrs Ewing, etc.

Ou l'un des auteurs suivants :

Goldsmith. — *The Vicar of Wakefield* (extraits).

W. Scott. — Extraits de ses romans.

W. Irving. — *Sketch Book* (extraits).

Ch. Lamb. — *Tales from Shakespeare*.

Ch. Dickens. — Extraits de ses romans.

Ruskin. — *The King of the Golden River*.

L. Alcott. — *Little Women* (abrégé).

Miss Montgomery. — *Misunderstood*.

Richard Jefferies. — *Bevis* (extraits).

R. Kipling. — Contes tirés du *First Jungle Book* et d'autres recueils.

Oscar Wilde. — *The Happy Prince; The Canterville Ghost*.

J. Barrie. — Extraits de *Peter Pan*.

M. Baring. — *Forget-me-not and Lily-of-the-Valley*, etc.

Espagnol.

Samaniego et Iriarte. — *Fabulas*.

Fabulas y cuentos en verso (t. I de la Biblioteca literaria del estudiante publiée par la Junta para ampliacion de estudios pour l'Instituto Escuela de Madrid).

Anthologie de poètes lyriques espagnols.

Antonio de Trueba. — *Cuentos populares*.

Cuentos tradicionales (t. II de la Biblioteca literaria del estudiante).

Azarin. — *Lecturas españolas* (Nelson).

Prisostas modernos (t. IV de la Biblioteca literaria del estudiante).

Récits tirés des auteurs modernes (Estebanez, Calderon, Fernan Caballero, Pedro Antonio de Alarcon, Juan Valera, Leopoldo Alas, A. Palacio Valdès, Emilia Pardo Bazan, V. Blasco Ibanez, Gabriel Miro, etc.).

Italien.

Silvio Pellico. — *Le mie Priogioni*.

Collodi. — *Le aventure di Pinocchio; Il viaggio di Giannettino in Italia*.

E. de Amicis. — *Cuore*.

Luigi Capuanu. — *C'era una vota; Il Raccontafiabe*.

Francesco Chiesa. — *Tempo di Marzo*.

Extraits faciles d'auteurs modernes et contemporains.

Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures (1^{re} partie) et concours d'admission aux écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud.

PROGRAMME POUR LA SESSION DE 1939

PROFESSORAT DE LETTRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

I. — Bossuet. — *Panegyrique de Saint Paul.*

Sermons :

Sur l'éminente dignité des pauvres.

Sur le Mauvais riche (Impénitence finale).

Sur la Providence, sur l'Ambition, sur la Mort.

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur le sermon : *Sur l'Eminente dignité des pauvres.*

Consulter :

Lanson. — *Bossuet.*

Rébelliau. — *Bossuet* (Hachette).

II. — La Fontaine. — *Fables.*

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur les livres V et VIII.

Consulter :

L. Boche. — *La vie de Jean de La Fontaine* (Libr. Plon).

G. Michaut. — *La Fontaine*, 2 vol. (Hachette).

III. — Racine. — *Théâtre choisi :*

Andromaque, Britannicus, Bérénice et Bajazet.

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur Bajazet.

Consulter :

J. Lemaître. — *Racine.*

T. Maunier. — *Racine.*

IV. — Montesquieu. — *Lettres persanes.*

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur les lettres 10, 11, 12, 13, 14, 24, 29, 37, 44, 46, 69, 75, 80, 85, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 100, 101, 102, 103, 104, 121, 129, 131 (numérotage d'après l'édition Bärckhausen : Société des textes français modernes, 2 vol. 1913).

Consulter :

- Barkhausen. — *Montesquieu. Ses idées et ses œuvres* (Hachette 1907).
 Sorel. — *Montesquieu* (Hachette).
 Dedieu. — *Montesquieu* (Hachette).

V. — Voltaire. — *Histoire de Charles XII.*

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur les livres I, II, VI, VIII.

Consulter :

- Lanson. — *Voltaire* (Les grands écrivains de la France. Hachette).
 A. Bellessort. — *Essai sur Voltaire* (Perrin).

VI. — Balzac. — *Scènes de la vie de province :*

Eugénie Grandet, La Rabouilleuse, Le Lys dans la vallée.

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur La Rabouilleuse.

Consulter :

- Brunetière. — *Balzac* (1906).
 Faguet. — *Balzac* (1913).
 Bellessort. — *Balzac et son œuvre* (1924).

PHILOSOPHIE

I. — Programme des écoles normales, 1^{re} année. — Chapitre II. — La sensibilité.

II. — Auteur :

Malebranche. — *Entretiens sur la métaphysique*, Premier, Deuxième et Troisième Entretien (éd. Fontana, chez Colin).

HISTOIRE

La France de 1661 à 1715 : histoire intérieure.

L'Angleterre de 1714 à 1786 : histoire intérieure et coloniale.

L'unité allemande de 1848 à 1875.

Consulter :

E. Lavisse. — *Louis XIV ; Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution ; t. VII, 1 et 2 ; t. VIII, 1* (Hachette).

A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac. — *La Prépondérance française ; Louis XIV (1661-1715) ; coll. Peuples et civilisations, t. X* (Alcan).

G. Pagès. — *La Monarchie d'ancien régime en France* (coll. Colin).

P. Muret. — *La Prépondérance anglaise (1715-1763) ; coll. Peuples et civilisations, t. XI* (Alcan).

H. Prentout. — *Histoire d'Angleterre, t. II* (Hachette).

F. York Powell et T.-F. Tout. — *Histoire d'Angleterre des origines à nos jours ; trad. E. Guyot* (Payot).

P. Mantoux. — *La révolution industrielle au dix-huitième siècle ; essai*

sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre (G. Bellais).

G. Mondaini. — *Histoire de la colonisation britannique*; trad. G. Hervo, 2 vol. (Bossard).

D. Pasquet. — *Histoire politique et sociale du peuple américain*, t. I. (Picard).

E. Denis. — *La fondation de l'empire allemand* (Colin).

P. Matter. — *Bismarck et son temps*, t. I et II (Alcan).

Ch. Andler. — *Le Prince de Bismarck* (Bellais).

GÉOGRAPHIE

I. — Le relief du sol.

Les formes du terrain. — Notions du relief; principaux types de relief et leur représentation; les éléments constitutifs du sol et du relief; principales roches envisagées surtout au point de vue de leurs propriétés (dureté, perméabilité) et de leurs aptitudes à l'utilisation; la création du relief, sa destruction; volcans et tremblements de terre.

II. — La France métropolitaine.

N. B. — L'interrogation d'oral pourra comporter un commentaire de cartes d'état-major à 1/80.000^e.

III. — L'Afrique du Nord française (territoires sahariens exclus).

Consulter :

Emm. de Martonne. — *Abrégé de géographie physique*.

Aug. Bernard. — *L'Afrique du Nord* (géographie universelle).

EXPLICATION D'AUTEURS

Auteur latin.

Georgin (revu par Berthault). — *Les Auteurs latins de la classe de 3^e* (Hatier).

Auteurs anglais.

1. Th. Hardy. — *Tess of the d'Urbervilles* (édition Macmillan).

2. *An Anthology of English Poetry for foreign Students*, edited by M. D. Burnett, London, Longmans, Green and Co, 1937.

Auteurs allemands.

1. Theodor Storm. — *Immensee*.

2. Bertaux et Lepointe. — *L'Allemand et l'Allemagne par les textes*, classe de seconde (librairie Hachette), pp. 1 à 174.

Auteurs espagnols.

1. Cervantès. — *El coloquio de los perros*, dans le tome II des Novelas Ejemplares de l'édition Garnier; Bibliotecas de autores célebres.

2. José Maria de Heredia. — *Blasones y Talegas*, Collection des classiques espagnols. Librairie Privat-Didier.

3. Pardo Bazàn. — *Arco Iris* (Cuentos).

Auteurs italiens.

1. Leopardi. — *All'Italia. — Bruto minore. — Canto notturno di un pastore errante nell'Asia. — Aspasia.*
2. D'Annunzio. — Les extraits contenus dans *Lipparini*: pagine della Letteratura italiana, t. XX.
3. Pascoli. — Les extraits contenus dans *Lipparini*: pagine della Letteratura italiana, t. XX.

Auteurs arabes.

1. Desparmet. — *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe*, 1^{re} et 2^e périodes (Jourdan, Alger).
2. Belkasem ben Sedira. — *Cours de littérature arabe*, textes et extraits du *Mostratef et des Mille et une nuits* (Jourdan, Alger).
3. De Aldecoa. — *Cours d'arabe marocain*, 2^e année (Challamel, Paris).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**Certificats d'aptitude aux professorats lettres et langues vivantes des écoles pratiques de commerce et d'industrie.**

Par arrêté du 28 octobre 1938 les règlements du certificat d'aptitude aux professorats lettres et langues vivantes des écoles pratiques de commerce et d'industrie sont modifiés comme suit :

Art. 1^{er}. — Les épreuves orales et pratiques du concours de la 2^e partie du certificat d'aptitude au professorat des langues vivantes des écoles pratiques de commerce et d'industrie, telles qu'elles figurent à l'article 13 de l'arrêté du 24 janvier 1927 modifié, sont remplacées par les suivantes :

PROFESSORAT « LANGUES VIVANTES »**ÉPREUVES ORALES**

	Coefficient
1 ^o Lecture expliquée d'un texte français emprunté au programme	4
Épreuves de langues étrangères.	
2 ^o Un commentaire grammatical d'un texte tiré des auteurs du programme	2
3 ^o Un thème oral improvisé.....	1
4 ^o Une explication de texte littéraire tirée des auteurs du programme avec traduction.....	3
5 ^o Une explication de textes économique ou financier tirée des auteurs du programme ou d'une revue ou d'un journal professionnel avec traduction.....	3
6 ^o Prononciation	1

Art. 2. — Les programmes annexés à l'arrêté du 24 janvier 1927 précité sont modifiés ainsi qu'il suit.

PREMIÈRE PARTIE

I. — AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME

a) Auteurs français.

1° Molière. — *Le Médecin malgré lui. Don Juan. Le Bourgeois gentilhomme. Le Malade imaginaire.*

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur *Le Bourgeois gentilhomme.*

Les candidats pourraient consulter : *Molière* (édition Despois et Paul Mesnard, collection des grands écrivains de France, Hachette).

Molière : par E. Rigal (Hachette, 1908, 2 volumes).

2° La Fontaine. — *Fables.*

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur le livre VIII.

Les candidats pourraient consulter : L. Roche : *La Vie de Jean La Fontaine* (Plon).

G. Michaut : *La Fontaine*, 2 volumes (Hachette).

Giraudoux : *Les Cinq tentations de La Fontaine* (Grasset).

3° J.-J. Rousseau. — *Émile* (moins la Profession de Foi du Vicaire savoyard).

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur le livre III.

Les candidats pourraient consulter : Faguet : *Vie de Rousseau* (Société française d'imprimerie et de librairie).

J. Lemaître : *Rousseau* (Calman-Lévy).

Compayré : *J.-J. Rousseau et l'éducation de la nature.*

F. Buisson : *Dictionnaire de pédagogie* (1911, Hachette).

F. Vial : *La Doctrine d'éducation de J.-J. Rousseau* (Delagrave, 1920).

4° Lamartine. — Morceaux choisis de M. Levaillant (Hatier) : chapitre XII (en entier); chapitre XIII, page 552 : *Les Destinées de la poésie*; chapitre XIV (en entier); chapitre XV (8^e et 9^e époque seulement); chapitre XVII (en entier); chapitres XVIII, XIX; chapitre XXIII.

N. B. — Le sujet de la composition de littérature à l'écrit ne portera éventuellement que sur les pages 489-492, 498-506, 516-532, 654-660, 669-698, 801-805, 832-838, 983-987, 991-993.

Les candidats pourraient consulter :

Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* : I^{er}, IV, VII, IX, X, XI.

René Doumic : *Lamartine* (Hachette).

Louis Barthou : *Lamartine orateur.*

C. Latreille : *Lamartine poète politique.*

Quentin-Bauchart : *Lamartine homme politique* (1903 et 1907).

5° G. de Maupassant. — *Contes choisis à l'usage de la jeunesse* (Albin Michel).

N. B. — Le sujet de la composition française à l'écrit ne portera éventuellement que sur les nouvelles : *La Ficelle, Mon Oncle Jules, Le Petit Fût, La Bête à Mait' Belhomme, Le Vieux.*

Les candidats pourraient consulter :

E. Maynial : *La Vie et l'œuvre de Maupassant* (Mercure de France, 6^e édition, 1919).

Questions de littérature.

1^o La critique des institutions en France au dix-septième siècle (Pascal, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon).

2^o L'Encyclopédie.

3^o Le mouvement démocratique de 1830 à 1851 (Lamartine, Victor Hugo, Vigny, George Sand, Michelet, Lamennais).

b) Histoire.

Les questions restent les mêmes.

Les candidats pourraient consulter :

Sur les première, deuxième et troisième questions :

Hauser et Renaudet : *Les débuts de l'âge moderne*, collection « Peuples et civilisations » (Alcan).

Salomon Reinach : *Apollo* (Hachette).

René Schneider : *L'Art français, moyen âge et Renaissance* (2 volumes), collection des Patries de l'art (Laurens).

Sur la quatrième question :

Histoire de France publiée sous la direction d'Ernest Lavisse (Hachette, tome VII, chapitres 1^{er} et 2).

Sur la cinquième question :

Georges Hardy : *Histoire de la colonisation française* (Larose).

J.-B. Seely : *L'Expansion de l'Angleterre* (traduction française, Hachette).

Sur la sixième question :

Préclin : *Histoire des États-Unis* (Armand Colin).

Sur la septième question :

Barbagelata : *Histoire de l'Amérique latine* (A. Colin).

Sur la huitième question :

Cahen, Ronze et Folinais : cours d'histoire, 2^e et 3^e année, avec des bibliographies pratiques (édition Montaigne).

G. Lefèvre et Guyot : *La Révolution française*, collection « Peuples et civilisations », tomes VIII (Alcan).

H. Hauser et G. Hardy : *Le Mouvement industriel et colonial*, collection « Peuples et civilisations », tome XVIII.

A. Siegfried : *Les États-Unis.*

A. Siegfried : *Le Canada.*

c) Géographie.

La France et ses colonies.

L'Europe : géographie physique et politique.

Afrique, Asie, Australie, Amérique. — Notions de géographie physique et politique. Le candidat étudiera particulièrement les Indes, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Japon, les États-Unis, le Brésil et la république Argentine.

N. B. — Les candidats pourraient consulter les manuels en usage dans l'enseignement secondaire.

d) Auteurs étrangers.

Anglais.

1° P.-B. Shelley. — *The Sensitive Plant*.

2° A Bock *english Odes* (édition The King's Treasuries), pages 126 à 167.

3° J.-B. Priestley. — *English Journey*.

N. B. — Les candidats pourraient consulter : Legouis et Cazamian : *Histoire de la littérature anglaise*.

Allemand.

1° Goethe. — *Campagne in Frankreich* (Hachette), pages 1 à 120.

2° Schiller. — *Wallensteins Lager* (édition : Reclam-Leipzig).

3° Bouchez. — *Wer will der kann. Von deutscher Art und Tat*, pages 8 à 96 (Belin).

Italien.

A. Valentin et E. Barincou. — *La Littérature italienne par les textes* (librairie Hatier, 1931, dernière édition) : le XIX^e siècle, chapitres XX, XXI, XXII et XXIII.

Espagnol.

1° Thomas et Denjean. — *España* (librairie Delagrave).

2° Perez-Galdos. — *Marianela*

DEUXIÈME PARTIE

I. SECTION « LETTRES »

AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME

a) Auteurs français.

1° Rabelais. — *Gargantua*, 1, chapitre XXV à XXXIII inclus; chapitre LII à LVIII inclus.

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

TOME CXX

Juillet-Décembre 1938

PUBLICATION MENSUELLE

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Revue Pédagogique

publiée sous les auspices du Ministère
— de l'Éducation Nationale —

TOME
Cent vingtième

1938
Juillet-Décembre



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1938

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

- 2° Molière. — *Tartuffe*.
 3° Pascal. — *Pensées*, section V (Ed. Brunsvicg, Hachette).
 4° Montesquieu. — *Lettres persanes* (extraits G. Jullian, Hachette, pages 255 à 305).
 5° J.-J. Rousseau. — *La Nouvelle Héloïse*, IV à V^e partie.
 6° Vigny. — *Destinées* (Le Mont des Oliviers, La Maison du berger, La Bouteille à la mer).
 7° Émile Zola. — *Germinal* (1^{re} et 2^e partie).

Questions de littérature.

- Montaigne. — *Extraits de Radouant*, paragraphes 3-63, pp. 171-205.
 V. Hugo. — *Les Misérables*.
 G. Flaubert. — *Bouvard et Pécuchet*.

b) Auteurs étrangers.

Anglais.

Ouvrages littéraires.

- Charles Kingley. — *Allon Locke*.
 Arnold Bennett. — *Anna of the five Towns*.
 J. Galsworthy. — *Strife* (ne figurera pas au programme de 1940).
 S. Maugham. — *Smith*.

Ouvrage technique et économique.

- Ricardo. — *Principles of Political Economy and Taxation*.

Allemand.

Ouvrages littéraires.

- E. Banse. — *Deutschland* (Verlag Brandstetter Leipzig).
 Goëthe. — *Wilhelm Meisters Lehrjahre* (les trois derniers livres).

Ouvrage technique et économique.

- O. Spengler. — *Der Mensch und die Technik* (Beck München).

Italien.

Ouvrages littéraires.

- A. Panzini. — *I giorni del sole e del grano* (Milano Mondadori).
 Antologia Garducciana (Zanichelli, Bologna). — Extraits du livre II de *Giambi ed Epodi* et des *Rime Nuove*, *A proposito di alcuni giudizi su A. Manzoni, Per la morte di Giuseppe Garibaldi*.

Giuseppe Lipparini. — *Le Pagine della letteratura italiana*, volume XX (Milano, Signorelli).

Barincou et Camugli. — *L'Italie par les textes* (Paris, Hachette).

Ouvrage technique et économique.

Piero Gribaudo. — *Popoli e paesi, La Nastro Italia* (société éditrice internazionale, Torino).

Espagnol.

A. Ganivet. — *Idearium español*.

A. Palacio Valpes. — *La Aldes perdida* (édition Victoriano Suarez, Madrid).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

1^o Programmes limitatifs pour les épreuves écrites.

a) Histoire.

I. — Les doctrines politiques, religieuses, économiques, sociales et leur application en France de 1850 à 1915.

II. — a) Évolution économique, sociale et politique de l'Angleterre depuis la fin du dix-neuvième siècle jusqu'en 1934; b) la question d'Irlande depuis le dix-neuvième siècle jusqu'en 1934 (Empire britannique exclu).

III. — Le développement économique de l'Amérique latine depuis 1870. Les conséquences politiques (à l'intérieur et à l'extérieur) et sociales.

b) Géographie.

1. Brésil, États de la Plata (Uruguay, Paraguay) et République argentine. — Étude physique, économique et humaine.

2. La France de l'Est. — Ardennes, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, plaine de la Saône jusqu'à Lyon (exclus). Étude physique, économique et humaine.

3. Indochine française. — Étude physique, économique et humaine.

4. Les Pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark). — Étude physique, économique et humaine.

5. Les textiles naturels, végétaux et animaux.

2^o Programmes limitatifs
pour les interrogations à l'oral.

Histoire.

Même programme que pour l'écrit plus : La France de 1848 à 1914.

Géographie.

Même programme que pour l'écrit plus : La France.

*Liste des ouvrages autorisés
pour la préparation des leçons.*

Histoire.

- 1° La collection Guignebert (édition Colini), volumes de la 6^e à la philosophie inclusivement;
- 2° La collection Alcan, volumes de la 6^e à la philosophie inclusivement;
- 3° La collection Malet (édition Hachette), volumes de la 6^e à la philosophie inclusivement;
- 4° La collection Lavis et Rambaud (histoire générale de l'Europe du quatrième siècle à nos jours);
- 5° Tomes parus de la collection Halphen Sagnac (peuples et civilisations);
- 6° La collection des éditions Montaigne (volumes de la 6^e à la philosophie inclusivement);
- 7° La grande histoire de France contemporaine de Lavis (7 volumes).

Géographie.

- 1° La collection Jean Brunhes (édit. Hatier), volumes de la 6^e à la philosophie inclusivement;
- 2° La collection Fallex (édit. Delagrave).
- 3° La collection des éditions Montaigne;
- 4° La collection Gallouedec et Maurette (éd. Hachette);
- 5° L'Annuaire statistique de la Société des nations ne datant pas de plus de deux ans.

II. — SECTION LANGUES VIVANTES

AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME

a) Auteurs français.

1° Littérature française.

Molière. — *Tartuffe*.

Montesquieu. — *Lettres persanes* (extraits C. Jullian, Hachette, pages 255 à 305).

J.-J. Rousseau. — *Nouvelle Héloïse* (4^e et 5^e partie).

Vigny. — *Destinées* (Le Mont des Oliviers, La Maison du berger, La Bouteille à la mer).

2° Civilisation étrangère.

- A. Siegfried. — *Les États-Unis d'aujourd'hui* (Colin, 1927).
 Demangeon. — *L'Empire britannique* (A. Colin).
 Beaumont et Berthelot. — *L'Allemagne* (Lendemain de guerre et de révolution) (A. Colin).

b) Auteurs étrangers.

Anglais.

Ouvrages littéraires.

1. Charles Kingsley. — *Alton Locke*.
2. A. Bennett. — *Anna of the Five Towns*.
3. J. Galsworthy. — *Strife* (ne figurera pas au programme de 1940).
4. S. Maugham. — *Smith*.
5. Theodore Dreiser. — *The Financier*.

Ouvrages techniques et économie politique.

1. D. Ricardo. — *Principles of political economy and taxation*.
2. F. W. Taylor. — *Shop Management*.

Ouvrages commerciaux.

1. Pitman. — *Commercial Correspondence and Commercial English*.
2. Grebby and Fausset. — *Modern Business Training*.

Allemand.

Ouvrages littéraires.

- Göthe. — *Wilhelm Meisters Lehrjahre* (les trois derniers livres).
 H. Heine. — *Die Nordsee*.
 E. Banse. — *Deutschland* (Verlag Brandstetter, Leipzig).

Ouvrages techniques et économiques.

- O. Spengler. — *Der Mensch und die Technik* (Beck, München).
 Wilh. von Humboldt. — *Ideen zu einem Versuch die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen*: chapitres 3 à 6 inclus. Réclam. n° 1991 / 92.
 L. Hausleiter. — *Revolution der Weltwirtschaft* (Tubingen, 1932).

Ouvrages commerciaux.

- Rittmannsberger. — *Kaufmannische Schriftverkehrskunde* (Teubner, Leipzig).
 Otto Behagel. — *Die Deutsche Sprache* (G. Freytag, Leipzig).

Italien.

Ouvrages littéraires.

- A. Panzini. — *I Giorni del sole e del grano* (Mondadori, Milano).
 Antologia Carducciana (Zanichelli, Bologne). — Extraits du livre II de *Giambi ed Epodi* et des *Rime Nuove*, *A proposito di alcuni giudizi su A. Manzoni, Per la morte di Giuseppe Garibaldi*.
 Giuseppe Lipparini. — *Le pagine della letteratura italiana*, volume XX (Milano, Signorelli).
 Barincou et Camugli. — *L'Italie par les textes* (Paris, Hachette).

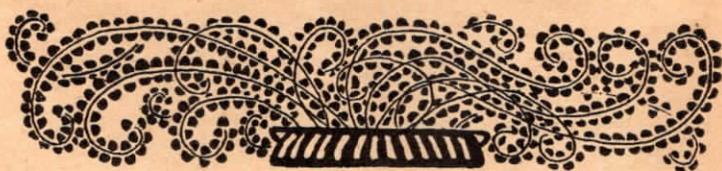
Ouvrages techniques, économiques
et commerciaux.

- Piero Gribaudo. — *L'Italia nelle sua vita economica*.
 Piero Gribaudo. — *Popoli et Paesi: La Nostra Italia* (Societa editrice internazionale, Torini).
 R. Gaggero. — *Correspondenza commerciale* (Turin, Paravia).

Espagnol.

- A. Ganivet. — *Idearium español*.
 A. Blacio Valdès. — *La Aldea perdida* (édit. Victoriano Suarez, Madrid).
 Pio Baroja. — *La Ciudad de la Niebla* (édit. Nelson).
 Delpy et Viñas. — *L'Espagne par les textes* (Hachette).
 Contamine de Latour. — *L'Espagnol commercial* (Larousse).
 Maurette. — *Les Grands marchés des matières premières* (Thèmes, A. Colin).
 Blasco Ibañez. — *Paisajista* (librairie Vuibert).
 Art. 3. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès la session de 1939.





Textes et documents.

Enseignement du premier degré.

Arrêté du 11 juillet 1938 fixant l'horaire des différents cours des écoles primaires élémentaires.

Exposé des motifs.

Le moment est venu d'étendre à tout l'enseignement du premier degré les avantages résultant de la modification des horaires apportée à titre d'expérience dans le tiers des départements français.

Dans l'un des arrêtés du 23 mars 1938 on a prévu l'extension des nouveaux horaires au cours supérieur et au cours de fin d'études primaires.

L'objet du présent arrêté est d'en permettre l'extension, à partir de la rentrée prochaine, aux cours préparatoires, élémentaire et moyen.

Il s'agit, d'une part, d'améliorer les conditions du développement physique des enfants en leur assurant un horaire minimum d'éducation physique et une séance de plein air par semaine.

D'autre part, la demi-journée d'activités dirigées permet aux maîtres, dans le cadre des programmes, les initiatives pédagogiques les plus variées et les plus fécondes.

Il est entendu que l'horaire hebdomadaire prévu pour les diverses disciplines se prêtera à des retouches légères, sous le contrôle des inspecteurs primaires, compte tenu de l'orientation donnée par les maîtres aux activités librement choisies par eux.

ARRÊTÉ

Article premier. Les horaires des cours préparatoire, élémentaire et moyen des écoles primaires élémentaires sont modifiés conformément au tableau ci-dessous :

	Cours préparatoire	Cours élémentaire	Cours moyen
Instruction morale et civique	1	1	1
Lecture courante et expressive.	9	6	3
Écriture	4	2	1 ½
Langue française	2 ½	5 ½	6 ½
Histoire et Géographie	—	2	2 ½
Calcul	2 ½	3	4
Sciences	1	1	2
Dessin et travail manuel	2	1 ½	1 ½
Sport et plein air	3	3	3
Activités dirigées et chant	3	3	3
Récréations	2	2	2
	30	30	30

Art. 2. Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent arrêté.

Art. 3. Les horaires ci-dessus seront appliqués à partir du 1^{er} octobre 1938.

Enseignement technique.

AVIS relatif au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Pratique (section chef des travaux) dans les Écoles Pratiques de Commerce et d'Industrie de garçons.

Un concours pour la délivrance du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement pratique (section chef des travaux) dans les Écoles Pratiques de Commerce et d'Industrie de garçons aura lieu à Paris le 17 décembre 1938 : 151, boulevard de l'Hôpital.

Sont admis à prendre part au concours :

1° les titulaires du diplôme d'ingénieur ou d'ancien élève des Écoles Nationales d'Arts et Métiers et les anciens élèves des Écoles Nationales Professionnelles qui justifieront de 3 ans de pratique industrielle dans les ateliers;

2° les sous-chefs d'ateliers et les contremaîtres des Écoles dépendant de la Direction Générale de l'Enseignement technique, justifiant d'un total de 5 ans au moins d'exercice soit dans ces Établissements, soit précédemment dans un établissement industriel;

3° les contremaîtres et ouvriers de l'industrie justifiant d'au moins 5 années de pratique industrielle.

Les candidats doivent être de nationalité française, avoir 25 ans au moins et 35 ans au plus à la date du concours, à moins qu'ils ne justifient de services militaires ou qu'ils n'aient déjà effectué des versements pour la retraite. Dans ces cas, la limite d'âge pourra être reculée de 5 ans au maximum.

Les demandes d'inscription, établies sur papier timbré, devront parvenir au Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Générale de l'Enseignement Technique, 3^e Bureau, 110, rue de Grenelle, à Paris, avant le 10 décembre 1938.

Chaque demande doit être accompagnée :

- 1^o de l'acte de naissance du candidat;
 - 2^o de l'indication des lieux où il a résidé et des situations qu'il a occupées;
 - 3^o d'une copie dûment certifiée, de ses diplômes et des certificats des chefs de maison qui l'ont employé ou des directeurs d'écoles où il a exercé;
 - 4^o un extrait de son casier judiciaire (bulletin n^o 3).
- Le concours comprend les épreuves suivantes :

I. — ÉPREUVES ÉCRITES ET GRAPHIQUES :

- 1^o Rédaction sur un sujet intéressant le fonctionnement des ateliers ou la pédagogie de l'apprentissage; durée : 3 heures. 2
- 2^o Composition de mécanique appliquée; durée 4 heures. 2
- 3^o Composition de dessin se rapportant à l'étude d'un appareil ou d'un élément de machine d'après des documents ou spécifications; durée : 5 heures. 2

II. — ÉPREUVES PRATIQUES :

- Épreuve manuelle pouvant comprendre du travail à la main et du travail aux machines; durée : 10 heures. 2

III. — ÉPREUVES ORALES :

- 1^o Interrogation sur la mécanique appliquée (programme des Écoles Nationales Professionnelles); durée : 20 minutes. Préparation : 20 minutes. 1
- 2^o Interrogation de technologie professionnelle générale (programme des Écoles Nationales Professionnelles — enseignement professionnel) durée : 20 minutes — Préparation : 20 minutes. . . . 1
- 3^o Interrogation d'électricité industrielle portant sur les applications suivantes :
 - Canalisations électriques,
 - Moteurs et générateurs,
 - Poste de transformation,
 - Tableau de distribution,
 - Éclairage.
 Durée : 15 minutes — préparation : 15 minutes. 1
- 4^o Leçon de technologie professionnelle générale sur un sujet emprunté au programme des Écoles Nationales professionnelles — Enseignement professionnel. — Durée : 1/2 heure — Préparation : 1 heure. 2

NOTA. — Ni l'interrogation ni la leçon visées ci-dessus ne porteront sur la technologie professionnelle d'électricité de la page 29 du programme des Écoles nationales professionnelles. Enseignement professionnel.

L'électricité industrielle fait l'objet de l'interrogation prévue au 3^{me} alinéa des épreuves orales ci-dessus.

L'épreuve manuelle portera sur une des spécialités suivantes au choix du candidat :

Ajustage et machines-outils	} Indiquer la spécialité choisie sur la demande d'inscription.
Forge	
Chaudronnerie	
Modelage	
Fonderie	
Électricité	

Les épreuves écrites et graphiques sont éliminatoires. Sont déclarés admissibles à l'épreuve pratique, les candidats ayant obtenu aux épreuves écrites et graphiques une moyenne au moins égale à 10 sans note particulière inférieure à 8 pour le dessin et à 6 pour chacune des deux autres matières.

L'épreuve pratique est également éliminatoire.

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales, les candidats qui ont obtenu une note au moins égale à 12 pour l'épreuve pratique.

Après les épreuves orales, la Commission établit la liste des candidats qui, dans l'ensemble des épreuves, ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 12 sans note particulière inférieure à 12 pour l'épreuve pratique, à 8 pour le dessin et à 6 pour chacune des autres épreuves.

Le Ministre fixe, d'après les besoins de l'enseignement le nombre maximum de candidats à admettre et la Commission, dans cette limite maximum et d'après la valeur de l'examen, arrête la liste des candidats proposés pour l'admission définitive.

Les candidats admis seront délégués chefs de travaux des Écoles Pratiques de commerce et d'industrie de garçons (province) au fur et à mesure des vacances et dans l'ordre de classement.

Les traitements des chefs de travaux vont de 16.000 à 33.000 francs en section normale, et de 16.000 à 36.000 francs en section supérieure.

Ces fonctionnaires ont droit, en outre, dans les localités dont la population est supérieure à 5.000 habitants à des indemnités de résidence qui peuvent s'élever jusqu'à 1.680 francs en province. Ils reçoivent, enfin, le cas échéant, des indemnités pour charges de famille qui sont fixées ainsi qu'il suit :

- 660 francs pour le premier enfant;
- 960 francs pour le second,
- 1.980 francs pour le troisième,
- 2.460 francs pour chaque enfant à partir du quatrième.

AVIS IMPORTANT :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que ce concours a pour but de recruter des *professeurs-techniques (Chefs des Travaux)* dans les Écoles pratiques de commerce et d'industrie et *non des professeurs techniques-adjoints.*

HORAIRE DES ÉPREUVES

PREMIÈRE SÉRIE D'ÉPREUVES

Samedi 17 décembre 1938 :

de 14 h. à 18 h Mécanique.

Dimanche 18 décembre 1938 :

de 7 h. à 12 h Dessin.

de 13 h. 1/2 à 16 h. 1/2 Rédaction.

Lundi 19 décembre 1938.

à 14 heures, première réunion du jury d'admissibilité à l'École nationale d'arts et métiers de Paris, 151, boulevard de l'Hôpital, Paris 13^{me}.

DEUXIÈME SÉRIE D'ÉPREUVES

Mardi 20 décembre 1938.

de 13 h. à 19 h Épreuve manuelle.

Mercredi 21 décembre 1938.

de 8 h. à 12 h Épreuve manuelle (*suite*).

à 17 heures, deuxième réunion du jury d'admissibilité à l'École nationale d'arts et métiers de Paris; 151, boulevard de l'Hôpital, Paris 13^{me}.

TROISIÈME SÉRIE D'ÉPREUVES.

Jeudi 22 et vendredi 23 décembre 1938..... Épreuves orales.

AVIS relatif au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Pratique (Section Chef des Travaux) dans les Écoles Pratiques de Commerce et d'industrie de jeunes filles.

Un concours pour la délivrance du Certificat d'Aptitude à l'enseignement pratique (Section chef des travaux) dans les Écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles sera ouvert à Paris, le 27 décembre 1938.

Conformément aux dispositions réglementaires, les candidates devront justifier de leur qualité de Françaises, être âgées de 25 ans au moins et de 35 ans au plus à la date du concours, et avoir travaillé pendant 5 ans au moins dans l'industrie.

Ce stage dans l'industrie pourra être réduit à 2 ans pour le personnel justifiant de 3 années au moins de services dans les Écoles dépendant de l'Enseignement technique.

Les demandes d'inscription, établies sur papier timbré, devront parvenir à la Direction générale de l'Enseignement Technique (3^e bureau), 110, rue de Grenelle, avant le 15 décembre 1938.

Chaque demande est accompagnée :

- 1^o de l'acte de naissance de la candidate;
- 2^o de son acte de mariage si elle est mariée; de l'acte de décès de son mari, si elle est veuve; de divorce, si elle est divorcée;
- 3^o des certificats délivrés par les Maisons pour le compte desquelles la postulante aura travaillé. Ces certificats devront attester que la candidate remplit les conditions exigées au paragraphe 2;
- 4^o d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté.

Le concours comprend deux séries d'épreuves éliminatoires et une série d'épreuves orales et pratiques, savoir :

A. — Série d'épreuves éliminatoires

	Coefficients
1 ^o Rédaction d'un genre simple se rapportant aux métiers enseignés dans les Écoles Pratiques ou à la technologie de ces métiers	2
2 ^o Fond de corsage.....	2

B. — 2^e série d'épreuves éliminatoires

1 ^o Modèle en toile à patron (création ou copie).....	1
2 ^o Croquis au trait d'un modèle ou composition dessinée d'une pièce du vêtement féminin.....	1
3 ^o Exercice de lingerie et broderie blanche ou moulage d'une pièce de lingerie avec échantillonnage.....	1
4 ^o Épreuve tailleur.....	1

C. — Épreuves orales et pratiques

1 ^o Un costume, ou partie de costume, d'après description ou gravure.....	4
2 ^o Croquis de ce costume.....	1
3 ^o Inspection des ateliers.....	1
4 ^o Examen critique et classement d'une série de travaux d'élèves; interrogations.....	1
5 ^o Une leçon de technologie professionnelle; durée demi-heure; préparation : 1 heure.....	2

Les épreuves orales n^{os} 3 et 4 porteront sur deux des ateliers ci-après : modes, corsets, broderie d'art ou dentelles.

Ces ateliers seront désignés par le jury et seront les mêmes pour toutes les candidates.

Ne peuvent être admises à prendre part aux épreuves éliminatoires de la 2^e série que les candidates ayant obtenu 40 points aux épreuves éliminatoires de la 1^{re} série, sans note particulière inférieure à 6.

Sont déclarées admissibles aux épreuves orales et pratiques, les candidates ayant obtenu 48 points aux épreuves éliminatoires de la 2^e série, sans note particulière inférieure à 6.

Après les épreuves orales et pratiques, la Commission établit la liste des candidates qui, dans l'ensemble des épreuves du concours, ont obtenu un total de 204 points, sans note particulière inférieure à 12 pour le costume et à 6 pour chacune des autres épreuves.

Les candidates qui ont obtenu le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Pratique dans les Écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles sont déléguées professeurs techniques (chefs des travaux) dans ces établissements au fur et à mesure des vacances.

Les traitements des professeurs techniques vont de 16.000 à 33.000 fr.

Ces fonctionnaires ont droit, en outre, dans les localités où la population est supérieure à 5.000 habitants, à des indemnités de résidence qui peuvent s'élever jusqu'à 1.680 francs. Elles reçoivent enfin, le cas échéant, des indemnités pour charges de famille qui sont fixées ainsi qu'il suit :

660 francs pour le premier enfant,

960 francs pour le second,

1.980 francs pour le troisième,

2.460 francs pour chaque enfant à partir du quatrième.

AVIS IMPORTANT

L'attention des candidates est attirée sur le fait que ce concours a pour but de recruter des *professeurs techniques* (CHEFS DES TRAVAUX) dans les *Écoles Pratiques de Commerce et d'Industrie de jeunes filles de PROVINCE* et non des *Professeurs techniques adjoints*.

HORAIRE PROBABLE DES ÉPREUVES

Mardi 27 Décembre 1938 :

1^{re} série d'épreuves (rédaction et fond de corsage).

Mercredi 28 Décembre 1938 :

Correction et résultats des épreuves de la 1^{re} série.

Jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 Décembre 1938 :

2^e série d'épreuves (modèle en toile à patron, dessin, exercice de lingerie et épreuve tailleur).

Lundi 2 Janvier 1939 :

Résultats des épreuves de la 2^e série.

Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 Janvier 1939 :

3^e série d'épreuves (costumes, dessin et épreuves orales).

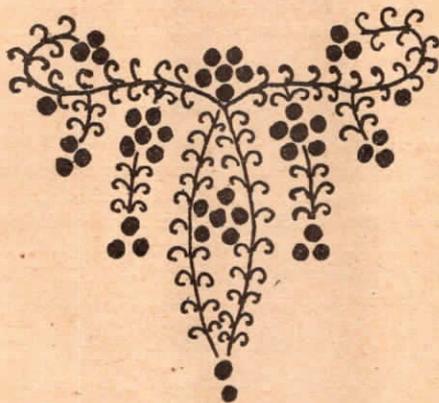




TABLE DES MATIÈRES
DU TOME CXX

Nécrologie.

	Pages
Le centenaire de Pauline Kergomard.....	1
Max Delagrave.....	193

Pédagogie.

O. AURIAC. — Enseignement Primaire et humanités modernes....	113
M. BARRÉE. — Initiation aux Sciences Expérimentales.....	193
Instructions relatives à l'application des arrêtés du 23 mars 1938 et 11 juillet 1938.....	205
F. VIAL. — Les Institutions scolaires de l'Indochine.....	330

Variétés.

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1938 :

1. — Discours prononcé par M. ROY professeur de Sciences Natu- relles au lycée Carnot.....	97
2. — Discours prononcé par M. JEAN ZAY, ministre de l'Éducation Nationale	106
Fondation dite « Souvenir Paul Lapie ».....	120
ROUSSY. — La jeunesse.....	321

Initiatives.

L'activité d'un jeune ménage d'instituteurs dans une commune ru- rale	35
Programme d'une classe de scolarité prolongée.....	39
L'organisation « des loisirs de vacances » à l'établissement héli- thérapique d'Odeillo en 1938.....	349

A travers les périodiques Français.

R. OZOUF.....	47, 125, 302 et 352
---------------	---------------------

Examens.PROGRAMMES DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND
DEGRÉ EN 1939 :

	Pages.
Agrégation de Philosophie.....	154
Agrégation de Lettres.....	155
Agrégation de Grammaire.....	155
Agrégation d'Histoire et de Géographie.....	156
Agrégation de Sciences Mathématiques.....	157
Agrégation de Sciences Physiques.....	167
Agrégation de Sciences Naturelles.....	171
Agrégation d'Allemand.....	171
Agrégation d'Anglais.....	172
Agrégation d'Espagnol.....	173
Agrégation d'Italien.....	174
Agrégation d'Arabe.....	379
Certificats d'Aptitude à l'Enseignement des langues vivantes dans les Lycées et Collèges.....	175 et 369
Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles :	
Ordre des Lettres.....	176
Ordre des Sciences.....	178
Certificat d'aptitude à l'Enseignement de l'Arabe dans les Lycées et Collèges.....	380
Certificat d'aptitude à l'enseignement Secondaire des jeunes filles pour 1939.....	370

PROGRAMMES DES CONCOURS D'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ
EN 1939

Certificat d'aptitude au professorat des Écoles Normales et des Écoles Primaires Supérieures (seconde partie).....	381
Certificat d'aptitude au professorat des Écoles normales et des écoles primaires supérieures (1 ^{re} partie) et concours d'admis- sion aux écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud.....	394

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Certificat d'aptitude aux professorats lettres et langues vivantes des écoles pratiques de commerce et d'industrie.....	397
--	-----

Textes et Documents.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ :

Décret du 8 avril 1938 relatif au statut des professeurs adjoints... ..	77
Décret du 8 avril 1938 fixant le statut des dames secrétaires de Ly- cées	80
Circulaire du 5 mai 1938 relative au statut des dames secrétaires des Lycées	82

Circulaire du 21 mai 1938 relative aux classes Normales, Sciences Expérimentales	84
Décret du 18 juillet 1938 relatif au Baccalauréat de l'Enseignement secondaire	146
Arrêté du 11 juillet 1938 prorogeant l'expérience des classes d'orientation	147
Arrêté du 29 juillet 1938 modifiant l'organisation des épreuves d'agrégation de Philosophie	147
Arrêté du 29 juillet 1938 instituant une agrégation de langues slaves, mention « Russe » et mention « Polonais »	148
Arrêté du 29 juillet 1938 relatif à l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (section littéraire)	149
Arrêté du 29 juillet 1938 relatif à l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (section des Sciences physiques)	151
Arrêté du 29 juillet 1938 relatif à la composition des licences ès sciences, exigées pour l'accès aux fonctions d'enseignement dans les Lycées, Collèges et Écoles Primaires Supérieures et pour l'inscription aux agrégations scientifiques	152

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ.

Circulaire du 13 mai 1938 relative à l'obligation scolaire	85
Circulaire du 16 mai 1938 relative au certificat d'aptitude à l'Économat des Écoles Normales (1938)	86
Arrêté du 11 juillet 1938 fixant l'horaire des différents cours des Écoles Primaires Élémentaires	406

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

Certificat d'aptitude au professorat « industriel C » (dessin d'art appliqué)	88
Décret du 24 mai 1938 relatif à l'orientation et à la formation professionnelle	89
Avis relatif au certificat d'Aptitude à l'Enseignement Pratique (section chef des Travaux) dans les Écoles Pratiques de Commerce et d'Industrie de garçons	407
Avis relatif au certificat d'Aptitude à l'Enseignement Pratique (section chef des Travaux) dans les Écoles Pratiques de Commerce et d'Industrie de jeunes filles	411

Les Livres.

Liste des livres examinés par la commission spéciale et recommandés aux établissements des premier et second degrés	187
ÈVE CURIE : Madame Curie	319

Pour vos voyages

Adressez-vous aux

AGENCES

ET

Bureaux de Renseignements DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Vous y trouverez

**UNE ABONDANTE
DOCUMENTATION TOURISTIQUE ET
TOUS RENSEIGNEMENTS**

sur les horaires
les prix des différentes sortes
de billets.
les services d'autocars des
Chemins de fer français.

Vous pourrez

**PRENDRE VOS BILLETS
LOUER VOS PLACES
DEMANDER L'ENLÈVEMENT ET LA
LIVRAISON DE VOS BAGAGES A DOMICILE**

et vous assurer ainsi

ÉCONOMIE - CONFORT - AGRÉMENT

SNCF

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS FER FRANÇAIS

Librairie DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, PARIS

Nouveautés

BIBLIOTHÈQUE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

LA LINGUISTIQUE

PAR

André GRÉGOIRE

Un volume 12 × 18,5, broché. 12 »

Ce livre est une mise au point des questions de linguistique et fait état des travaux les plus récents. — D'une lecture attachante, il devrait entrer dans la bibliothèque de tous les professeurs et de tous les établissements d'enseignement du second degré.

BIBLIOTHÈQUE SAVANTE (*Série Verte*)

LA VIE DES SAISONS

NATURALISME DE PLEIN AIR EN RIVIÈRE,

CAMPAGNES ET FORÊT

PAR

Henri DALMON

Croquis de l'auteur

Photographies de Pierre BÉCUE

Préface de P. SÉGUY, du Muséum

Un volume 12 × 18,5, broché, couverture couleur. 16 fr. - relié. 20 fr.

Ce curieux livre, si brillamment préfacé par l'auteur de la **Vie des Mouches et des Moustiques**, paraît au moment où l'emploi des loisirs fait la préoccupation des éducateurs. Ceux-ci y trouveront une précieuse matière et, mieux encore, des inspirations.

Imprimé en France

TYP. FIRMIN-DIDOT & C^{ie}. — PARIS. — 1928.